

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Décembre 2010

Sommaire

RESUME ANALYTIQUE.....	4
INTRODUCTION.....	10
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ¹	11
1.1 PRODUCTION.....	11
1.2 PRIX ET INFLATION.....	12
1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE.....	13
1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES.....	13
2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES.....	18
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN.....	18
2.1.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	18
2.1.2 ETAT DE CONVERGENCE EN 2010.....	21
2.1.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015.....	22
2.1.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	26
2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO.....	28
2.2.1 PRODUCTION.....	28
2.2.2 PRIX ET INFLATION.....	31
2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	31
2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	32
2.2.5 SITUATION MONETAIRE.....	33
2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	34
2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE.....	37
2.3.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	37
2.3.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010.....	40
2.3.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015.....	41
2.3.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	45
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU.....	47
2.4.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	47
2.4.2. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010.....	49
2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2011-2015.....	50
2.4.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	54
2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI.....	57
2.5.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	57
2.5.2 ETAT DE CONVERGENCE EN 2010.....	59
2.5.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015.....	60
2.5.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	62
2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER.....	65
2.6.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	65
2.6.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010.....	68
2.6.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015.....	69
2.6.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	72
2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL.....	75
2.7.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	75
2.7.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010.....	78
2.7.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015.....	79
2.7.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	83
2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO.....	85
2.8.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	85

2.8.2	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010	88
2.8.3	PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015.....	89
2.8.4	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	92
3.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION	94
3.1	PRODUCTION	94
3.2	PRIX ET INFLATION.....	95
3.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	95
3.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	96
3.5	SITUATION MONETAIRE.....	98
3.6	ETAT DE LA CONVERGENCE.....	98
3.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	100

RESUME ANALYTIQUE

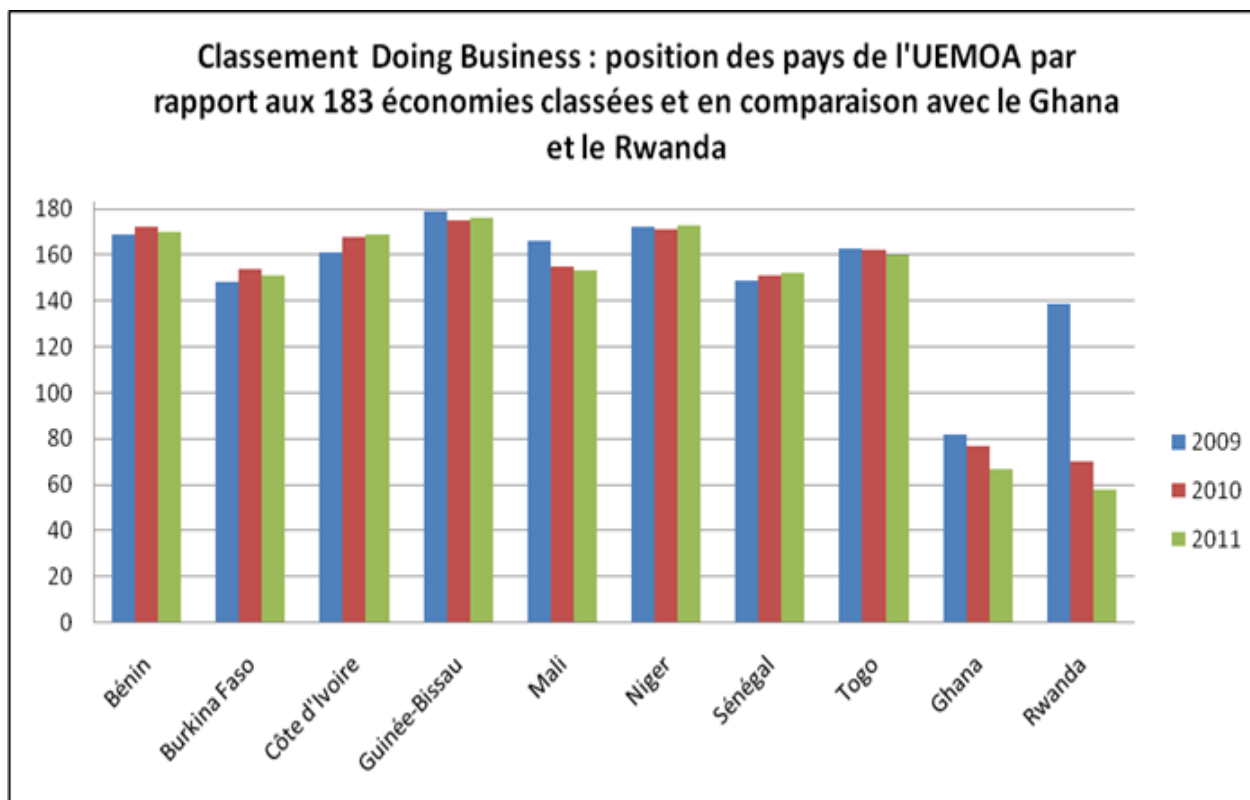
Au cours de l'année 2010, malgré des craintes sur la viabilité et la compétitivité de certaines économies de la zone euro, l'évolution macroéconomique confirme la sortie de la crise. Les prévisions laissent présager une reprise modeste dans les pays avancés ainsi qu'une croissance vigoureuse dans les économies émergentes ou en développement. L'activité économique mondiale devrait progresser de 4,8% après la récession en 2009 (-0,6%). Ce redressement serait impulsé principalement par la progression des investissements surtout dans les innovations techniques et le redémarrage des échanges commerciaux sous l'effet du desserrement des conditions d'octroi de crédit et le plan de relance de la Chine.

En 2011, la reprise mondiale se poursuivra. Il est projeté un taux de croissance de 4,2% qui serait porté surtout par la demande intérieure. Toutefois, il y a des craintes de nouvelles crises sur les marchés financiers et de change ainsi que des velléités de protectionnisme. Dans le contexte d'un euro fort par rapport aux principales devises, la perspective d'une faible croissance en liaison avec la contraction des dépenses publiques, conjuguée aux difficultés budgétaires récurrentes de certains États de la zone euro dont la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne, accroissent les risques d'une propagation des turbulences financières dans les pays avancés.

En Afrique subsaharienne, la tendance à la reprise se confirmerait. En effet, après la résilience en 2009 due, en grande partie, à la mise en œuvre de politiques budgétaires et monétaires appropriées pour atténuer les effets négatifs des chocs sur le commerce extérieur, les cours et les flux de financement mondiaux, le taux de croissance économique en 2010 devrait atteindre 5%. En 2011, il est prévu à 5,5%. Ces redressements seraient en rapport avec la bonne orientation des demandes intérieure et extérieure. En effet, la demande intérieure devrait rester vigoureuse en s'appuyant sur la hausse des revenus réels et le rythme soutenu de l'investissement public et privé. En outre, les exportations devraient bénéficier de l'évolution favorable des échanges commerciaux avec les marchés dynamiques d'Asie.

Au niveau de l'Union, l'activité économique devrait s'accélérer avec un taux de croissance de 4,0% contre 2,8% en 2009, en liaison avec la bonne tenue de la production vivrière, la vigueur de la production minière, l'essor des BTP et la bonne orientation des prix des produits de rente. Cependant, la récurrence et l'étendue des effets des inondations dans certains États de l'Union, sur l'agriculture, contraignent à tempérer cet optimisme.

Par ailleurs, excepté le cas du Burkina Faso, les progrès des États membres dans la mise en œuvre des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires en vue d'impulser une forte croissance, restent lents comme en témoigne le classement du rapport de la Banque mondiale, "Doing Business" au titre de l'année 2010.



Pour 2011, il est projeté un taux de croissance de 4,6% pour l'Union qui sera encore en dessous de celui des pays de l'Afrique subsaharienne, corroborant ainsi les constats des études récentes sur la croissance économique dans l'UEMOA.

En effet, après la Zone Franc en 2009¹, la faible croissance économique dans l'Union a préoccupé le FMI. Son étude sur la question² a fait l'objet de discussions le 10 octobre 2010 à Washington au cours d'un séminaire de haut niveau regroupant les Ministres de l'économie et des Finances et les responsables d'institutions régionales de l'Union. Cette étude indique, entre autres, que « malgré l'amélioration des bases de l'économie, la croissance à long terme a été plus lente dans les pays de l'UEMOA que dans les pays subsahariens les plus performants. L'écart s'est creusé après ce qu'on a appelé le grand décollage de la croissance en Afrique, à partir de 1995. Entre 1995 et 2009, le PIB par habitant a plus que doublé dans les pays africains les plus dynamiques, contre une hausse de 60% au Burkina Faso, pays le plus performant de l'UEMOA, et un recul d'environ 10% en Côte d'Ivoire. Malgré l'accélération de la croissance amorcée au milieu des années 90, le revenu moyen par habitant non pondéré au sein de l'UEMOA est toujours au même niveau qu'en 1980 ». Les principales conclusions de cette étude figurent dans l'encadré ci-après.

¹ Etude sur l'amélioration du potentiel de croissance des économies de la Zone Franc, Paris, octobre 2009.

² Etude intitulée : "La quête d'une croissance plus soutenue dans l'UEMOA et ses conséquences pour la politique budgétaire" in Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, PP 47-74, octobre 2010.

Encadré : Principales conclusions de l'étude du FMI sur la croissance dans l'UEMOA

Dans les quatre pays les plus performants de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal), les réformes macroéconomiques et structurelles commencent à porter leurs fruits.

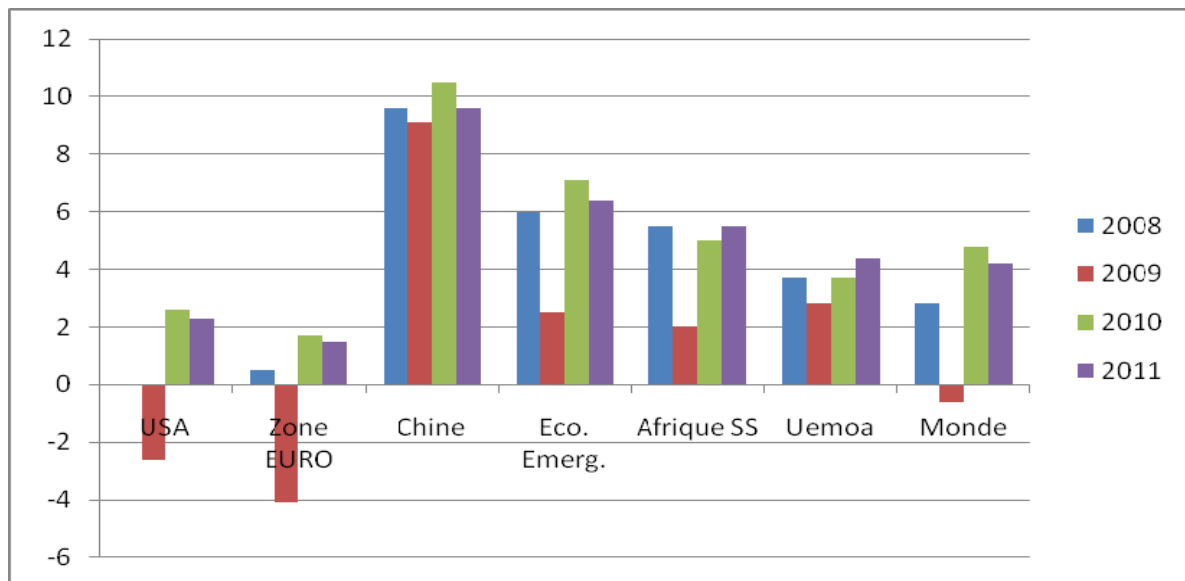
Depuis le milieu des années 90, la croissance moyenne par habitant y est supérieure de 2 % à ce qu'elle était durant les quinze années précédentes, tout en restant de 2% inférieure à celle des pays subsahariens les plus performants. Dans les quatre autres pays de l'UEMOA (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger et Togo), la croissance moyenne par habitant a été lente, voire négative, même si des progrès ont été réalisés quand la stabilité politique est revenue.

Les raisons de ce décalage entre l'UEMOA et les pays africains dont la croissance est la plus rapide sont complexes : on ne peut pas l'attribuer à un facteur isolé ni avancer une explication simple. La stabilité politique est à l'évidence une condition nécessaire au développement économique; a contrario, l'instabilité politique a sans doute contribué à freiner la croissance dans certains pays. En moyenne, les pays subsahariens ont enregistré des résultats relativement meilleurs dans toute une série de domaines déterminants pour la croissance par habitant, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les réformes multisectorielles. Il sera essentiel de favoriser l'investissement, le commerce et la compétitivité hors prix (qualité des institutions, développement des infrastructures, coûts, etc.), l'essor des marchés financiers, la santé et l'éducation. De nouveaux diagnostics de croissance seraient nécessaires pour comparer les coûts et les avantages des réformes conduites dans les domaines susmentionnés.

Plusieurs des réformes à mener nécessiteront que les dépenses publiques soient employées à meilleur escient, voire augmentées. Outre l'éducation et la santé, il semblerait que la faiblesse des infrastructures (graves pénuries d'électricité, lenteur du trafic routier et du transit portuaire, etc.) fasse partie des facteurs qui ralentissent considérablement la croissance même dans les pays de l'UEMOA les plus dynamiques. Une intensification des investissements publics peut contribuer à remédier à cette situation, mais il faut pour cela que les cadres budgétaires soient assez solides. Les politiques budgétaires doivent en particulier opérer les arbitrages nécessaires entre les effets sur la demande, les impératifs de viabilité de la dette et les besoins d'investissement. D'autres efforts s'imposent aussi pour augmenter les recettes et renforcer les institutions budgétaires de manière à améliorer la composition et la qualité des dépenses. Enfin, les investissements doivent être pleinement intégrés dans des cadres budgétaires à moyen terme et il faut prévoir des coûts de maintenance significatifs.

En ligne avec la bonne campagne agricole 2009-2010, les prix ont été relativement stables en 2010. Le taux d'inflation a été de 1,4% contre 1,1% en 2009. Tous les Etats membres de l'Union ont respecté la norme communautaire de 3% au maximum par an. Les perspectives 2011 sont semblables.

Graphique : Evolution du taux de croissance économique

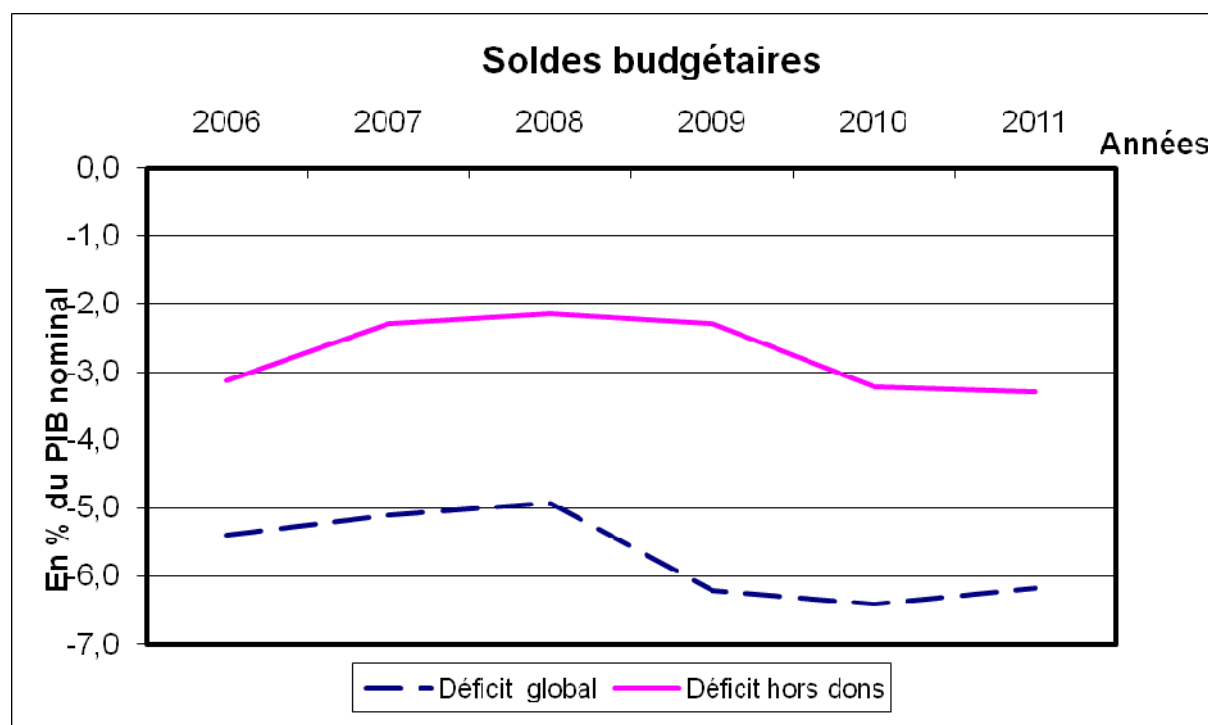


La situation des finances publiques s'aggraverait en 2010 malgré une progression d'environ 1 point de pourcentage du PIB des recettes budgétaires, liée aux mesures administratives prises par les régies financières et aux efforts déployés dans la mise en œuvre des programmes de transition fiscale. En effet, la pression fiscale s'améliorerait de 0,7 point de pourcentage du PIB alors que les dons enregistreraient une baisse de 12,7%, correspondant à 162,2 milliards. Le repli des dons serait sensible particulièrement en Côte d'Ivoire (311 milliards en 2009 et 88,3 milliards en 2010) avec le ralentissement du programme d'urgence et des aides allouées dans le cadre de l'accès à la phase de décision de l'Initiative PPTE en 2009.

Quant aux dépenses, elles progresseraient de 11% en 2010 pour représenter 24,2% du PIB. Elles seraient portées principalement par les dépenses en capital sur financement intérieur en progression de 110,3%. Reflétant ces évolutions, le déficit global hors dons et le déficit global s'aggraverait, passant respectivement de 6,2% et 2,3% en 2009 à 6,4% et 3,2% en 2010. En 2011, il est attendu une stagnation du déficit global en rapport avec la stagnation des recettes publiques autour de 18% du PIB et des dons autour de 3% du PIB.

En ce qui concerne la dette publique, son stock continue de diminuer. L'encours de la dette passerait de 44,7% en 2009 à 43,8% en 2010. Il devrait s'établir autour de 40% en 2011.

Graphique :



L'analyse des comptes extérieurs en 2010 fait ressortir un profil globalement moins favorable qu'en 2009, nonobstant le contexte de sortie de crise financière et économique mondiale. En effet, le solde global des échanges extérieurs connaîtrait une dégradation du fait notamment d'une nette progression des importations des biens et services. Toutefois, cette tendance serait atténuée par un accroissement des exportations, couplé à une amélioration du compte de capital et d'opérations financières. Le solde global de la balance des paiements s'établirait à 162,8 milliards, en dégradation de 376,8 milliards par rapport à 2009. Cette évolution défavorable découlerait d'une aggravation du déficit du compte courant, partiellement compensée par une hausse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Les perspectives pour l'année 2011 font état d'un profil des transactions extérieures plus favorable qu'en 2010. Globalement, les échanges extérieurs se solderaient par un excédent de 197,0 milliards, en hausse de 34,2 milliards par rapport à 2010, sous l'effet d'une amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières, atténuée par une détérioration de celui des transactions courantes.

La situation monétaire de l'Union se caractériserait en 2010 par une augmentation de 9,9% de la masse monétaire, traduisant l'évolution de ses contreparties. En effet, les avoirs extérieurs augmenteraient de 162,7 milliards pour s'établir à 5549,9 milliards. Le crédit intérieur progresserait de 12,2% reflétant l'accroissement des crédits à l'économie de 6,9% et la dégradation de la PNG de 466,8 milliards.

En matière de convergence, la faiblesse de la croissance économique, la faible progression des recettes fiscales ainsi que l'explosion des dépenses courantes, notamment la masse salariale, sont à l'origine de contreperformances des Etats membres en matière de convergence budgétaire. De ce fait, un seul Etat membre a respecté les quatre critères de premier rang en 2009. En 2010, cinq Etats membres

respecteraient les quatre critères de premier rang. Les prévisions indiquent qu'en 2013, horizon de convergence, tous les Etats respecteraient les quatre critères de premier rang. La réalisation de cet objectif nécessiterait beaucoup d'efforts et de rigueur en matière de réformes.

INTRODUCTION

Le présent rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale procède à l'évaluation technique des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité au titre de la période 2011-2015. Pour ce faire, il analyse les prévisions macroéconomiques de l'année 2010 et apprécie les projections faites par les pays dans le cadre de leur programme pluriannuel et portant sur la période 2011-2015.

Il s'articule autour des points suivants :

- l'environnement économique international ;
- la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- la situation économique et financière de l'Union ;

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA. Les statistiques sont arrêtées à la date du 19 novembre 2010.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL¹

L'économie mondiale se remet de la pire récession qu'elle ait connue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La reprise de l'activité économique mondiale annoncée en 2010 se confirme et se déroule comme prévue, bien que des déséquilibres entre régions économiques soient notés et que les risques de dégradation restent élevés.

L'activité mondiale devrait progresser de 4,8% en 2010 et de 4,2% en 2011, sous l'impulsion du dynamisme des économies des pays émergents et en développement qui progresseraient de 7,1 % et de 6,4 % respectivement en 2010 et en 2011. Cependant, dans les pays avancés, la croissance ne devrait atteindre que 2,7 % en 2010 et 2,2 % en 2011. L'activité au sein des économies avancées est globalement plombée par la forte volatilité sur les marchés des capitaux et de change et par la hausse des cours des matières premières.

Le rythme de la reprise diffère donc sensiblement d'une région à l'autre, avec l'Asie en tête. Les États-Unis et le Japon ont enregistré un ralentissement notable au deuxième trimestre de 2010, tandis que la croissance s'est accélérée en Europe et est restée vigoureuse dans les pays émergents et en développement. Le taux de croissance économique est estimé à 2,6% aux États-Unis contre 1,7% en zone euro et 2,8% au Japon. Dans les pays émergents et en développement, la croissance est principalement portée par la Chine, l'Inde et le Brésil, avec des taux de croissance respectifs estimés à 10,5%, 9,7% et 7,5%.

1.1 PRODUCTION

Aux États-Unis: l'économie se remet lentement de la récession car la croissance du PIB devrait être de 2,6% en 2010 et 2,3% en 2011 contre -2,6% en 2009. Cette croissance économique devrait rester faible pendant un certain temps car le chômage risque de rester élevé pendant une longue période, avec des conséquences sur la consommation des ménages.

Dans la zone Euro: La reprise est modérée et contrastée. Cependant le taux de croissance du PIB qui était négatif en 2009, soit à -4,1%, devrait s'accroître pour s'établir à 1,7% en 2010 et 1,5% en 2011. Les taux de croissance de l'Allemagne et de la France seraient respectivement de 3,3% et 1,6% en 2010 et de 2,0% et 1,6% en 2011. La reprise devrait être modérée en Allemagne et en France, du fait de l'affaiblissement de la consommation induit par la montée du chômage et le retrait des mesures de relance. Seules l'Espagne, la Grèce et l'Irlande auraient des taux de croissance négatifs en 2010. Ceux-ci s'établiraient respectivement à -0,3%, -4,0% et -0,3%.

Dans les pays émergents d'Asie: le taux de croissance serait de l'ordre de 9,2% en 2010 contre 5,2% en 2009. Pour 2011, l'activité devrait ralentir et atteindre 7,9% suite à la suppression progressive des mesures de relance.

En Chine, la croissance devrait atteindre un taux de 10,5% en 2010 et 9,6% en 2011 sous l'impulsion de la demande intérieure.

En Amérique Latine et aux Caraïbes: après avoir enregistré un taux de croissance négatif de 1,7% en 2009, la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) est en train de sortir de la crise mondiale plus rapidement que prévu. En effet, la croissance devrait être de 5,7% en 2010 et de 4% en 2011. Il convient de noter une reprise vigoureuse dans la plupart des pays de la région notamment le Brésil (7,5% en 2010 contre -0,2% en 2009), le Chili (5,0% en 2010 contre -0,5% en 2009), la Colombie (4,7% en 2010 contre 0,8% en 2009) et le Pérou (8,3% en 2010 contre 0,9% en 2009).

En Afrique Subsaharienne : Après avoir accusé un léger ralentissement pour s'établir à 2,6 % en 2009, la croissance devrait atteindre 5 % environ en 2010 et progresser jusqu'à 5,5 % en 2011. Cette hausse serait soutenue par la remontée des exportations et des prix des matières premières, et la vigueur de la demande intérieure dans plusieurs pays. Si ce scénario se confirme, la plupart des pays de la région auraient renoué avec des taux de croissance proches des niveaux élevés enregistrés au milieu des années 2000.

1.2 PRIX ET INFLATION

la hausse des prix à la consommation a ralenti au niveau mondial, notamment dans les pays avancés et émergents, malgré la reprise économique et la tendance haussière des cours des matières premières. Dans les pays avancés, l'inflation serait en hausse de 1,4% en 2010 contre +0,1% en 2009. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation serait en hausse de 6,2% contre 5,2% en 2009.

Aux Etats- Unis: l'année 2010 serait marquée par une inflation de 1,4% contre un taux de -0,3% en 2009. Le ralentissement de la hausse des prix à la consommation, joint au manque de dynamisme des marchés du travail et à la faiblesse relative de la demande, fait craindre un risque de déflation. Ainsi, la banque centrale (Fed) compte injecter 600 milliards de dollars de liquidités supplémentaires dans l'économie américaine afin de lutter contre cette tendance. Pour 2011, il est prévu un taux d'inflation de 1,0%.

Dans la zone Euro: en 2010, on observerait un rebond du taux d'inflation de la zone, estimé à 1,9% contre 0,3% en 2009. L'inflation serait principalement la conséquence de l'évolution des prix de l'alimentation et de l'énergie. En Allemagne, première économie de la zone, le taux d'inflation serait de 1,3% contre 0,2% en 2009, tandis qu'en France, il serait de 1,6%. Le Luxembourg aurait une inflation élevée, soit de 2,3% contre 0,4% en 2009. Pour 2011, il est prévu un taux d'inflation de la zone de 1,5%.

Dans les pays émergents d'Asie : l'inflation devrait avoisiner 5,6% en 2010 et 4,0% en 2011 contre 2,8% en 2009. Tous les pays devraient enregistrer une hausse notamment l'Inde et la Chine avec respectivement une inflation de 13,2% et 3,5% contre 10,9% et -0,7% en 2009.

En Amérique Latine et aux Caraïbes: l'inflation de la région devrait rester stable par rapport à 2009 avec un taux à 6,1%. Pour 2011, il est prévu une légère baisse avec un taux à 5,8%. L'inflation du Venezuela serait toujours galopante avec un taux à 29,2% en 2010 et 32,2% en 2011.

En Afrique Subsaharienne: la décélération observée dans la plupart des pays de la zone en 2009 s'accroît. Le taux d'inflation serait donc de 7,5% contre 10,4% en 2009. Pour 2011, il est prévu un taux d'inflation de 7,0%. L'Ethiopie aurait une évolution remarquable de son inflation, celle-ci étant estimée à 2,8% en 2010 contre 36,4% en 2009. Cette chute de l'inflation en Ethiopie serait due à la mise en place de subventions sur les produits alimentaires de base.

1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE

Les marchés monétaires et financiers internationaux se sont ressentis de l'instabilité sur les marchés obligataires et de change au cours du premier semestre de l'année 2010. Cependant au second semestre 2010, la situation du marché s'est améliorée, les risques ayant été réduits par des mesures telles que le programme de rachat d'obligations souveraines de la Banque Centrale Européenne.

Concernant les taux d'intérêt, en 2010, les principales Banques Centrales ont maintenu leurs taux directeurs inchangés et à de très faibles niveaux, soit entre 0% et 0,25% aux Etats-Unis, à 1% en zone euro et à 0,5% au Royaume-Uni. La Banque du Japon quant à elle a ramené son principal taux d'intérêt directeur dans une fourchette de 0% à 0,1%. Elle s'est engagée à injecter des fonds supplémentaires dans l'économie en achetant d'autres actifs financiers tel que les obligations d'Etat. Ces dispositions ont été prises par les diverses banques centrales dans le but de soutenir la reprise de l'activité économique mais il convient de noter qu'elles peuvent entraîner la contagion des pays émergents.

Sur les marchés de change, Les turbulences financières ont entraîné de fortes variations des taux au cours de l'année 2010. L'euro s'est apprécié, par rapport aux principales devises. Le yen, quant à lui s'est affaibli brièvement en avril 2010, puis s'est apprécié jusqu'à s'établir à plus de 25 % au-dessus de son niveau de 2007, poussant les autorités à intervenir sur le marché des changes par crainte de fluctuations perturbatrices.

Dans l'espoir de booster la compétitivité des exportations et d'attirer les investisseurs grâce à la baisse des prix des actifs, plusieurs pays avancés ou émergents dont les Etats-Unis, le Brésil, la Corée du Sud et la Thaïlande ont recours aux dévaluations successives de leurs monnaies respectives, en recourant aussi bien aux interventions directes sur le marché monétaire qu'à la diminution du taux de change grâce aux injections de liquidité. Cette « guerre des monnaies » a été au centre du Sommet du G-20, à Séoul en novembre 2010. Toutefois, les démarches des membres du G-20, ne permettent pas de s'attendre à un règlement rapide du conflit.

Sur le marché de change de la sous-région ouest africaine, la parité du Franc CFA par rapport aux autres monnaies nationales a évolué de façon différenciée. Elle s'est dépréciée vis-à-vis du Cedi (8%) et de la Naira (2%), et s'est appréciée respectivement de 12% et de 2% face au Franc guinéen et au Dalasi.

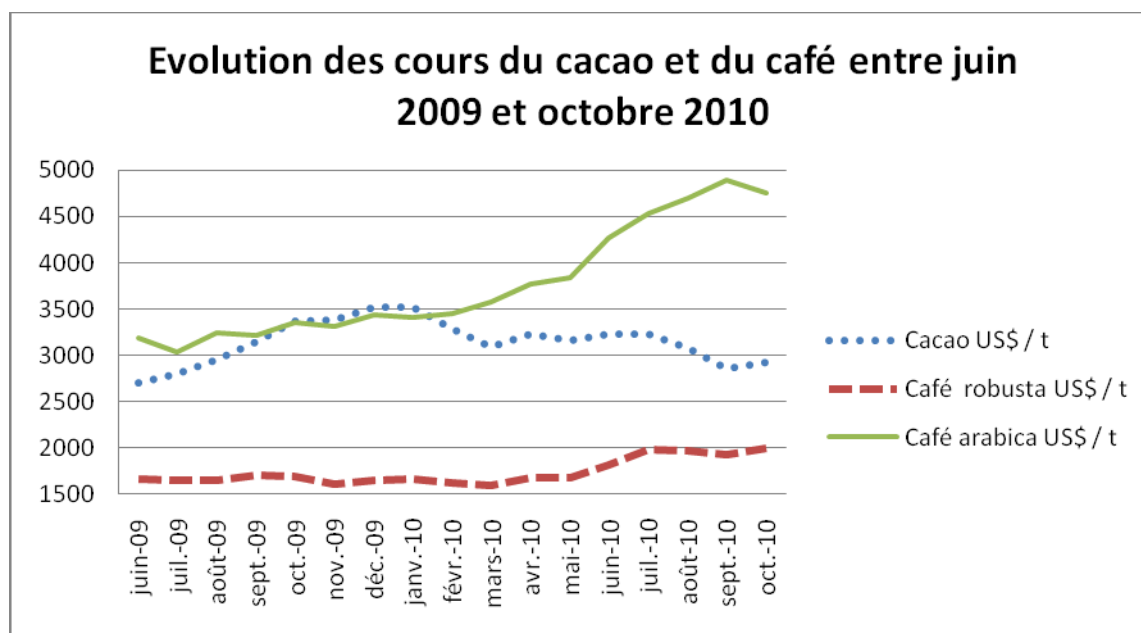
1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES

L'évolution des prix de la plupart des matières premières exportées par les Etats membres de l'UEMOA est orientée à la hausse sur l'année 2010 : le café (+40%), les

huiles d'arachide (+1,29%) et de palme (+23,7%), le coton (+ 51%), les phosphates (+43,6%), le pétrole (+7,2%) l'uranium (+6,62%) et l'or (20,3%). Cependant le cacao fait figure d'exception avec (-17%).

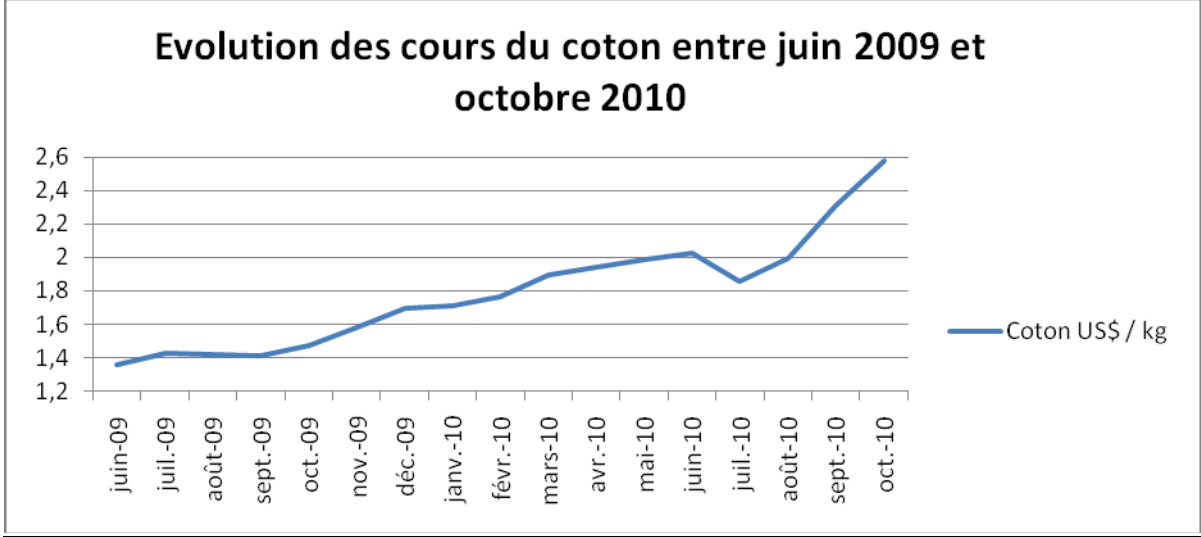
Le cacao: le second semestre 2009 a été marqué par une hausse de 30% du cours, ce dernier passant de 2700 US\$ / tonne en juin 2009 à 3518 US\$ / tonne en décembre 2009. Cependant, lors du premier semestre 2010, le cours a encaissé la hausse du chômage américain, la dépréciation de l'euro face au dollar et les mauvaises conditions météorologiques. On a donc observé une baisse des prix de 17%, celui-ci passant de 3527 US\$ / tonne en janvier 2010 à 2928 US\$ / tonne en octobre 2010. Cependant, il faut noter que comparativement à l'année 2009, on observe une hausse de +13,8% du cacao. Au niveau de la production, le premier producteur mondial, la Côte d'Ivoire, avec le Ghana, ont anticipé un déficit de 10% de production par rapport à 2009. Ainsi, l'Organisation internationale du cacao a évalué que l'offre mondiale serait insuffisante de 69 000 tonnes alors qu'elle était en excédent de 67 000 tonnes en 2008-2009.

Le café: l'année 2010 est marquée par une hausse des cours du café (+40%). Le prix du robusta s'est établi à 1997 US\$ / tonne en octobre 2010, une hausse de 19% par rapport au niveau moyen de 1669,2 US\$ / tonne enregistré un an plus tôt. Le prix de l'arabica quant à lui s'est établi à 4759 US\$ / tonne en octobre 2010 soit une hausse de 49% par rapport à juin 2009. cette hausse s'explique par le fait que le marché du café soit de plus en plus sujet à la spéculation notamment par le biais de nouveaux achats de fonds d'investissement, de rachats de positions à découvert. Aussi, il convient de noter le rôle des conditions météorologiques au Brésil et une récolte plus faible en Colombie.

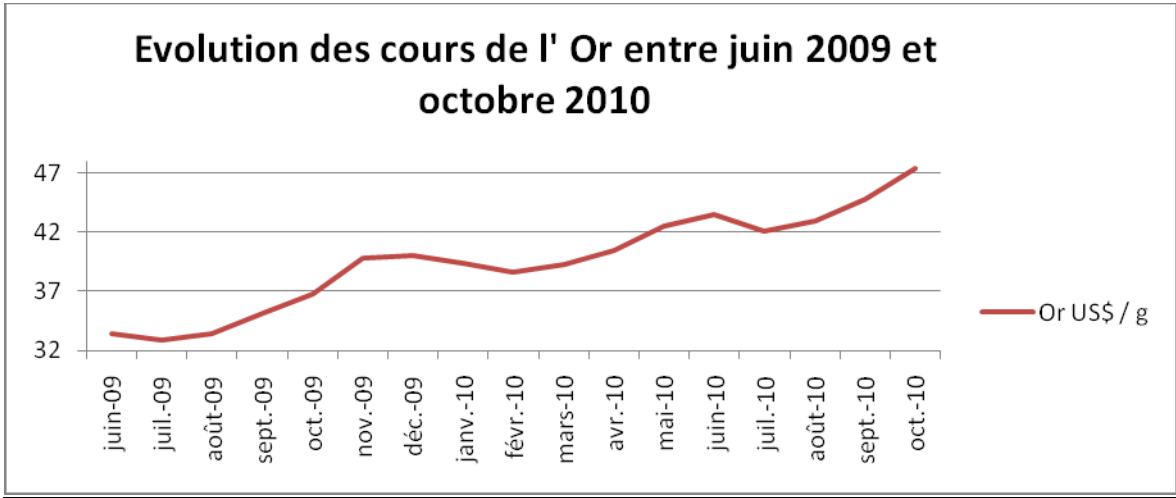


Le coton: la tendance à la hausse ininterrompue constatée sur l'année 2009 (+24,8%), s'est poursuivie sur l'année 2010 (+51%). On observe une envolée des cours passant de 1,354 US\$ / kg en juin 2009 à 2,578 US\$ / kg en octobre 2010. Cette envolée s'explique par la diminution des stocks mondiaux, elle-même conséquence d'une forte demande chinoise soit 200 000 tonnes d'importations.

Selon le département américain de l'Agriculture (USDA), la production de la Chine, qui fournit 40 % de la consommation mondiale, a été revue en nette baisse en raison de conditions climatiques défavorables et donc des mauvaises récoltes. Il convient de noter que l'Inde et le Pakistan, respectivement deuxième et troisième consommateurs de la planète, ont également vu leur récoltes être affectées par des calamités naturelles.



L'or: au cours du dernier semestre de l'année 2009, l'or s'est accrue de +19% du fait de l'incertitude de la reprise économique, passant de 946 US\$ / once en juin 2009 à 1134,724 US\$ / once en décembre 2009. Cette hausse a été suivie d'une phase de stabilisation entre janvier et aout 2010, le cours de l'or oscillant entre 1100 et 1200 US\$ / once. Puis la hausse a repris, pour atteindre plus de 1400 US\$ / once en novembre 2010. Cette hausse s'explique par l'application de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire et le nouveau programme de rachat d'obligations d'Etat de la Réserve fédérale des Etats-Unis, ce qui a ravivé les anticipations inflationnistes.



Le pétrole³: après s'être stabilisés au cours des deux premiers trimestres de l'année 2009, on observe une hausse de 8,5% du cours du pétrole sur le dernier semestre 2009, celui-ci passant de 68,8 US\$ / baril en juin 2009 à 74,7 US\$ / baril en décembre 2009. Le marché du pétrole est très fluctuant sur l'année 2010, son cours oscillant entre 74 et 84 US\$ / baril. Cette fluctuation du marché est causée par les inquiétudes sur les dettes européennes et la crainte de la reprise de la demande d'énergie.

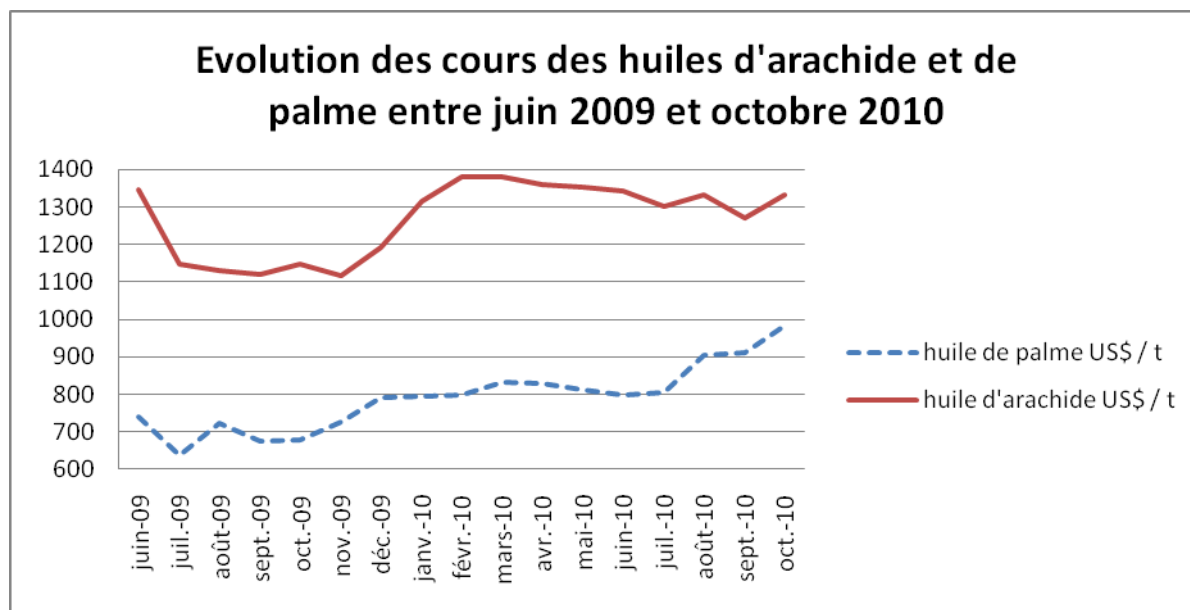
Les phosphates: le cours des phosphates est resté stable à 90 US\$ / tonne sur la période de juillet 2009 à décembre 2009. De janvier 2010 à mars 2010, le cours s'est envolé puis il s'est stabilisé à 125 US\$ / tonne jusqu'en septembre 2010. On observe une hausse de (+43,6%) sur l'année 2010, le cours s'établissant à 140 US\$ / tonne en octobre 2010. La hausse des prix du phosphate et des engrais phosphatés qui s'explique par l'explosion de la demande mondiale de produits agricoles et le besoin d'élargir les surfaces cultivables.

L'uranium: au niveau du cours de l'uranium, on constate une baisse de près de 14% sur le second semestre 2009 qui se poursuit sur le premier semestre 2010, celui-ci passant de 113,6 US\$ / kg en juin 2009 à 90 US\$ / kg en juin 2010. Cette évolution est en partie due à l'augmentation rapide de la production du Kazakhstan, premier producteur mondial avec 24,8% du marché, devant le Canada (20,1%). Cependant il faut noter une hausse progressive des cours sur l'année 2010, avec un cours déclaré à 103 US\$ / kg en septembre. Il est envisagé une envolée de l'uranium notamment à cause des prévisions de constructions de nouveaux réacteurs nucléaires. Aussi la demande d'uranium va exploser alors que l'offre va s'amoinrir.

L'huile de palme: le second semestre de l'année 2009 est sujet à de multiples oscillations entre hausse et baisse, mais est globalement caractérisé par une hausse de 7% entre juin et décembre 2009. En 2010, les cours de l'huile de palme ont grimpés, avec une croissance de 23,7% constatée. Les cours sont passés de 795 US\$ / tonne en janvier 2010 à 984 US\$ / tonne en octobre 2010. Cette hausse des cours s'expliquent notamment par l'augmentation de la consommation mondiale d'huile de palme, par la baisse des exportations en provenance du premier producteur mondial l'Indonésie, ou encore les pluies diluviennes chez le second producteur mondial la Malaisie.

L'huile d'arachide: les cours de l'huile d'arachide ont poursuivis durant toute l'année 2009 une tendance baissière. Ils ont diminué de 12,6% passant de 1343 US\$ / tonne en janvier 2009 à 1192 US\$ / tonne en décembre 2009. L'année 2010 quant à elle, est marquée par une hausse de près de 13%, les cours oscillants entre 1300 et 1380 US\$ / tonne.

³ moyenne des cours de quatre qualités différentes: West Texas Intermediate 40° API, Brent de mer du Nord 38° API et Dubaï Fateh 32° API, Brent du Royaume-Uni 38°API



La noix de cajou: Il convient de noter une hausse de 5,7% du cours sur le second semestre de l'année 2009, celui-ci passant de 429,1 FCFA/kg en juin 2009 à 453,5 FCFA/kg en décembre 2009. Cette hausse se poursuit sur le premier semestre de l'année 2010, le cours atteignant 496,4 FCFA/kg en juin 2010. Cette évolution est en partie due à la forte chute de la production mondiale d'anacarde(-20%), liée aux mauvaises conditions climatiques dans les pays exportateurs tel que le Vietnam, face à une demande de plus en plus accrue. En 2010, le Vietnam, 1er exportateur de noix de cajou au monde a produit 300.000 tonnes de noix, soit 50.000 tonnes de moins qu'en 2009. En Afrique de l'Ouest, la baisse de la production serait de 20% en 2010.

2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

En 2010, le taux de croissance économique serait de 2,8% contre 2,7% en 2009. Cette situation serait imputable entre autres à l'atténuation des effets de la crise économique internationale sur les activités des secteurs secondaire et tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,1% contre 2,2% en 2009.

La situation des finances publiques serait marquée par une amélioration des soldes budgétaires. Le déficit global serait de 2,6% du PIB en 2010 contre 4,2% en 2009.

Le déficit des transactions courantes s'aggraverait pour représenter 10,6% du PIB contre 9,4% du PIB en 2009, du fait de la dégradation du déficit commercial. En 2011, le déficit courant représenterait 10,2% du PIB.

La situation monétaire se caractériserait à fin décembre 2010 par une hausse des avoirs extérieurs nets, une progression du crédit intérieur et un accroissement de la masse monétaire de 4,5% pour s'établir à 1 242,9 milliards.

S'agissant des indicateurs de convergence, les quatre (04) critères de premier rang seraient respectés en 2010, contre trois (03) en 2009.

2.1.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique en 2010 enregistrerait un taux de croissance de 2,8 % pour un objectif de 5,6% retenu dans le programme pluriannuel 2010-2014. Cette situation s'expliquerait essentiellement par le repli des investissements publics, et la faiblesse de la demande intérieure.

Au plan sectoriel, la valeur ajoutée du secteur primaire serait en hausse de 2,3% contre 2,5% en 2009. Ce ralentissement serait relatif au faible niveau d'exécution des principaux projets et programmes relatif à l'aménagement des vallées, la mécanisation agricole, la sécurité alimentaire, la mise en place des intrants spécifiques, la réforme de la SONAPRA, etc. Par ailleurs, les inondations enregistrées en 2010, ont également induit des pertes de récoltes. Cependant, la production cotonnière connaîtrait une forte augmentation. En effet, la production de coton est projetée à 340 000 tonnes contre 158 847 tonnes en 2009, en relation avec la mise en œuvre effective du nouveau cadre de gestion de la filière.

La croissance dans le secteur secondaire stagnerait en s'établissant à 3,2% comme en 2009. Cette situation serait la conséquence du ralentissement des activités dans les BTP, de la baisse de l'activité d'égrenage du coton (158 847 tonnes contre 210 675 tonnes pour la campagne 2008/2009) ; et du repli des investissements dans le secteur des industries manufacturières. Le secteur secondaire bénéficierait toutefois, de la reprise de l'économie mondiale et de la hausse de la production énergétique imputable à une augmentation des importations d'énergie.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, la croissance s'établirait à 3,0% contre 2,9% en 2009. Cette légère croissance serait induite par la reprise de l'économie mondiale, la bonne conjoncture économique au Nigeria et l'atténuation des mesures de désarmement tarifaire mises en place par le Nigeria dans le cadre de la lutte contre les crises financière et alimentaire.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient respectivement de 0,9 point, de 0,4 point et de 1,5 point.

Du côté des emplois, la croissance économique serait soutenue principalement par la consommation finale et la formation brute du capital fixe (FBCF). En effet, la FBCF augmenterait de 14,5% contre 2,7% en 2009, en liaison avec le niveau d'investissement du privé qui augmenterait de 36,4%. Quant à la consommation finale, elle progresserait de 8,4% en 2010 contre 3,2% un an plutôt, suite à la hausse de 10,9% de la consommation des ménages.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient respectivement de 7,0 points, 2,8 points et -7,0 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 9,4% contre 11,9% en 2009 et le taux d'investissement global se situerait à 21,5% en 2010 contre 21,2% un an plus tôt.

En 2010, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte de hausse modérée des prix. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,1% contre 2,2% un an plus tôt. La progression des prix au niveau de la fonction « transports » a été atténuée par la modération de leur progression au niveau des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « restaurants et hôtels » notamment. L'inflation sous-jacente s'est établie à 0,3% contre 2,4% en 2009.

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat seraient marquées par une amélioration des principaux soldes suite à une hausse relativement plus importante des recettes par rapport aux dépenses. En effet, les recettes budgétaires augmenteraient de 8,4% pour représenter 19,1% du PIB contre 18,5% un an plus tôt. Cette évolution est induite aussi bien par les recettes fiscales que non fiscales. Les recettes fiscales progresseraient de 8,7%. Cette situation s'expliquerait par les diverses mesures et réformes initiées au niveau des régies financières. Il s'agit notamment de la mise en œuvre des réformes structurelles identifiées dans le cadre de l'exécution du programme avec le FMI afin d'élargir l'assiette fiscale, de réduire les risques sur le Budget en termes de passifs conditionnels, d'améliorer l'efficacité de son exécution et de favoriser une croissance plus forte. Au titre de ces réformes, il est à noter la généralisation de l'identifiant fiscal unique au niveau des Douanes et Impôts, l'extension au niveau de l'administration des Douanes du système Sydonia++ à douze (12) unités régionales additionnelles des Directions Régionales. Par ailleurs, il a été mis en œuvre l'intégration et la fédération de tous les agents de la douane et du Port Autonome de Cotonou au sein d'un guichet unique avec l'appui du MCA ainsi que l'introduction de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP).

Quant aux recettes non fiscales, leur progression serait imputable aux amendes et condamnations pécuniaires et aux recettes exceptionnelles liées aux droits de licence 3ème génération et l'institution des redevances sur les communications GSM.

Les dons seraient en hausse de 21,8% contre 92,5% en 2009. Ils représenteraient respectivement 3,7% et 3,2% du PIB nominal.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 3,2%, impulsés par les dépenses courantes qui augmenteraient de 10,6% en 2010. Les dépenses totales et prêts nets représenteraient 24,7% du PIB contre 25,5% en 2009. L'augmentation des dépenses courantes s'expliquerait, notamment par la poursuite de la politique de recrutement et de relèvement des salaires dans la fonction publique et par la progression des intérêts payés au titre de la dette publique. En effet, la masse salariale serait en hausse de 7,7% et les intérêts de la dette publique progresseraient de 57,7%. S'agissant des dépenses en capital, elles régresseraient de 11,8%, dont 51,5% sur ressources internes en relation avec la fin ou le gel des grands travaux de l'Etat.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'améliorerait en passant de 7,4% du PIB en 2009 à 6,3% en 2010. Quant au déficit global, il passerait de 4,2% en 2009 à 2,6% en 2010.

L'encours de la dette publique totale s'établirait à 21,9% du PIB contre 26,8% en 2009. Le service de la dette publique représenterait 23,1% des recettes budgétaires totales contre 18,9 % en 2009.

Le solde de la balance des paiements devrait ressortir en excédent de 15,0 milliards, après le déficit de 45,7 milliards estimé en 2009. Le déficit des transactions courantes devrait se situer à 304,9 milliards contre une estimation de 242,5 milliards en 2009. Cette évolution résulterait de la hausse des importations, en ligne notamment avec l'envolée des cours du pétrole et la reprise du commerce de réexportation, qui a eu un effet haussier sur les approvisionnements en produits alimentaires et autres biens de consommations courantes. L'impact de la hausse des importations a été quelque peu atténué par une amélioration des exportations, reflétant notamment les effets des actions de promotion des filières d'exportation, telles que les noix d'anacarde.

La situation monétaire se caractériserait par un accroissement des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Les avoirs extérieurs nets sont attendus à 661,0 milliards à fin décembre 2010, en hausse de 15,0 milliards par rapport à la même période de l'année 2009. L'encours du crédit intérieur ressortirait à 632,5 milliards à fin décembre 2010, en hausse de 39,4 milliards ou 6,6% par rapport à fin décembre 2009. La position nette créditrice du Gouvernement s'établirait à 100,2 milliards à fin décembre 2010 contre 105,4 milliards un an plus tôt, soit une détérioration de 5,2 milliards. Cette évolution traduit l'effet de la hausse des concours bancaires accordés à l'Etat à la suite des émissions de titres publics. L'encours des crédits au secteur privé devrait progresser de 34,2 milliards ou 4,9%, pour s'établir à 732,7 milliards, en liaison avec l'augmentation de 34,5 milliards des crédits ordinaires. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire augmenterait de 4,5% pour s'établir à 1.242,9 milliards à fin décembre 2010.

2.1.2 ETAT DE CONVERGENCE EN 2010

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2010 ressortirait à 1,0% du PIB pour un objectif de 0,6% prévu au programme pluriannuel 2010-2014. Cette amélioration serait imputable à la bonne tenue des recettes et à la contraction des dépenses en capital sur ressources propres.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi en 2010 à 2,1 % contre 2,2 % en 2009. Pour l'année 2010, le taux d'inflation sous-jacente a été de 0,3% contre 2,4% en 2009.
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 21,9% du PIB en 2010 contre 26,8% en 2009 pour un objectif de 22,2%.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2010 ;
 - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 44,7% contre 45,1% un an plus tôt pour un objectif de 39,0%. Cette situation s'expliquerait par une hausse, de la masse salariale de 7,7% en liaison avec la poursuite du programme de recrutement par l'Etat. Ce ratio, hors appuis budgétaires et ressources PPTE s'établirait à 42,3% en 2010.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 19,8% contre 44,3% en 2009 pour un objectif de 25,2 %. Cette forte dégradation du ratio s'expliquerait notamment par la fin des grands travaux entrepris par les pouvoirs publics et les difficultés de trésorerie engendrée par la forte hausse des dépenses courantes. Corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTE, le ratio s'établirait à 18,7% en 2010.
- **Le ratio déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** pourrait s'établir à 10,6% en 2010 contre 9,4% en 2009 pour un objectif de 12,6% conformément au programme pluriannuel 2010-2014.
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 16,1 % en 2009 à 16,6% en 2010 pour un objectif de 18,3% conformément au programme pluriannuel 2010-2014.

En 2010, le Bénin respecterait quatre (04) critères de convergence contre trois (03) en 2009. Les quatre (04) critères n'ayant pas été respectés en 2010 sont ceux du second rang.

2.1.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015

Le programme pluriannuel du Bénin au titre de la période 2011-2015 est parvenu à la Commission le 03 novembre 2010. Il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP 3)

Principaux éléments du programme

Les grandes orientations de la politique économique pour la période 2011-2015 du présent Programme Pluriannuel de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité s'inscrivent dans le cadre de la vision Bénin 2025, Alafia et les orientations stratégiques de développement (OSD). Ces orientations sont en cohérence avec les objectifs du programme économique et financier avec le FMI et le programme monétaire 2011.

La mise en œuvre des OSD repose sur le Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et les Plans de Développement Communaux (PDC) bâtis autour de cinq piliers de développement qui sont : i) le pilier central : Transport, Commerce et Services logistiques ; ii) le pilier Coton-Textile ; iii) le pilier Agroalimentaire ; iv) le pilier BTP et Matériaux de construction incluant le bois ; v) le pilier Culture, Tourisme et Artisanat. L'opérationnalisation du PAP et du PDC se réalisera à travers un ensemble de cinq (5) principaux axes intégrés :

- l'accélération de la croissance qui devrait se situer à 3,5% en 2011 pour s'établir à 6,0% en 2015 ;
- le développement des infrastructures ;
- le renforcement du capital humain ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- le développement équilibré et durable de l'espace national.

En outre, la mise en œuvre effective des différentes actions identifiées dans le cadre du PAP et du PDC permettrait au Bénin de maintenir une stabilité des prix et de contenir le déficit public et du compte courant de la balance des paiements à un niveau soutenable.

A cet égard, il sera mis en œuvre dans le secteur primaire des actions prioritaires dont notamment :

- l'intensification de la mise en place des aménagements hydro agricoles et des mécanismes de leur gestion durable;
- la poursuite de la mécanisation des opérations agricoles et de post-récolte;
- le développement des fermes semencières et de géniteurs à haut rendement en vue de l'approvisionnement des producteurs ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des ressources agro sylvo pastorales et halieutiques;

- le renforcement des capacités des structures de recherche agricole et de conseil agricole;
- le renforcement des capacités des centres de formation aux métiers de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- la faciliter de l'accès aux crédits et aux intrants agricoles végétaux, animaux et halieutiques (engrais, pesticides, produits vétérinaires, aliments de bétails et d'espèces aquatiques, etc.).

Dans le secteur secondaire, la croissance économique attendue serait tirées dans le BTP, notamment par:

- la réalisation des infrastructures dans le cadre de la célébration du 1er août 2011 à Natitingou et la poursuite des activités non achevées du Cinquantenaire de l'indépendance du Bénin ;
- la poursuite et la mise en œuvre du Projet d'Aménagement et d'assainissement dans les villes ;
- la poursuite et la mise en œuvre du Programme Spécial de Réhabilitation de la ville d'Abomey et de Porto-Novo.

Dans le domaine industriel, de l'eau et de l'énergie, les actions porteront sur :

- l'accélération des travaux de la zone franche industrielle de Sèmè-Kraké et du site industriel de Gakpé ;
- la mise en œuvre du programme de compétitivité industrielle (maintenance industrielle, normalisation, métrologie et qualité) ;
- la création et la mise en œuvre un Fonds d'Investissement pour le Développement Industriel (FIDI) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'aide aux industries privées en difficultés ;
- la poursuite de l'inter connexion des localités urbaines et rurales;
- la poursuite de l'électrification des localités urbaines et rurales;
- la finalisation des travaux d'installation des turbines à gaz de 80 MW à Maria Gléta ;
-
- la poursuite de la construction et de la réhabilitation des points d'eau en milieu rural ;
- l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité dans les zones périurbaines ;

Quant au secteur tertiaire, ses performances seraient induites par le dynamisme du sous secteur des Transports et Télécommunications en relation avec les actions dont les principales sont :

- réhabiliter les pistes de desserte rurale;
- poursuivre la rénovation, l'entretien et la densification du réseau routier;
- poursuivre la mise en œuvre du règlement N° 14 de l'UEMOA relatif au contrôle des surcharges à l'essieu, par la multiplication des postes de péage et de pesage et la densification du contrôle sur le réseau routier et dans les centres de production de fret ;

- moderniser le réseau postal par la création de cybercafés à accès public, le développement des applications en réseau et l'informatisation des bureaux de poste ;
- réaliser les travaux de sécurisation des liaisons à fibres optiques ;
- achever le processus d'ouverture du capital de Bénin Telecom SA ; mettre en place un cadre juridique et institutionnel favorable au développement des TIC et de ses applications.

Sur la période du programme, le taux de croissance économique serait de 3,5% en 2011, 4,7% en 2012, 5,6% en 2013 et de 6,0% en 2014 et 2015 respectivement. Ces performances seraient imputables aux efforts d'investissement du Gouvernement qui en outre, s'emploiera à mettre en place toutes les conditions requises pour favoriser la participation du secteur privé au financement de l'économie en relation avec la promotion des Investissements Directs Etrangers (IDE), le développement des Partenariats-Publics Privés (PPP), l'introduction de nouveaux instruments de financement, le renforcement de la bancarisation du pays, la mobilisation de l'épargne nationale et la promotion de la microfinance.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation serait maîtrisée en dessous de la norme communautaire de 3% en liaison avec une production agricole vigoureuse, un approvisionnement adéquat des marchés et une politique budgétaire rigoureuse.

En ce qui concerne la gestion budgétaire durant la période 2011-2015, le gouvernement entend poursuivre le renforcement et la mise en œuvre des actions au niveau des différentes régies financières. Il s'agit notamment de : (i) la mise en œuvre de la fiscalité de développement, (ii) l'élargissement de l'assiette fiscale à travers l'extension de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) au secteur informel, (iii) la maîtrise des exonérations fiscales et sur la dotation des régies financières de moyens conséquents. Dans cette perspective, les prévisions indiquent une augmentation régulière des recettes. En effet, le taux de pression fiscale évoluerait au dessus de la norme communautaire de 17% sur la période du programme en passant de 17,7% en 2011 à 19,5% en 2015.

En ce qui concerne les dépenses, la politique budgétaire visera davantage les secteurs prioritaires définis dans le SRP 3 avec une plus grande maîtrise des dépenses et des contrôles. Dans cette perspective, le déficit global hors dons passerait de 5,7% du PIB en 2011 à 3,7% en 2015.

En matière d'endettement, le privilège sera toujours accordé aux dons et aux prêts hautement concessionnels. Le taux d'endettement total passerait de 21,4% du PIB en 2011 à 19,9% du PIB en 2015.

La politique de la monnaie et du crédit continuera de s'inscrire dans la consolidation de la stabilité monétaire de l'Union tout en autorisant un financement approprié de l'activité économique.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme du Bénin est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence des programmes

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec la Loi de Finances, gestion 2011, le programme monétaire pour l'année 2011 et le SRP 3.

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément à l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence est marqué par une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les projections sur la période 2011-2015 indiquent que les quatre critères de premier rang seraient respectés dès 2011.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel 2011-2015 est bâti sur l'hypothèse d'un taux de croissance moyen de 5,1% au cours de la période, d'une amélioration des recouvrements et d'une maîtrise des dépenses courantes.

Les mesures envisagées et les résultats attendus témoignent de l'option des Autorités du Bénin à réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire et ceux du SRP 3. A cet égard, la vision Bénin 2025 et toutes les autres actions notamment le Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et les Plans de Développement Communaux (PDC) auxquelles se réfère le présent programme constituent une démarche adéquate pour consolider les bases d'une croissance forte et durable. Au regard des résultats obtenus par l'économie béninoise au cours des années passées et de l'hypothèse de la poursuite de la restructuration de l'économie, à travers la mise en œuvre effective des programmes sectoriels et l'application de diverses réformes visant à lever les contraintes à l'investissement privé, les objectifs du programme pour la période 2011-2015 semblent réalisables.

Au plan des finances publiques, nonobstant les hausses prévues durant la période pour les recettes fiscales, il importe de redoubler les efforts afin de maîtriser les dépenses relatives à la masse salariale et au service de la dette. Autrement, les fortes progressions de ces dépenses amorcées depuis quelques années pourraient compromettre la dynamique de consolidation des acquis de la convergence.

2.1.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le profil des performances du Bénin décrit dans le présent programme pluriannuel, couvrant la période 2011-2015, précise que les normes communautaires associées aux critères de premier rang seront respectées et consolidées sur l'ensemble de la période. Le critère clé qui est le solde budgétaire de base hors dons rapporté au PIB ressort positif sur toute la période et s'établirait à 1,6% en 2015.

Le programme pluriannuel 2011-2015 s'inscrivant dans la logique de consolidation de ces performances, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'adopter le présent programme tout en invitant les Autorités du Bénin à prendre les dispositions nécessaires pour intensifier l'effort de maîtrise de la masse salariale et du service de la dette publique.

La Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités béninoises à :

- Mettre en œuvre les actions identifiées dans le cadre du SRP3, notamment celles portant sur la maîtrise de l'eau et de l'énergie ;
- poursuivre des restructurations sectorielles susceptibles d'induire une croissance forte et soutenue ;
- poursuivre des efforts d'assainissement des finances publiques par une mobilisation accrue des recettes et une maîtrise de l'évolution des dépenses courantes, notamment celles relatives à la masse salariale et au service de la dette publique.

BENIN:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011
1. INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	2,5	1,7	-1,4	1,0	0,0
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	1,3	7,9	2,2	2,1	2,8
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	14,4	17,1	26,8	21,9	21,4
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	32,0	35,6	45,1	44,7	43,7
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	31,1	33,9	40,3	42,3	42,5
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	19,1	20,6	44,3	19,8	22,8
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	18,5	19,6	39,5	18,7	22,2
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-10,0	-9,1	-9,4	-10,6	-10,2
Taux de pression fiscale (en %) (norme>=17%)	16,9	17,2	16,1	16,6	17,7
2- TAUX DE CROISSANCE	4,6	5,0	2,7	2,8	3,5

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

La croissance de l'activité économique en 2010, ressortirait à 5,5% contre 3,2% en 2009. Elle serait essentiellement portée par les secteurs secondaire et tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à -0,6% contre 2,6% en 2009. En 2011, le taux de croissance du PIB réel serait de 6,0%.

La situation des finances publiques serait marquée par une légère amélioration des soldes budgétaires. Le déficit global serait de 4,4% du PIB en 2010 contre 4,8% en 2009. Il représenterait 3,2% du PIB en 2011.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant ressortirait à 11,4% du PIB en 2010 contre 8,3% en 2009.

La masse monétaire s'accroîtrait de 17,1%, pour s'établir à 1.297,0 milliards, traduisant la hausse concomitante de 18,3% des dépôts en banques et de 13,4% de la circulation fiduciaire.

S'agissant des indicateurs de convergence, cinq (05) critères seraient respectés en 2010 contre quatre (04) en 2009. Les quatre (04) critères de premier rang seraient respectés. S'agissant de ceux du second rang, seul celui relatif au ratio des investissements publics financés sur ressources propres serait respecté. En 2011, la situation serait la même comme en 2010.

2.2.1 PRODUCTION

L'activité économique en 2010, enregistrerait une croissance de 5,5% contre 3,2% en 2009. Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 4,3% contre une baisse de 5,0% en 2009. Cette évolution serait portée principalement par l'agriculture qui passerait d'une baisse de 13,7% en 2009 à une hausse de 6,3% en 2010.

En ce qui concerne l'agriculture vivrière, la production céréalière ressortirait en hausse de 4,4% contre une régression de 16,6% en 2009 en liaison avec les bonnes récoltes de mil (+10,0%), de maïs (+9,0%) et de sorgho (+10,0%). La production céréalière passerait de 3 634 400 tonnes en 2009 à 3 794 700 tonnes en 2010, sous l'hypothèse de bonnes conditions pluviométriques et grâce aux mesures gouvernementales pour soutenir la production agricole, à savoir les subventions des intrants, l'encadrement des producteurs et l'appui à la recherche.

S'agissant de l'agriculture de rente notamment la production cotonnière, elle passerait de 414 500 tonnes en 2009 à 515 000 tonnes en 2010, soit accroissement de 24,2%. Cette augmentation s'expliquerait par l'incitation des producteurs avec le relèvement du prix du kg de coton qui passe de 160 francs CFA à 182 francs CFA, la poursuite des mesures relatives aux subventions des intrants et le versement attendu d'une ristourne aux producteurs.

Le secteur secondaire devrait poursuivre son dynamisme au cours de l'année 2010. Sa croissance ressortirait à 11,0% contre 15,1% en 2009. Cette croissance serait

tirée par l'ensemble des branches, particulièrement celles des industries extractives (+24,9%) et des industries manufacturières (+9,5%).

Les performances des industries extractives s'expliqueraient non seulement par la production des cinq mines d'or déjà en activité (Mana, Youga, Kalsaka, Taparko et Belahouro) mais également par la mise en exploitation de la mine d'or d'Essakane qui représente la plus grande mine d'or du Burkina Faso. La production d'or attendue serait de 18.804 kg en 2010 contre 13.992 kg en 2009.

S'agissant de l'évolution de la production des industries manufacturières, elle serait portée par les branches « boissons et tabac modernes » (+20,7% contre +0,4% en 2009), « l'égrenage de coton » (+83,9% contre une baisse de 29,1% en 2009) et les « autres industries manufacturières modernes » (+19,9% contre -1,9% en 2009).

Le secteur tertiaire croîtrait en 2010 de 5,0% contre 2,8% en 2009. Cette accélération de la croissance serait principalement le fait des services marchands qui augmenteraient de 7,9% contre 3,9% en 2009. Cette situation est induite par les efforts consentis par le Gouvernement pour améliorer l'environnement des affaires. De ce fait, le « commerce », les « transports, entrepôts et communications », les « services financiers » et les « autres services marchands » augmenteraient respectivement de 3,8% ; 10,2% ; 19,6% ; et 7,7%. Cette croissance serait également soutenue par le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO), le Salon international du tourisme et de l'hôtellerie (SITHO), la Semaine nationale de la culture (SNC), l'élection présidentielle et le Cinquantenaire de l'indépendance du Burkina Faso.

Quant aux services non marchands, ils croîtraient de 1,1% contre 1,5% une année plus tôt.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient respectivement de 1,2 point, de 2,3 points et de 2,0 points.

Du côté de l'emploi, la croissance du PIB serait soutenue par la consommation qui s'inscrirait en hausse de 9,6% en 2010 contre 0,5% en 2009. Cette augmentation serait principalement tirée par la progression de 11,9% de la consommation privée contre 0,6% en 2009. La consommation publique croîtrait de 2,7% contre 0,2% en 2009). La hausse de la consommation privée serait, entre autres, due à l'amélioration des revenus des ménages agricoles, notamment les producteurs de coton, en raison de la revalorisation du prix d'achat au producteur du kilogramme de coton graine.

La formation brute de capital fixe (FBCF) enregistrerait une hausse de 4,8% contre une baisse de 2,3% une année plus tôt.

L'investissement s'inscrirait en hausse de 4,8% contre une baisse de 2,3% en 2009

En ce qui concerne Les échanges extérieurs, les exportations croîtraient de 11,8% en 2010 pour se chiffrer à 394,6 milliards de francs CFA contre 353,0 milliards de francs CFA en 2009. La hausse serait liée à l'exportation de l'or qui enregistrerait de bonnes perspectives de production. Les importations augmenteraient de 21,6% contre une diminution de 3,5% une année plus tôt. Elles se situeraient à 848,2 milliards de francs CFA en 2010 contre 697,5 milliards de francs CFA en 2009.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ressortiraient à 7,6 points à 1,5 point et -3,6 points.

En 2011, la croissance du PIB rée s'établirait à 6,0% sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 3,8% en relation avec les bonnes conditions climatiques, l'encadrement des producteurs, les actions gouvernementales pour fournir à bonne date les intrants et le relèvement du prix du coton aux producteurs.

Dans le Secteur secondaire, la croissance se situerait à 9,7%. Cette croissance serait portée essentiellement par les industries extractives, les industries manufacturières et le BTP. Au niveau des industries extractives, la production d'or atteindrait 25 700 kilogrammes

Les activités dans le BTP, continueraient par se raffermir en liaison avec la réalisation de grands chantiers, notamment la ZACA ainsi que des constructions de routes, du barrage de Samandéni et l'extension des aménagements du barrage de Bagré. A ces constructions, il faut adjoindre celles des infrastructures socioéconomiques (écoles, hôpitaux, centres de santé) et les différents chantiers des entreprises privées et des ménages. En outre, le secteur secondaire devrait bénéficier des activités de la nouvelle usine de filature qui sera installée dans la région des Hauts Bassins dont l'exploitation est prévu pour la campagne 2011/2012.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, il croîtrait en moyenne de 5,5% sous l'impulsion du de sa composante marchande dont la dynamique de croissance serait imputable principalement au commerce, aux transports et télécommunications. Le commerce augmenterait de 7,8%. Cette croissance serait soutenue par les résultats des réformes en cours pour la consolidation du climat des affaires, notamment la simplification des formalités de création d'entreprises et l'allègement de la fiscalité pour les créateurs d'entreprises conformément aux recommandations du cadre annuel de concertation Gouvernement/secteur privé. Les transports et télécommunications progresserait de 12,0% en faveur de la poursuite de la politique de libéralisation du secteur des télécommunications.

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient de 1,1 point, 2,2 points et 2,8 points respectivement.

Du côté de l'emploi, la croissance du PIB serait soutenue par la consommation finale et la FBCF. La consommation finale s'inscrirait en hausse de 3,2% en 2011 contre 4,8% en 2010. Cette augmentation serait tirée aussi bien par la progression de sa composante publique que privée qui augmenteraient de 3,8% et 1,7% respectivement quant à la FBCF, elle progresserait de 7,5% sous l'impulsion de la FBCF privée de 9,0% et de la FBCF publique de 8,2%. L'investissement s'inscrirait en hausse de 4,8% comme en 2010.

En ce qui concerne Les échanges extérieurs, les exportations croîtraient de 37,6% en 2011 pour se chiffrer à 543,0 milliards de francs CFA contre 394,6 milliards de

francs CFA en 2010. La hausse serait liée à l'exportation de l'or qui enregistrerait de bonnes perspectives de production. Les importations augmenteraient de 16,3% contre une hausse de 21,6% une année plus tôt. Elles se situeraient à 986,1 milliards de francs CFA en 2011 contre 848,2 milliards de francs CFA en 2010.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ressortiraient à 4,0 points à 1,8 point et -0,2 points.

2.2.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi en 2010 à -0,6% contre 1,4% en 2009. Cette baisse s'explique principalement par le recul des prix au niveau des fonctions « transports » (-1,2%) et « communication » (-18,9%), atténué par une hausse modérée des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,5% contre +2,5% en 2009). Quant à l'inflation sous-jacente, elle s'est établie à -1,1% en 2010 contre 3,1% un an auparavant.

2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2010, la situation des finances publiques serait marquée par une progression de 23,9% des recettes budgétaires, représentant 14,6% du PIB contre 13,7% en 2009. Cette évolution serait induite par les recettes fiscales qui enregistreraient une progression de 12,8% en 2010. Ces performances sont expliquées entre autres, par la campagne nationale sur le civisme fiscal réalisée au cours du premier trimestre 2010, le renforcement du contrôle, la lutte contre la fraude et la poursuite de l'approche « unité de recouvrement ». Quant aux recettes non fiscales, elles ont plus que doublé en enregistrant une hausse de 147,2% pour représenter 2,4% du PIB contre 1,1% en 2009. Cette progression est en grande partie expliquée par le renouvellement des licences des sociétés de télécommunications pour 54,5 milliards de francs CFA. Les dons représenteraient 6,4% du PIB en 2010 contre 5,9% en 2009.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 21,1% contre 21,2% en 2009. Les dépenses totales et prêts nets représenteraient 25,3% du PIB contre 24,4% en 2009. Les dépenses courantes augmenteraient de 7,2%. Cette progression s'expliquerait par la poursuite de la régularisation des avancements, la prise en compte des intégrations et des engagements statutaires ainsi que l'incidence financière des nouvelles mesures du régime indemnitaire applicable aux magistrats. Les transferts et subventions augmenteraient de 4,0%. Cette évolution serait engendrée, entre autres, par la prise en charge des dépenses liées à l'élection présidentielle, au renforcement de l'aide destinée aux couches défavorisées de la population et à l'apurement de la dette sociale des universités. S'agissant des dépenses en capital, elles progresseraient de 23,2%, dont 20,9% sur ressources internes.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'élèverait à 10,9% du PIB en 2010 contre 10,7% en 2009. Quant au déficit global, il passerait de 4,8% en 2009 à 4,4% en 2010.

L'encours de la dette publique totale s'établirait à 26,3% du PIB contre 26,4% en 2009. Le service de la dette publique représenterait 30,3% des recettes budgétaires totales contre 23,1 % en 2009.

En 2011, les recettes budgétaires augmenteraient de 4,9% pour représenter 14,1% du PIB contre 14,7% en 2010. Cette hausse serait soutenue par la progression de 9,6% des recettes fiscales en relation avec la poursuite des actions du Gouvernement dans le cadre de la réforme de la politique fiscale adoptée en octobre 2008 qui doit permettre de simplifier le dispositif fiscal, moderniser la gestion de l'administration fiscale et favoriser la croissance économique. Les recettes non fiscales enregistreraient une baisse de 19,1%. Les dons également reculeraient de 11,4% pour représenter 5,3% du PIB contre 6,5% en 2010.

Les dépenses totales et prêts nets régresseraient de 3,6% contre une hausse de 21,1% en 2010. Les dépenses totales et prêts nets représenteraient 22,6% du PIB contre 25,6% en 2010. Les dépenses courantes augmenteraient de 4,8%, soutenue par la masse salariale qui progresserait de 5,7%. Cette progression s'expliquerait par la poursuite de la régularisation des avancements, la prise en compte des intégrations et des recrutements. Les intérêts de la dette reculeraient de 8,1%.

S'agissant des dépenses en capital, elles progresseraient de 0,4% avec une baisse de 7,4% sur ressources internes.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'élèverait à 8,5% du PIB contre 10,9% en 2010. Quant au déficit global, il passerait de 3,2% en 2011 à 4,4% en 2010.

L'encours de la dette publique totale s'établirait à 30,5% du PIB contre 26,5% en 2010. Le service de la dette publique représenterait 30,5% des recettes budgétaires totales contre 30,3 % en 2010.

2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

La balance des paiements ressortirait excédentaire de 20,0 milliards de FCFA en 2010, en recul de 204,7 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente. Cette détérioration du solde global des échanges extérieurs serait imputable à la dégradation simultanée du solde du compte courant et de celui du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit du compte courant devrait se creuser de 139,3 milliards pour ressortir à 320,5 milliards, du fait essentiellement de la dégradation du solde commercial liée à un accroissement des importations plus élevé que celui des exportations. Hors dons, le déficit du compte courant ressortirait à 11,4% du PIB en 2010 contre une estimation de 8,3% en 2009.

Les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital ressortiraient à 340,5 milliards. Par rapport aux estimations de 2009, elles seraient en régression de 16,4%, due exclusivement aux opérations financières (-37,6%), les transferts de capital étant prévus en hausse de 27,2%.

2.2.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires s'accroîtraient de 20,0 milliards, d'une année à l'autre pour s'établir à 583,5 milliards à fin décembre 2010.

L'encours du crédit intérieur, en ressortant à 784,0 milliards à fin décembre 2010, enregistrerait une hausse de 141,3 milliards ou 22,0%. La position nette débitrice du Gouvernement s'est détériorée de 34,0 milliards, pour s'établir à 4,6 milliards à fin décembre 2010, en liaison essentiellement avec l'accroissement des concours des banques à l'Etat. Les crédits à l'économie ressortiraient à 779,4 milliards, en hausse de 16,0% par rapport à décembre 2009, du fait de la progression de 16,1% des crédits ordinaires. Durant la période, les crédits de campagne s'accroîtraient légèrement de 2,9 milliards ou 13,1%, en raison du dénouement de la plupart des concours octroyés à des sociétés cotonnières. La hausse des concours bancaires au secteur privé résulte des mises en place faites en faveur d'entreprises exerçant dans le secteur minier, ainsi qu'aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications, du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'accroîtrait de 17,1%, pour s'établir à 1.297,0 milliards, traduisant la hausse concomitante de 18,3% des dépôts en banques et de 13,4% de la circulation fiduciaire.

2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence en 2010 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2010 ressortirait à 0,4% du PIB contre -1,3% en 2009 pour un objectif de -1,8%. Cette amélioration serait imputable à la bonne tenue des recettes fiscales. Ce ratio s'établirait à 0,1% en 2011
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi en 2010 à -0,6% contre 2,6% en 2009. Quant à elle à l'inflation sous-jacente, elle s'est établie à -1,1% en 2010 contre 3,1% en 2009.
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 26,5% du PIB en 2010 contre 26,4% en 2009 pour un objectif de 27,1%. En 2011, ce ratio serait de 30,5% du PIB.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2010 comme en 2011 ;

- **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté aussi bien en 2010 et 2011.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 44,1% contre 46,2% un an plus tôt pour un objectif de 47,3%. Cette situation s'expliquerait par une hausse, de la masse salariale de 7,6% en liaison avec la poursuite du programme de recrutement par l'Etat. La masse salariale représenterait 42,5% des recettes fiscales en 2011.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** atteindrait 51,1% contre 47,6% en 2009 pour un objectif de 45,6 %. En 2011, les investissements sur ressources propres s'établiraient à 43,1% des recettes fiscales.
- **Le ratio déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'établirait à 11,4% en 2010 contre 8,3% en 2009 pour un objectif de 13,1% conformément au programme pluriannuel 2010-2014. Le déficit du solde courant extérieur, hors dons s'établirait à 9,6% en 2011.
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 12,6 % en 2009 à 12,3% en 2010 pour un objectif de 12,1% conformément au programme pluriannuel 2010-2014. Il serait de 12,3% en 2011.

En 2010, le Burkina Faso respecterait cinq (05) critères de convergence contre quatre (04) en 2009. Tous les quatre (04) critères de premier rang seraient respectés. En ce qui concerne les critères de second rang, seul celui relatif aux investissements publics financés sur ressources internes serait respecté. En 2011 également, cinq (05) critères seraient respectés. Il s'agit des quatre critères de premier rang et du critère relatif à l'investissement sur ressources propres.

2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique du Burkina Faso serait marquée en 2010 par un regain de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire. Toutefois, cette accélération de l'activité risque d'être contrariée par faute de maîtrise de l'eau et de l'énergie.

En matière des finances publiques, les efforts consentis pour mobiliser davantage de ressources semblent encore insuffisants pour prendre en charge de la croissance des dépenses courantes.

Afin de sauvegarder et d'améliorer les performances macroéconomiques du Burkina Faso, les Autorités sont invitées à :

- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques sectorielles en vue de la consolidation et de la diversification des bases de production ;

- poursuivre l'assainissement de la situation financière de la filière coton, en vue de la rendre plus attractive au producteur, de relever son niveau de production et de renforcer sa compétitivité ;
- mettre en œuvre les mesures nécessaires pour promouvoir la production et la disponibilité de l'énergie électrique ;
- poursuivre les efforts visant à améliorer le recouvrement des recettes fiscales ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale et les transferts et subventions.

BURKINA FASO

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	-1,8	-2,1	-1,3	0,4	0,1
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	-0,2	10,7	2,6	-0,6	3,0
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	22,9	23,4	26,4	26,5	30,5
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	46,3	44,7	46,2	44,1	42,5
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	39,1	39,3	37,7	36,6	35,9
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	35,2	43,7	47,6	51,1	43,1
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	29,7	38,4	38,9	42,4	36,5
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-9,0	-8,1	-8,3	-11,4	-9,6
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	12,5	12,1	12,6	12,3	12,3
2 – Taux de croissance	3,6	5,2	3,2	5,5	6,0

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

En 2010, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 3,0% contre 3,8% en 2009. Cette décélération se justifierait principalement par les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique constatées au premier trimestre et les baisses observées au niveau des productions de l'agriculture d'exportation et de l'extraction minière. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de faibles tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,8% contre 1,0% en 2009.

La situation des finances publiques se caractériserait par un déficit budgétaire global, qui représenterait 1,6% du PIB contre un excédent de 0,7% en 2009, en rapport avec la progression des dépenses.

Les comptes extérieurs se caractériseraient par une baisse de l'excédent du solde courant qui ressortirait à 4,6% du PIB contre 7,4% du PIB en 2010. En 2011, l'excédent représenterait 3,0% du PIB.

La situation monétaire serait marquée par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire progresserait de 8,2% pour s'établir à 3 798,3 milliards à fin décembre 2010.

En matière de convergence, six critères dont les quatre de premier rang seraient respectés en 2010. Les deux critères de second rang respectés seraient ceux relatifs au solde extérieur courant et au taux de pression fiscale.

2.3.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2010, la croissance économique ressortirait à 3,0% contre 3,8% en 2009. Elle serait principalement tirée par le bon comportement des BTP et de la branche agroalimentaire.

Le secteur primaire enregistrerait une baisse de 0,3% contre une hausse de 6,4% en 2009. Ce résultat découlerait d'une forte baisse des productions de l'agriculture d'exportation et de l'extraction minière.

Les récoltes de café et de cacao connaîtraient respectivement un recul drastique de 33,4% et 17,1% en rapport avec d'une part, le vieillissement des vergers et d'autre part, le délaissement de certaines plantations au profit des cultures vivrières et de l'hévéa. La production d'ananas régresserait de 17,0% en raison du manque d'investissement. Par contre, les autres cultures industrielles relatives au coton, à l'anacarde, à l'hévéa, à l'huile de palme et à la banane enregistreraient des hausses importantes. De même, la production de la branche agriculture vivrière et élevage augmenterait de 3,3% en liaison avec les actions de développement des produits vivriers, notamment les investissements dans la production rizicole.

En ce qui concerne l'extraction minière, la production de pétrole brut régresserait de 24% en raison de l'arrêt de l'exploitation de certains puits lié à des travaux de

maintenance. De même, la production d'or enregistrerait un repli de 25,9% du fait notamment, des mouvements de revendications des populations riveraines des zones d'exploitation. En revanche, la production de gaz naturel augmenterait de 6,5%, grâce aux investissements réalisés et à la forte demande nationale pour l'alimentation des centrales thermiques à des fins de production d'électricité.

Quant au secteur secondaire, sa valeur ajoutée augmenterait de 3,3% contre une baisse de 1,5% en 2009. Cette évolution s'expliquerait notamment, par la hausse de 13,6% de la production de la branche BTP en liaison avec la mise en œuvre des actions du programme de lutte contre la pauvreté dans les secteurs sociaux et la réalisation d'un certain nombre de travaux publics dont la réhabilitation de l'hôtel Ivoire et de l'autoroute du nord. L'agroalimentaire connaîtrait également une progression de 14,5% du fait de la reprise de la distribution des produits alimentaires dans les zones Centre Nord Ouest (CNO), le recul de la contrebande, l'entrée en exploitation d'une minoterie, le développement de la production des aliments de volaille et la reconquête des marchés des pays voisins. La production de l'industrie du bois serait aussi en hausse, en liaison avec le renforcement des investissements réalisés et la croissance de la demande intérieure et régionale.

Par contre, la production des produits pétroliers se situerait finalement au même niveau que celui de l'année précédente, étant donné les efforts exceptionnels fournis pour pallier les difficultés d'approvisionnement en électricité constatées au cours du premier trimestre.

S'agissant du secteur tertiaire, la croissance se poursuivrait en s'établissant à 4,9%. Elle serait impulsée par le regain d'activité constaté au niveau de la branche commerce qui progresserait de 5,4% contre 3,4% avec en 2009. Les télécommunications et les transports maintiendraient leur expansion en croissant, respectivement, de 5,5% et 2,2%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de -0,1 point, 0,8 point et 2,3 points.

Au niveau de la demande, la croissance du PIB serait soutenue par la consommation et les investissements. La consommation finale s'accroîtrait de 4,9% sous l'impulsion de ses deux composantes. Cette situation s'expliquerait par l'amélioration du contexte sociopolitique et la progression de l'emploi. Quant aux investissements, ils progresseraient de 3,5% sous l'effet de sa composante privée. La composante publique enregistrerait une baisse de 1,5%. Au plan des échanges extérieurs, Les exportations régresseraient de 0,8%, en rapport avec la baisse des volumes vendus de cacao, de café et de pétrole brut. Dans le même temps, les importations connaîtraient un ralentissement de leur rythme de croissance consécutif à l'évolution de l'activité économique dans son ensemble. Elles augmenteraient de 1,5% contre 5,2% en 2009.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient, de 2,9 points, 1,6 point et -1,5 point, respectivement.

Le taux d'investissement et le taux d'épargne intérieur brut s'établiraient respectivement à 9,6% et à 13,0%.

L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par de faibles tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,8% contre 1,0% en 2009. Cette évolution ne doit pas masquer l'évolution sensible observée au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » avec une hausse des prix de 6,5%, compensée par la hausse modérée, voire la baisse des prix au niveau de la plupart des autres fonctions. L'inflation sous-jacente est ressortie à 0,5% contre 0,8% en 2009.

Au niveau des finances publiques, les recettes totales progresseraient de 8,7% pour représenter 19,7% du PIB contre 18,9% en 2009. Elles seraient marquées par une augmentation de 10,4% des recettes fiscales liée principalement à l'impact des réformes de l'Administration fiscale et au bon recouvrement effectué sur les impôts directs, notamment les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux. Le taux de pression fiscale s'établirait à 17,4% contre 16,5% en 2009. Par contre, Les recettes non fiscales enregistreraient un recul de 2,8%. De même, les dons baisseraient considérablement après la situation exceptionnelle de 2009 liée aux appuis reçus dans le cadre du processus de sortie de crise et du traitement de la dette. Ils ressortiraient à 0,8% du PIB nominal contre 2,9% l'année précédente. Ce fléchissement concerne aussi bien les dons-projets que les dons-programmes.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 9,5% pour représenter 20,8% du PIB contre 19,8% en 2009. Cette évolution serait portée par l'accroissement des dépenses courantes de 10,3% en liaison avec une hausse de la masse salariale de 9,3%. Quant aux dépenses d'investissement, elles se situeraient au même niveau qu'en 2009. Elles seraient marquées par la diminution des dons qui entraînerait une réduction des dépenses en capital financées sur ressources extérieures de 29,9%. En revanche, les dépenses en capital financées sur ressources intérieures, particulièrement orientées vers la construction et la réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base, augmenteraient de 12,8%.

Au total, le déficit global hors dons représenterait 2,3% du PIB, soit pratiquement le même niveau qu'en 2009. Dans la même période, le solde global ressortirait à -1,6% contre un excédent de 0,7% en 2009.

L'encours de la dette publique représenterait 64,8% du PIB contre 63,3% en 2009. Après les annulations obtenues et les remboursements effectués par le pays à la suite de l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTTE, le Gouvernement continue de conclure des accords avec les créanciers du Club de Paris et du Club de Londres. S'agissant de la dette intérieure, le Gouvernement poursuit ses efforts de désengagement vis-à-vis du secteur privé, afin de relancer l'activité économique.

Le solde de la balance des paiements devrait présenter un excédent de 50,0 milliards au titre de l'année 2010, après celui de 127,8 milliards estimé en 2009. Cette contreperformance serait imputable à la baisse de l'excédent du compte courant, nonobstant la réduction du déficit du compte du capital et des opérations financières. Le compte des transactions courantes afficherait un excédent de 520,5

milliards, en repli de 283,5 milliards par rapport à 2009, imputable essentiellement au recul de l'excédent du solde commercial.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un déficit de 470,5 milliards contre 676,1 milliards en 2009. Le recul de ce déficit découlerait de la baisse des paiements au titre de la réduction des engagements extérieurs publics après le traitement de la dette opéré en 2009 et d'un accroissement des souscriptions des non-résidents aux titres publics.

La position extérieure nette des institutions monétaires s'améliorerait de 50,0 milliards, pour s'établir à 1.199,2 milliards à fin décembre 2010, imputable essentiellement à la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. Le crédit intérieur est attendu en hausse de 234,9 milliards ou 9,4% par rapport à son niveau de décembre 2009, pour s'établir à 2 741,4 milliards. La position nette débitrice du Gouvernement, en s'établissant à 763,3 milliards se dégraderait de 141,3 milliards en 2010, en liaison avec la hausse des engagements de l'Etat vis-à-vis des banques. L'encours des crédits à l'économie se situerait à 1 978,1 milliards à fin décembre 2010, contre 1 884,5 milliards à fin décembre 2009. La masse monétaire progresserait de 286,6 milliards ou 8,2%, pour s'établir à 3.798,3 milliards à fin décembre 2010.

2.3.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010

L'état de convergence en 2010 se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** se situerait à 0,3% contre 2,6% en 2009 du fait principalement de l'accroissement des dépenses ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 1,8% contre 1,0% en 2009. L'inflation sous-jacente s'est établie à 0,5% contre 0,8% en 2009 ;
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 64,8% contre 63,3% en 2009 ;
- **Les arriérés de paiement**
 - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2010;
 - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 41,0% contre 41,5% en 2009;

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** se situerait à 13,4% contre 12,9% en 2009. Le faible niveau observé de ce critère est lié à l'arbitrage défavorable aux investissements induits par l'insuffisance des ressources intérieures par rapport aux contraintes de dépenses.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** ressortirait à 4,0% contre 5,0% en 2009, en rapport avec l'importante progression des importations ;
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 16,5% en 2009 à 17,4%. Cette évolution s'expliquerait, en partie, par l'impact des réformes fiscales et par les efforts de recouvrement des régies financières.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2010, montre que les quatre critères de premier rang seraient respectés. Pour les critères de second rang, ceux concernant le déficit extérieur courant hors transferts publics et la pression fiscale seraient les seuls respectés.

2.3.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015

Le programme pluriannuel de convergence de la Côte d'Ivoire est parvenu à la Commission de l'UEMOA, le 10 novembre 2010.

Principaux éléments du programme

Le programme pluriannuel 2011-2015 de la Côte d'Ivoire est conçu conformément aux orientations du programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Il est par conséquent, bâti à partir d'hypothèses portant principalement sur une amélioration notable de la situation sociopolitique et l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

Les mesures de politique économique envisagées sur la période seront essentiellement axées sur (i) la consolidation de la paix, la sécurité des personnes et des biens et la promotion de la bonne gouvernance ;(ii) la poursuite de l'assainissement du cadre macroéconomique et financier ;(iii) la création d'emplois et de richesses par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance ;(iv) l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité aux services sociaux de base, la protection de l'environnement, la promotion de l'égalité du genre et la sécurité sociale;(v) la décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales et (vi) le renforcement de la coopération internationale de l'intégration sous-régionale.

Pour la concrétisation de ces orientations globales, les dispositions devraient être prises pour poursuivre et finaliser les réformes structurelles engagées dans les

domaines des finances publiques, de la filière café-cacao, du secteur de l'énergie, de l'administration publique et de l'environnement des affaires.

La mise en œuvre effective de ces mesures et réformes se traduirait par une croissance économique de 3,5% par an en moyenne sur la période 2011-2015. Suivant les projections du programme le taux de croissance économique de la Côte d'Ivoire, ressortirait à 4,0% en 2011 puis à 3,6% en 2012 et à 3,3% en 2013. Il s'établirait ensuite à 3,4% en 2014 et en 2015. Cette tendance de l'évolution de la croissance tiens compte du délai de réaction des plans de relance de la production cacaoyère ainsi que d'une production suffisante d'énergie électrique. L'accélération de la croissance en 2011 se justifierait par un redressement du secteur primaire, une bonne progression du secteur secondaire et le maintien du dynamisme des activités du secteur tertiaire.

Pour les prix, l'inflation serait maîtrisée tout au long de la période sous revue grâce à la bonne tenue de l'agriculture vivrière, notamment la production rizicole.

Quant à la politique budgétaire, elle sera axée sur l'augmentation des recettes en rapport avec les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale, notamment la rationalisation des exonérations, le renforcement des actions de modernisation des régies financières et la poursuite du redéploiement de l'administration fiscale sur tout le territoire national. Le taux de pression fiscale projeté à 17,5% en 2011, demeurerait supérieur à la norme communautaire sur toute la période 2012-2015.

En matière de dépenses, il est attendu de fortes pressions en rapport avec la prise en compte des revalorisations salariales, des investissements prévus dans le cadre du programme de reconstruction et des programmes de lutte contre la pauvreté. De ce fait, les dépenses de personnel resteront orientées à la hausse. Le critère de convergence relatif à la masse salariale ne serait pas respecté. En plus, l'Etat consentira au cours de la période un effort important pour conforter les dépenses d'investissement. L'essentiel de ces investissements sera financé sur ressources propres, grâce à la réorientation des dotations actuellement allouées à la gestion de la crise. Le critère portant sur les investissements publics financés sur ressources internes croîtrait de manière continue pour atteindre la norme communautaire à partir de 2014, en se situant à 20,6% puis à 22,2% en 2015.

Enfin, grâce à l'amélioration attendue des recouvrements de recettes et à la maîtrise des dépenses publiques, le critère sur le solde budgétaire de base évoluerait favorablement pour se situer pratiquement à l'équilibre en 2013. De même, aucune accumulation d'arriérés paiements intérieurs et extérieurs ne sera constatée sur la période. Le ratio de la dette publique total sur PIB se situerait en dessous de la norme de 70% sur la période 2011-2015 en liaison avec le traitement de fonds de la dette consécutif à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Par ailleurs, les informations disponibles font état d'une forte réduction des dons en 2011 en relation, certainement, avec le ralentissement des programmes d'urgence. Cependant dès 2012, il est attendu une hausse de ces concours, qui devraient atteindre 140 milliards en fin de période.

Au niveau des échanges extérieurs, l'excédent de la balance commerciale lié au dynamisme des exportations sera fortement atténué par le solde déficitaire des balances des services, des revenus et des transferts nets. Le critère relatif à la balance courante hors transferts publics serait en repli dans un premier temps, mais demeurerait satisfaisant sur toute la période du programme.

L'excédent du solde global induirait un accroissement continu des avoirs extérieurs nets sur l'ensemble de la période. Parallèlement, les crédits intérieurs nets continueraient à augmenter dans toutes leurs composantes pour soutenir le processus de relance post-crise. Suivant les tendances de ses contreparties, la masse monétaire augmenterait tout au long de la période 2011-2015.

En matière de performances de convergence, la Côte d'Ivoire réaliserait les conditions de convergence à l'horizon 2013. Tous les quatre critères de premier rang seraient respectés. Deux critères de second rang, à savoir les critères relatifs au solde extérieur courant hors dons et le taux de pression fiscale, seraient également satisfaits.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme de la Côte d'Ivoire est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il est accompagné d'une matrice de mesures de politique économique.

- Coherence entre les programmes

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et le programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément aux dispositions de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence, notamment ceux relatifs aux critères de premier rang, est marqué par une amélioration. Les quatre critères de premier rang seraient respectés.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les normes associées aux critères de premier rang seraient toutes respectées en 2013, horizon de convergence.

- Pertinence des hypotheses

Le programme de convergence 2011-2015 de la Côte d'Ivoire est bâti sur des hypothèses prudentes, prenant en compte les risques susceptibles de remettre en cause les tendances actuellement constatées au niveau international et national. Les incertitudes évoquées à cet effet, portent notamment sur la précarité de la reprise de

l'économie mondiale, l'éventualité d'un réajustement à la baisse des cours des matières premières et les risques d'un approvisionnement insuffisant en énergie électrique pour soutenir la relance de l'économie. La prise en considération de ces facteurs, justifie l'évolution de la croissance projetée dans le cadre du programme.

Selon les prévisions, le taux de croissance prévu à 4,0% en 2011 enregistrerait une décélération dans la période 2011- 2013, avant de se stabiliser à 3,4%. La progression de l'activité économique serait principalement tirée par les secteurs secondaire et tertiaire, qui croîtraient, respectivement, à un rythme moyen annuel de 4,2% et 4,0%. Quant au secteur primaire, il enregistrerait une progression de 2,4% en moyenne par an.

Au regard des capacités productives de l'économie ivoirienne en matière d'agriculture et d'extraction minière et pétrolière, les perspectives de croissance indiquées ci-dessus seraient plus favorables. En effet, l'apaisement de la situation sociopolitique et l'atteinte du point d'achèvement favoriseraient une reprise des investissements et stimuleraient la consommation. De ce fait, la mise en œuvre effective des réformes structurelles et sectorielles envisagées, pourrait conforter les résultats escomptés par le programme.

En ce qui concerne l'inflation, les mesures en faveur de l'agriculture vivrière, notamment le développement de la production de riz, contribueraient à une bonne maîtrise des prix et, par conséquent, au respect de la norme communautaire de 3% sur toute la période du programme.

En matière de finances publiques, il est attendu une réduction continue du déficit budgétaire qui passerait de 2,2% en 2011 à 1,0% en 2015. Dans la même période, le critère relatif au solde budgétaire de base connaîtrait une évolution favorable. Toutefois, la réalisation effective de ces projections dépendrait principalement des efforts de mobilisation de recettes, ceci d'autant plus qu'il s'avèrerait difficile de contenir les dépenses.

En effet, la normalisation de la situation sociopolitique entraînerait la mise en place d'un programme de reconstruction et, par conséquent, un renforcement des dépenses d'investissements. A cet effet, il est prévu que les dépenses initialement destinées à la gestion de la crise soient réorientées en faveur des investissements financés sur ressources intérieures. En plus, la masse salariale demeurerait une forte contrainte. Elle se stabiliserait autour de 41% des recettes fiscales sur toute la période sous revue, malgré les réformes envisagées dans les domaines de la gestion des effectifs de la Fonction publique et de la maîtrise des charges de personnel.

Partant de ces constats, il apparaît nécessaire de conforter le niveau de recouvrement des recettes fiscales, de sorte à accroître le taux de pression fiscale, qui, suivant les prévisions, stagnerait à 17,7% sur la période 2012 -2015.

En tout état de cause, l'atteinte du point d'achèvement entraînerait l'annulation d'une partie du stock de la dette et permettrait une mobilisation de ressources additionnelles, notamment sous forme de dons.

Au titre des échanges extérieurs, la Côte d'Ivoire continuerait de respecter le critère relatif au solde extérieur, en raison principalement de la nature diversifiée de ses exportations.

Dans l'ensemble, les objectifs contenus dans le programme sont réalisables. En plus, ils permettraient à la Côte d'Ivoire de respecter les conditions de convergence à l'horizon 2013. Toutefois, des efforts devraient être fournis pour conforter durablement ces résultats.

2.3.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du programme 2011-2015 de la Côte d'Ivoire présage de bonnes perspectives au plan macroéconomique et une amélioration des performances en matière de convergence. La mise en œuvre effective des mesures décrites dans le programme, permettrait à la Côte d'Ivoire de respecter, sur toute la période, les quatre critères de premier rang.

En conséquence, la Commission estime que le présent programme est conforme aux objectifs du Pacte de convergence et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Pour permettre l'atteinte effective des résultats prévus, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités ivoiriennes à prendre les mesures suivantes :

- consolider la stabilité sociopolitique afin de restaurer la confiance des partenaires au développement ;
- poursuivre la mise en œuvre du programme économique et financier en cours afin d'aboutir au point d'achèvement qui servira de déclic pour un traitement de fonds de la dette publique;
- accélérer la mise en œuvre des réformes, notamment au niveau de la fonction publique, des filières café-cacao, ananas, banane, cajou et des secteurs des hydrocarbures et de l'électricité ;
- poursuivre l'amélioration du recouvrement des recettes et assurer la maîtrise et l'efficacité des dépenses ;
- assurer l'apurement du stock d'arriérés existant.

COTE D'IVOIRE

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	0,5	1,2	2,6	0,3	-0,3
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	1,9	6,3	1,0	1,8	2,0
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	81,2	71,9	63,3	64,8	63,6
Arriérés de paiement :	278,3	345,2	144,2	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	3,3	43,1	2,9	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	275,3	302,1	141,3	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	43,6	43,8	41,5	41,1	41,8
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTTE sur les recettes fiscales (en %)	43,4	40,9	36,2	40,2	41,7
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	12,8	14,9	12,9	13,4	15,2
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTTE sur les recettes fiscales (en %)	12,7	13,9	11,2	13,1	15,1
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-1,3	1,9	5,0	4,0	3,0
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	15,6	15,6	16,5	17,4	17,5
2- Taux de croissance	1,6	2,3	3,8	3,0	4,0

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2010, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 3,5% contre 3,0% en 2009, pour un objectif de 3,0 % retenu dans le programme pluriannuel 2010-2014. Cette évolution de l'activité s'expliquerait par les performances de l'ensemble des secteurs de l'économie. L'activité économique se déroulerait dans un contexte marqué par des tensions inflationnistes modérées. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti en 2010 à 2,2% contre -1,6% en 2009.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une dégradation du solde global qui s'établirait à -1,0% du PIB contre un excédent de 2,0% en 2009. Cette évolution du solde global serait imputable principalement à une baisse des dons en liaison avec la suspension des appuis de l'Union européenne..

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit extérieur courant rapporté au PIB ressortirait à 7,8% contre 4,5% en 2009. En 2011, le déficit ressortirait à 4,6%.

S'agissant de la situation monétaire, elle caractériserait à fin décembre 2010 par une amélioration des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 29,2% pour ressortir à 123,1 milliards.

Il ressort de l'état de convergence, que la Guinée Bissau respecterait trois critères de premier rang en 2010. Le taux d'endettement serait le seul critère de premier rang non respecté. Aucun critère de second rang ne serait respecté.

2.4.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance de l'activité économique s'établirait à 3,5% contre 3,0% en 2009. Cette évolution de la croissance serait soutenue par le dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 2,7% en 2010 contre 2,4% l'année précédente, en rapport avec la hausse de la production vivrière dont l'effet serait atténué par le recul de la production de noix de cajou.

Le secteur secondaire progresserait également de 5,3% contre 5,0%, sous l'impulsion des projets de construction publics dont la réalisation devrait soutenir l'activité dans le secteur des BTP. La réforme du secteur de l'énergie permettrait aussi de soutenir l'activité industrielle.

Le secteur tertiaire connaîtrait une hausse de 3,4% en 2010 contre 2,2% en 2009. L'accélération de la croissance dans ce secteur serait impulsée par la hausse des prix à l'exportation de la noix de cajou qui contribuerait à accroître les marges commerciales, la hausse d'activité dans le secteur des télécommunications et l'orientation favorable de l'activité dans le secteur bancaire.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 1,1 point, 0,7 point et 1,7 point.

Du côté de la demande, la croissance serait essentiellement soutenue par la consommation et les investissements publics, en liaison notamment avec l'exécution des projets publics. Les exportations devraient connaître une hausse, en rapport avec les mesures visant l'amélioration des conditions de commercialisation de la noix de cajou et la hausse des prix à l'exportation de cette dernière qui compenserait le recul du volume des exportations.

En 2010, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par de faibles tensions inflationnistes avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,2% contre -1,6% 2009. Cette évolution s'explique par la hausse enregistrée au niveau des fonctions «Articles d'habillement et chaussures » et «Transports ». Le taux d'inflation sous-jacente a été de 2,8% contre -2,2% en 2009.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une dégradation du solde global qui serait déficitaire de 1,0% du PIB contre un excédent de 2,0% en 2009. Cette évolution du solde global serait imputable à une baisse des dons en rapport avec une faible mobilisation des appuis des partenaires techniques et financiers extérieurs. En effet, les dons s'inscriraient en baisse de 16,7% en 2010 pour représenter 12,0% du PIB contre 15,3% en 2009. Quant aux recettes fiscales, elles augmenteraient de 20,8% pour représenter 7,7 % du PIB contre 6,7% en 2009.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 12,9% en 2010 pour représenter 23,8% du PIB nominal contre 23,3% en 2009. Cette évolution des dépenses serait imputable à la hausse concomitante des dépenses en capital de 12,5% et celle des dépenses courantes de 6,8%. La hausse des dépenses en capital serait consécutive à la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures socio-économiques. Quant à la hausse des dépenses courantes, elle proviendrait essentiellement de celle des autres dépenses de fonctionnement, notamment les achats de biens et services et les paiements des intérêts, la masse salariale étant quasiment stable. Au total, le déficit global hors dons s'établirait à 13,0% du PIB en 2010 contre 13,3% en 2009. Quant au déficit global, il ressortirait à 1,0% contre un excédent de 2,0% en 2009.

S'agissant de la dette publique totale, son encours s'établirait à 134,4% du PIB contre 141,4% en 2009. La Guinée-Bissau a conduit des négociations avec ses créanciers membres du Club de Paris pour le traitement de sa dette dès l'atteinte du point d'achèvement. A l'issue des négociations, un accord a été conclu selon les termes dits « de Cologne » consistant à la réduction de 90% des services de la dette.

La balance des paiements ressortirait avec un solde global excédentaire de 5,0 milliards en 2010, contre 14,0 milliards un an plus tôt. Cette évolution résulterait d'une détérioration du compte des transactions courantes, les entrées nettes au titre du compte de capital et d'opérations financières étant en légère hausse.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires s'établiraient à 85,6 milliards à fin décembre 2010, en hausse de 5,0 milliards par rapport à fin décembre 2009. Le crédit intérieur se renforcerait de 24,0 milliards, pour s'établir à 43,5 milliards à fin décembre 2010. La position nette débitrice du Gouvernement enregistrerait une détérioration de 13,6 milliards, pour se situer à 10,9 milliards à fin décembre 2010. Les crédits à l'économie se consolideraient de 10,5 milliards pour ressortir à 32,6

milliards à fin décembre 2010, du fait des concours ordinaires octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la commercialisation de la noix de cajou. La masse monétaire augmenterait de 29,2%, pour se situer à 123,1 milliards à fin décembre 2010.

2.4.2. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'établirait à 0,9% contre 1,0% en 2009. Cette évolution serait imputable aux efforts de recouvrement des recettes budgétaires et à la maîtrise des dépenses courantes;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 2,2% contre -1,6% en 2009. Le taux d'inflation sous-jacente a été de 2,8% contre -2,2% en 2009 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 134,4% contre 141,4% en 2009. La Guinée-Bissau est sur la voie d'atteindre le point d'achèvement et de bénéficier des allègements au titre de l'Initiatives PPTTE et de l'IADM ;
- **Les arriérés de paiement :**
 - **la non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante serait respectée en 2010 ;
 - **la non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante serait respectée en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** serait de 63,5% contre 75,6% en 2009. L'évolution de ce critère reflète les efforts fournis dans la maîtrise des dépenses courantes et le faible niveau des recettes fiscales. Quant au ratio corrigé, il ressortirait à 42,9% contre 46,8% en 2008 ;
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 24,6% contre 5,3% en 2009. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur dons courants, ce ratio se situerait à 16,6% contre 3,3% en 2009 ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal** ressortirait à -10,1% en 2010 contre -11,9% en 2009 ;
- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 7,7% contre 6,7% en 2009.

2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2011-2015

Principaux éléments du programme

Le programme pluriannuel de convergence 2011-2015, transmis à la Commission le 17 novembre 2010, tire ses orientations générales de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DENARP II) et du Programme Economique et Financier soutenu par les ressources de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Il constitue une actualisation du premier programme pluriannuel quinquennal soumis à la Commission, conformément aux dispositions du Règlement n°05/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 modifiant le Règlement portant modalités de mise en œuvre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité.

Ce programme s'inscrit, d'une part, dans un contexte du renforcement de la stabilité sociopolitique et de la consolidation des efforts entrepris dans le cadre de la mise en œuvre du programme post-conflit, notamment, l'amélioration du recouvrement des recettes et, d'autre part, dans l'exécution du nouveau programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods.

Les principaux objectifs du programme pluriannuel de convergence 2011-2015 sont :

- consolider la croissance économique et réduire la pauvreté en réalisant, en moyenne par an, un taux de croissance de 5,0 % du PIB réel;
- poursuivre l'assainissement et la rationalisation de la gestion des finances publiques ;
- développer le secteur privé et améliorer l'accès des populations vulnérables aux services sociaux de base.

Pour réaliser ces objectifs, les mesures que le Gouvernement envisage de mettre en œuvre visent à soutenir le secteur de la production nationale, notamment la production vivrière et celle de la noix de cajou. L'assainissement des finances publiques sera également poursuivi et renforcé avec les mesures qui mettent l'accent sur l'amélioration de la performance des régies financières, le renforcement du contrôle des dépenses publiques, la modernisation de l'Administration publique. A cet effet, la codification budgétaire dans le SIGFIP-GB (système intégré de gestion des finances publiques), le recensement biométrique des fonctionnaires et la mise en place d'un fichier unique pour la gestion du personnel de la fonction publique contribueraient à cette modernisation.

En ce qui concerne le soutien à la production nationale, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des actions et projets identifiés. Il s'agit, entre autres, du projet de réhabilitation du secteur agricole, du programme spécial de sécurité alimentaire, du projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire et le projet de réhabilitation des digues et des réservoirs de rétention des eaux pluviales etc. En outre, des actions d'accompagnement des secteurs secondaire et tertiaire, notamment la création des conditions d'un environnement propice au développement du secteur privé seront entreprises.

Ainsi, au niveau du secteur primaire, il est attendu une hausse de la production de noix de cajou, en rapport avec la maturation des plantations. Ainsi, ce secteur enregistrerait une croissance de 4,4% en moyenne par an sur la période du programme. En outre, il bénéficierait des effets positifs des mesures d'impulsion de la filière de la noix de cajou et d'un environnement international favorable, notamment le dynamisme de la demande mondiale et la hausse des prix à l'exportation de la noix de cajou.

S'agissant du secteur secondaire, l'activité économique serait soutenue par les activités de reconstruction des infrastructures socio-économiques. En effet, la construction d'une autoroute moderne à Bissau, la réhabilitation du réseau de distribution de l'énergie électrique et d'eau, dans le cadre d'un programme appuyé par la Banque mondiale sont les principaux investissements qui impulseraient la croissance de ce secteur. Il faut également souligner la possibilité du démarrage de l'exploitation de la bauxite et du phosphate pendant la période du programme. Ainsi, il est attendu un taux de croissance moyen annuel de 5,7% au cours du programme.

Quant au secteur tertiaire, il serait porté par le dynamisme des services bancaires, des télécommunications, de la commercialisation de la noix de cajou, de la bauxite et du phosphate. Enfin, ce secteur bénéficierait des effets positifs de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Réforme de l'Administration Publique soutenu par la BAD et l'Union européenne. Ce secteur enregistrerait une expansion de ses activités avec un taux de croissance annuel moyen de 5,0%.

En ce qui concerne le secteur privé, les principaux objectifs du programme sont notamment: (i) l'amélioration de l'environnement des affaires, (ii) la réforme du système juridique; (iii) la reconstitution et le développement des infrastructures de base, dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications et (iv) l'amélioration de l'accès au crédit bancaire.

Pour ce faire, le Gouvernement adoptera les règlements de mise en œuvre du nouveau code d'investissement, qui devrait réduire la multiplicité de régimes et éliminer les distorsions en rétablissant l'équité entre les investisseurs privés. Il est prévu également la mise en place d'un guichet unique pour faciliter les procédures de création d'entreprises.

Afin d'améliorer l'accès des populations aux biens sociaux de base, une attention particulière sera donnée aux secteurs sociaux, notamment par le renforcement des capacités du capital humain, par la poursuite des efforts pour assurer l'accès aux soins primaires de santé et améliorer le fonctionnement et la qualité de la prestation des services dans le domaine sanitaire. Ainsi, dans ce cadre, il est envisagé la mise en œuvre des projets, notamment, le Projet Education III ; le Programme National de Développement Sanitaire (PNDS); le Programme national de lutte contre le VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose ; le Programme de protection de la jeune enfance dénommé « Nutrition, Eau et Assainissement » et le programme d'Hydraulique rurale.

En matière de prix, le Gouvernement mettra en œuvre une politique des prix adéquate et prudente en cohérence avec la politique monétaire et les dispositions

communautaires. Ainsi, l'évolution des prix serait contenue à 3,0% maximum par an tel que le prévoit la norme communautaire.

Dans le domaine des finances publiques, au regard de la faiblesse du taux de la pression fiscale, la priorité sera donnée à l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales qui dépendent pour l'essentiel des recettes douanières. A cet effet, les réformes et les mesures de mobilisation des recettes doivent se focaliser sur l'amélioration de l'administration douanière. Le Gouvernement envisage de renforcer le contrôle et l'évaluation des marchandises à travers l'utilisation du SYDONYA++ dans les principaux postes de douane, d'introduire des droits d'accise sur les boissons alcoolisées et les tabacs, de renforcer les contrôles au niveau des entrepôts et les mouvements des marchandises dans le port.

En ce qui concerne le recouvrement des recettes intérieures, il est envisagé le renforcement des contrôles de la taxe à l'achat par le meilleur contrôle des points douaniers d'entrée, le renforcement des structures du Ministère des Finances, notamment la grande unité des contribuables pour assurer la conformité de déclarations fiscales et étendre l'application du SYSCOA aux principales entreprises.

Les projections budgétaires font ressortir une hausse modérée de 8,8% par an des recettes fiscales sur la période du programme. Ainsi, les recettes fiscales passeraient de 35,7 milliards en 2011 à 48,9 milliards en 2015. En outre, les recettes non fiscales augmenteraient de 3,4% en moyenne par an, reflétant la rigueur et la transparence dans la gestion du secteur de la pêche. Quant aux dons, ils s'inscriraient en hausse de 5,4% en moyenne par an, en passant de 36,9 milliards en 2011 à 59,6 milliards en 2015.

S'agissant des dépenses publiques, les réformes visent notamment, la modernisation et l'amélioration de la gestion financière à travers, entre autres, la mise en place du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP). L'évolution de dépenses totales et prêts nets est marquée par un effort de maîtrise de celles-ci. En 2011, ces dépenses enregistrent une baisse de 8,3% qui sera suivie d'une hausse de 12,7% en 2012 et de 6,5% en moyenne par an de 2013 à 2015.

Au total, la mise en œuvre du programme pluriannuel 2011-2015 se traduirait, d'une part, par une progression modérée du taux de pression fiscale qui passerait de 8,0% en 2011 à 8,5% en 2015 et, d'autre part, par une maîtrise des dépenses totales en termes de PIB. Ces dépenses totales passeraient de 20,4% du PIB en 2011 à 21,4% en 2015. Cette évolution serait en rapport avec les réformes de l'administration publique, notamment l'impact du recensement biométrique qui contribuerait à une meilleure maîtrise de la masse salariale.

S'agissant de la dette publique totale, la mise en œuvre effective du programme avec le FMI permettrait au pays d'atteindre le point d'achèvement prévu en décembre 2010 et de bénéficier des allègements attendus de la dette publique extérieure au titre de l'Initiative PPTTE et de l'IADM. Ainsi, le taux d'endettement total pourrait se réduire considérablement. Dans ce cadre, des négociations ont été menées courant 2010 avec le Club de Paris et ont permis de conclure des accords de réduction de 90% des flux, selon les conditions de Cologne.

Dans le domaine du commerce extérieur, la stratégie retenue consisterait à mettre en œuvre les réformes structurelles susceptibles d'accroître les performances du secteur productif, notamment la production de la noix de cajou et améliorer la compétitivité de l'économie. Les effets de ces réformes contribueraient ainsi à réduire le solde extérieur courant.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme pluriannuel de convergence 2011-2015 de la Guinée-Bissau est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques.

- Cohérence entre les programmes

Le programme est cohérent avec la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et le nouveau programme économique et financier 2010-2012 soutenu par les ressources de la Facilité Elargie de Crédit.

- Amélioration continue des critères de convergence

Le profil des critères de convergence est marqué par une amélioration continue sur toute la période du programme.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

En 2013, selon les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés, sous l'hypothèse d'atteinte du point d'achèvement et du bénéfice des allègements au titre de l'Initiative PPTTE et de l'IADM en ce qui concerne le critère relatif à la dette publique totale. Cependant, aucun critère de second rang ne serait respecté.

- Pertinence des hypothèses

Les projections macroéconomiques font ressortir une croissance du PIB réel de 5,0% en moyenne par an sur la période du programme pluriannuel de convergence, une progression modeste de recettes fiscales et un effort de maîtrise des dépenses totales. Ces projections seraient réalisables au regard des principales hypothèses que sont :

- le renforcement de la stabilité sociopolitique ;
- l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative de PPTTE en décembre 2010 ;
- la poursuite des efforts engagés dans le cadre de l'amélioration du recouvrement des recettes internes et de la maîtrise des dépenses ;
- la mise en œuvre effective des réformes structurelles susceptibles de relancer la dynamique de la production en vue de jeter les bases d'une croissance

saine et durable, permettant de lutter contre la pauvreté ;

- l'amélioration des conditions de production et de distribution de l'énergie électrique, etc.

L'atteinte de l'objectif de croissance serait basée sur un accroissement de la production de la noix de cajou, de la production vivrière, notamment celle du riz ainsi que des activités de la pêche industrielle. La croissance serait également soutenue par les activités de reconstruction des infrastructures publiques, notamment les routes, l'électricité et l'eau. Toutefois, au niveau du secteur primaire, les perspectives de croissance sont tributaires des conditions climatiques favorables mais également de la bonne application des mesures prises dans le cadre de la commercialisation de la noix de cajou. Au regard des performances récentes de l'économie, la réalisation d'un taux de croissance du PIB de 5,0% en moyenne par an paraît optimiste et requiert la mise en œuvre efficace des projets et programmes identifiés et des réformes adéquates, notamment celles relatives au secteur d'énergie électrique.

Au niveau du secteur secondaire, les prévisions de croissance se fondent sur la relance des investissements privés étrangers dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et des industries de transformation des produits primaires, notamment la noix de cajou. La relance de la croissance dans ce secteur repose sur la consolidation de la stabilité politique à moyen terme, qui permettrait d'attirer et d'accroître les investissements privés.

Quant au secteur tertiaire, il sera soutenu par le dynamisme des activités des branches des banques, assurance et commerce, les transports et les télécommunications.

Au niveau des finances publiques, le programme vise l'assainissement, à travers l'amélioration de la gestion financière, la modernisation de l'administration publique. Il vise également la consolidation de la politique fiscale et la soutenabilité de la dette publique. Les objectifs dans ces domaines sont notamment, l'amélioration du taux de recouvrement des recettes fiscales, afin de créer plus d'espace budgétaire et d'allouer plus de ressources aux dépenses prioritaires. Par ailleurs, il est également recherché l'augmentation de la qualité et de l'accès des populations aux services publics de base et la réduction des obstacles au développement du secteur privé. Ainsi, le taux de pression fiscale devrait passer de 7,7% en 2010 à 8,4% en 2015. au regard du faible taux de pression fiscale projeté sur la période du programme, les Autorités devraient d'une part, fournir des efforts supplémentaires pour le recouvrement des recettes fiscales et d'autre part, de mobilisation des ressources extérieures indispensables dans l'exécution du programme.

2.4.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du programme pluriannuel 2011-2015 fait ressortir que la Guinée-Bissau respecterait les conditions de convergence en 2013, sous l'hypothèse d'atteindre le point d'achèvement en décembre 2010, tel que prévu dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le FMI. Par conséquent, la Commission juge ce programme conforme aux objectifs du pacte de convergence et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Toutefois, afin de relancer la croissance économique de manière forte et durable, les Autorités devraient prendre des dispositions en vue de :

- accélérer la réhabilitation des infrastructures économiques, notamment celles de l'énergie et de l'eau;
- accompagner le secteur privé dans le processus d'industrialisation de l'économie, notamment la transformation de la noix de cajou ;
- œuvrer à la réalisation effective des mesures permettant d'atteindre le point d'achèvement d'ici la fin de l'année 2010 ;
- renforcer les capacités des régies financières pour améliorer le niveau de recouvrement des recettes budgétaires ainsi que de la lutte contre la fraude.

GUINEE-BISSAU:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011
1- <u>INDICATEURS DE CONVERGENCE</u>					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	1,3	-1,8	1,0	0,9	1,1
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	4,6	10,4	-1,6	2,2	3,0
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	179,0	146,1	141,4	134,4	126,2
Arriérés de paiement :	6,9	10,0	4,4	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	4,2	4,8	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	2,7	5,2	4,4	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	64,9	96,3	75,6	63,5	77,3
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	36,9	69,8	46,8	42,9	61,2
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	6,4	7,7	5,3	24,6	3,4
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	3,6	5,5	3,3	16,6	2,7
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-9,5	-7,8	-11,9	-10,1	-7,9
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	5,7	5,5	6,7	7,7	8,0
2- <u>TAUX DE CROISSANCE</u>	2,8	3,2	3,0	3,5	4,3

2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2010, le taux de croissance de l'économie malienne s'établirait à 4,5%, soit le même niveau qu'en 2009 contre 5,0% en 2008. La bonne pluviométrie enregistrée ainsi que les efforts en matière d'investissements publics et la politique de soutien à l'achat des intrants agricoles expliqueraient en partie le niveau relativement soutenu de la croissance économique. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de maîtrise de l'inflation grâce à la bonne campagne agricole. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 1,2% pour l'année 2010 contre 2,2% en 2009.

Au niveau des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par la détérioration des soldes budgétaires. Le déficit global s'établirait à 5,6% en 2010 contre 2,8% en 2009.

Concernant les comptes extérieurs, le déficit courant se dégraderait pour s'établir à 10,1% du PIB contre 7,3% en 2009 en rapport avec la baisse du solde commercial. Pour 2011, le déficit courant représenterait 8,7% du PIB.

La situation monétaire se caractériserait par une progression des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire augmenterait de 11,3% pour ressortir à 1 350,9 milliards.

En matière de convergence, le pays respecterait comme en 2009, les quatre critères de premier rang et deux critères de second rang.

2.5.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2010, la croissance attendue à 4,5%, serait tirée essentiellement par le secteur primaire et le secteur tertiaire.

Au niveau du secteur primaire, le taux de croissance serait de 7,7% contre 5,6% en 2009. Cette performance serait imputable à l'accroissement de la production agricole et surtout à l'augmentation de 14,0% de la production du coton (261 000 tonnes) et de l'agriculture vivrière qui enregistrerait une croissance de 10,0%.

Le taux de croissance du secteur secondaire serait de -2,1% contre 3,5% en 2009. Cette contre performance proviendrait de la branche extractive qui baisserait de 16,5% en raison du repli des activités minières et du non démarrage des activités d'une nouvelle mine d'or.

Dans le secteur tertiaire, la croissance serait en légère accélération. L'activité augmenterait de 4,5% contre 3,5% en 2009. Toutes les branches du secteur devraient croître, excepté les services marchands non financiers. Les objectifs 2010 fixés dans le programme précédent devraient être atteints.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 2,8 points, -0,4 point et 2,1 points.

Du côté de la demande, la croissance serait tirée essentiellement par la consommation finale qui évoluerait à un taux de croissance de 4,2% contre des prévisions de 4,7% et des réalisations de 3,1% en 2009. Quant à la FBCF, elle croîtrait de 7,7% après 13,3% en 2009, tirée par les deux composantes privée et publique qui progresseraient respectivement de 7,4% et 8,0%. Cette hausse des investissements serait due aux travaux d'embellissement en rapport avec la célébration du cinquantenaire de l'indépendance et la poursuite des travaux de construction d'infrastructures routières.

Les exportations des biens augmenteraient de 5,0% après 1,0% en 2009, contre une prévision plus forte. Cette évolution s'explique essentiellement par le recul de 16,5% de la production d'or, occasionné par le retard du démarrage de l'exploitation d'une nouvelle mine d'or et le repli de la production minière en 2010.

Au total, les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient respectivement, de 3,2 points, de 1,5 point et de -0,2 point.

Le taux d'épargne intérieure brute est passé de 9,8% du PIB en 2009 à 9,0% en 2010. Par contre, le taux d'investissement domestique rapporté au PIB nominal serait de 18,8% en 2010 contre 17,6% en 2009.

Au niveau de l'inflation, le taux annuel moyen s'est établi à 1,2% contre 2,2% en 2009. Cette situation s'explique par la baisse presque généralisée du niveau des prix des différentes fonctions sauf les produits alimentaires et boissons non alcoolisées et les transports. L'inflation sous jacente a été de 1,5% contre 2,1% en 2009.

Du côté des finances publiques, la situation se caractériserait en 2010 par une aggravation des déficits budgétaires. Cette situation s'expliquerait par un accroissement plus rapide des dépenses de 20,1% que des recettes de 7,6%. L'augmentation des recettes totales serait imputable aux recettes budgétaires, notamment à sa composante fiscale qui progresserait de 8,4% pour s'établir à 677,0 milliards, soit 14,9% du PIB en 2010 contre 14,7% en 2009.

Par contre, les recettes non fiscales et les recettes des fonds spéciaux et budgets annexes auraient tendance à baisser sur la période. De 28,9 milliards en 2009, les recettes non fiscales sont estimées à 26,9 milliards en 2010 soit une baisse de 7,4%. Les recettes des fonds spéciaux et budgets annexes connaîtraient une légère baisse de 0,4%. Les dons augmenteraient de 7,8% sur la période et devraient ressortir à 184,4 milliards à fin 2010, soit 4,0% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets ressortiraient en nette progression passant de 1015,8 milliards en 2009 à 1219,8 en 2010, soit un accroissement de 20,1%. Ce poste représenterait 26,8% du PIB en 2010 contre 24,0% en 2009. L'augmentation des dépenses serait plus perceptible au niveau de sa composante en capital en hausse de 34,4%. Les dépenses courantes augmenteraient de 13,7% pour atteindre 13,7% du PIB.

Les transferts et subventions connaîtraient une hausse significative de 13,7% pour s'établir à 147,4 milliards en 2010. A l'instar des autres composantes, les dépenses financées sur ressources PPTTE passeraient de 46,6 milliards en 2009 à 59,1 milliards en 2010.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par la détérioration des soldes budgétaires. Le déficit global hors dons s'établirait à 9,6% du PIB contre 6,9% en 2009. Le déficit global rapporté au PIB s'aggraverait en passant de 2,8% en 2009 à 5,6% en 2010.

En matière d'endettement, l'encours de la dette publique passe de 1426,4 milliards en 2009 à 1184,0 milliards en 2010. Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction de l'encours de la dette intérieure. Ainsi, le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal serait à 26,0% contre 33,7% en 2009.

Les transactions extérieures du Mali en 2010 se solderaient par un excédent de 16,9 milliards, en baisse de 11,1 milliards par rapport au niveau estimé en 2010. Cette évolution découlerait du recul de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, nonobstant la réduction du déficit courant. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'inscrirait, en effet, en baisse, en raison d'une forte dégradation des tirages publics nets (-62,2%), partiellement compensée par une hausse des flux de capitaux privés.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ressortiraient à 764,0 milliards à fin décembre 2010, en accroissement de 28,0 milliards par rapport à la même période de 2009. L'encours du crédit intérieur s'établirait à 551,9 milliards, en hausse de 21,9% par rapport à la période correspondante de l'année 2009. La position nette créditrice du Gouvernement se dégraderait de 56,1 milliards, pour se situer à 162,5 milliards à fin décembre 2009. L'encours des crédits à l'économie progresserait de 4,0%, pour atteindre 770,5 milliards, à la suite de la hausse des crédits ordinaires. La masse monétaire se situerait à 1.305,9 milliards, en hausse de 11,3% par rapport à fin décembre 2009.

2.5.2 ETAT DE CONVERGENCE EN 2010

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** serait à 2,9% contre 1,7% en 2009 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est passé de 2,2% en 2009 à 1,2% en 2010. L'inflation sous jacente a été de 1,5% contre 2,1% en 2009 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** atteindrait 26,0% en 2010 contre 33,7% en 2009 ;

- **Les arriérés de paiement :**
 - **La non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2010 ;
 - **La non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2010 ;

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 34,8% en 2010 contre 34,2% en 2009 ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** serait à 27,8% en 2010 contre 24,4% en 2009 ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** se situerait à -11,3% contre -8,4% en 2009;
- **Le taux de pression fiscale** passerait 14,7% en 2009 à 14,9% en 2010.

En 2010, le pays respecterait les quatre critères du premier rang et deux critères au titre du second rang.

2.5.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015

Le programme pluriannuel du Mali au titre de la période 2011-2015 est parvenu à la Commission le 12 novembre 2010. Il est soumis à la Commission, conformément aux dispositions du Règlement n°05/2009/CM/UEMOA du 26 juin portant modalités de mise en œuvre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et solidarité.

Principaux Eléments du Programme

Les objectifs principaux du programme sont de :

- réaliser un taux de croissance annuel moyen de 5,3% sur la période 2011-2015 ;
- maintenir le solde budgétaire de base positif ;
- poursuivre la politique visant à améliorer le niveau de la pression fiscale ;
- maîtriser le ratio de la masse salariale dans la limite de la norme de 35% des recettes fiscales ;
- poursuivre l'assainissement du portefeuille des banques ;
- assurer le respect des critères de premier rang sur la période du programme.

Le gouvernement s'est également engagé avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à accroître sa capacité de mobilisation des ressources internes. Dans ce cadre, il est prévu une révision du code des impôts ainsi que du code des investissements en vue de réduire les exonérations.

En matière de politique de la monnaie et du crédit, le gouvernement se conformera aux instructions de la BCEAO. Ainsi, au titre de l'accroissement de l'efficacité du système bancaire et de l'amélioration de l'intermédiation financière, il est envisagé de poursuivre l'assainissement du portefeuille des banques, en particulier la restructuration de la Banque de l'Habitat du Mali, d'inciter la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique à poursuivre le recours à l'appel public à l'épargne, d'amorcer la mise en œuvre du plan d'actions 2008-2012 relatif à la Stratégie Nationale de la Microfinance (SNMF) afin d'améliorer l'accès à des services financiers diversifiés et innovants, d'une large majorité des populations pauvres ou à faibles revenus ainsi que des PME, de manière équitable sur l'ensemble du territoire.

Au niveau des finances publiques, le programme met un accent particulier sur un ensemble de réformes permettant de les moderniser et de les assainir par le renforcement du recouvrement des recettes et la rationalisation des dépenses tout en accordant une place de choix au contrôle. Ces réformes devraient permettre de dégager des ressources à orienter vers les secteurs sociaux pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire.

Ainsi, le gouvernement poursuivra une politique budgétaire prudente visant à améliorer le niveau de la pression fiscale sans respecter la norme, à maintenir le solde budgétaire de base positif et à maîtriser la masse salariale autour de 35% des recettes fiscales. Le programme prévoit le respect de tous les critères de premier rang sur toute la période.

Pendant la période du programme, les recettes budgétaires progresseraient en moyenne de 7,3% et les dépenses totales et prêts nets évolueraient à un taux moyen de 4,0% sous l'impulsion des deux composantes, courantes et en capital.

En matière d'inflation, le critère serait respecté au cours du programme.

Evaluation Technique du Programme

- **Présentation du Programme**

Le cadre de présentation du programme pluriannuel 2011-2015 du Mali est conforme au canevas type d'élaboration des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice de mesures.

- **Cohérence des programmes**

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec le projet de Loi de Finances gestion 2011, le programme monétaire pour l'année 2011 et le programme économique et financier avec le FMI soutenu par les ressources de la FEC.

- Amélioration continue des critères de convergence

Le profil des critères de convergence est marqué par une amélioration continue sur toute la période du programme. Cependant, on note une légère détérioration de deux critères de second rang au cours des deux dernières années du programme.

- Conformité par rapport aux objectifs du Pacte de convergence

Suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés en 2013, horizon de convergence du Pacte.

- Pertinence des hypothèses.

Le programme prévoit sur la période un taux de croissance moyen du PIB réel de 5,3%. L'objectif d'une croissance de 5,3% en moyenne sur la période serait porté par l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire enregistrerait une croissance moyenne de 6,3%, le secteur secondaire 5,8% et le secteur tertiaire 4,3%.

Ces prévisions sont réalistes et réalisables à la lueur des potentialités de chacun des secteurs de l'économie malienne et des récentes performances enregistrées par le pays en matière de croissance. Les perspectives sont également réalistes quand on sait que les autorités accordent une grande importance aux retenues d'eau pour se prémunir contre les éventuels aléas climatiques et que l'achat des engrais est partiellement subventionné par l'Etat pour soutenir la production agricole. En outre, le secteur secondaire, notamment minier, bénéficie de plus en plus d'investissements directs étrangers.

Au niveau des prix, les conditions sont favorables au respect de la norme communautaire de 3,0% grâce aux bonnes campagnes agricoles et au soutien de l'Etat. Cette situation devrait perdurer et favoriser la maîtrise de l'inflation..

Au niveau des finances publiques, on note au niveau du programme une amélioration continue du solde budgétaire de base qui passera de 1,3% du PIB en 2011 à 3,2% en 2015. Cette situation s'explique surtout par une maîtrise des dépenses totales et prêts nets dont la moyenne sur la période est de 23,8% du PIB. Les efforts substantiels restent cependant à faire au niveau de la mobilisation des ressources intérieures, notamment fiscales. En effet, le taux de pression fiscale restera en moyenne à 14,8% contre une norme de 17,0%.

En matière d'endettement, le pays a déjà bénéficié de l'initiative PPTE et de l'IADM de traitement de la dette et n'a recours qu'à des emprunts concessionnels. La dette du Mali est viable et son taux est largement inférieur à la norme communautaire.

2.5.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le programme pluriannuel du Mali au titre de la période 2011-2015 est globalement compatible avec les objectifs du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité. Il ressort de l'évaluation technique que les quatre critères de premier

rang seront respectés à l'horizon 2013. De ce fait, la Commission juge le programme conforme au pacte recommande son adoption au Conseil des Ministres.

Toutefois en vue de favoriser la réalisation effective des objectifs du programme, les Autorités maliennes devront :

- poursuivre et consolider les différentes initiatives en matière de production agricole et minière ;
- poursuivre et achever la réformes structurelles notamment celles relatives à l'achèvement de la privatisation de la CMDT et de la BHM ;
- renforcer les efforts de recouvrement des recettes budgétaires afin d'atteindre la norme communautaire relative au taux de pression fiscale ;
- maîtriser les dépenses courantes, notamment celles relatives à la masse salariale et aux transferts et subventions.

MALI:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	0,3	2,5	2,9	1,7	1,3
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	1,4	9,2	2,2	1,2	3,0
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	39,7	35,5	33,7	26,0	33,8
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	33,4	35,7	34,2	34,8	36,3
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	27,7	27,7	26,7	26,3	29,7
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	33,1	25,0	24,4	27,8	27,9
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	30,5	23,1	21,8	25,0	25,3
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-9,0	-12,8	-8,4	-11,3	-9,6
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	14,2	13,3	14,7	14,9	14,9
2- TAUX DE CROISSANCE	4,3	5,0	4,5	4,5	6,0

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2010, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance du PIB réel de 5,8% contre -1,2% en 2009, en rapport avec une bonne perspective de production agricole et la reprise progressive des financements extérieurs. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de décélération de l'évolution du niveau général des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,9% contre 4,3% en 2009.

En ce qui concerne les finances publiques, la situation se caractériserait par une diminution des déficits budgétaires, liée principalement à une hausse des recettes plus importantes que celles des dépenses. Le solde global s'établirait à -2,8% du PIB contre -3,3% en 2009.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements représenterait 24,4% du PIB contre 23,5% en 2009, en relation avec l'accélération des importations. En 2011, le déficit représenterait 22,7% du PIB.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Il en résulterait une progression de la masse monétaire de 11,3% pour se situer à 1 305,9 milliards à fin décembre 2010.

En matière de convergence, les quatre critères de premier rang seraient respectés en 2010. Au titre des critères de second rang, le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales et celui des investissements publics financés sur les ressources internes rapportés aux recettes fiscales seraient les deux critères présentant des résultats conformes aux normes prescrites.

2.6.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2010, le taux de croissance du PIB s'établirait à 5,8% contre -1,2% en 2009. Cette reprise serait particulièrement le fait du dynamisme du secteur primaire et du secteur secondaire, dans une moindre mesure.

L'activité économique au niveau du secteur primaire afficherait une hausse de 10,0% après avoir enregistré une baisse de 8,3% en 2009. Cette évolution serait essentiellement imputable à la production agricole qui progresserait de 17,4%, suite à des conditions climatiques favorables. Par contre, l'élevage serait fortement affecté par le déficit fourrager et la crise alimentaire de 2009. Il connaîtrait une baisse de 2,5% tandis que les autres branches que sont l'exploitation forestière et la pêche enregistreraient des hausses respectives de 2,9% et 2,4%.

La croissance dans le secteur secondaire ressortirait à 5,5% comme en 2009. Elle serait principalement tirée par les activités extractives qui croîtraient de 14,0% en rapport notamment, avec l'accroissement de la production de la société des mines de l'Air (SOMAIR). Quant à la production d'énergie, elle continuerait à s'améliorer, avec un taux de croissance de 8,7%. L'activité de la branche construction enregistrerait

une décélération de sa croissance liée à la baisse des dépenses d'investissements publics. Elle progresserait de 2,0% contre 6,3% en 2009.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité économique connaîtrait une croissance de 1,2% contre 4,8% en 2009. Cette décélération s'expliquerait par la baisse globale de la demande intérieure qui se traduirait par un ralentissement de la progression des activités des branches commerce, transport et télécommunications. Ces dernières afficheraient des taux de croissance de 2,1%, 3,3% et 4,6%, respectivement.

En 2010, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 2,8 points, 0,7 point et 2,3 points.

Du côté de la demande, la croissance économique résulterait essentiellement de la hausse des investissements, qui augmenteraient de 29,7% en 2010 contre 0,1% en 2009. Cette hausse proviendrait de la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) du secteur privé qui croîtrait de 33,4% du fait des investissements dans le secteur minier. La FBCF du secteur public serait plutôt en repli de 2,1%, étant donné le blocage des financements extérieurs suite à la crise politique au second semestre de l'année 2009.

Quant à la consommation finale, elle serait aussi en baisse de 0,3% en liaison avec le déficit agricole de l'année 2009 et la crise alimentaire qui s'en est suivie. La consommation privée régresserait de 0,2% et celle des administrations publiques se replierait de 0,9% sous l'effet de la diminution des dépenses publiques.

Concernant les échanges extérieurs, les importations enregistreraient une hausse de 8,3% imputable notamment, à la progression des achats de céréales et de biens de consommation courante. De même, les exportations augmenteraient de 7,0% du fait principalement des ventes d'uranium et d'or.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient de -0,3 point, 7,6 points et -1,5 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 14,1% en 2010 contre 9,0% en 2009 et le taux d'investissement s'établirait à 34,1% en 2010 contre 29,0% en 2009.

S'agissant de l'évolution des prix à la consommation, le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice harmonisé des prix à la consommation, est ressorti à 0,9% en 2010 contre 4,3% en 2009. Cette évolution se justifie particulièrement par la mise en œuvre efficace du plan de soutien aux populations vulnérables lors de la pénurie alimentaire et les effets de la bonne campagne agricole 2010/2011. L'inflation sous-jacente a été de -0,5% contre 3,6 en 2009.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une réduction des déficits budgétaires. Le déficit global ressortirait à 2,8% du PIB contre 3,3% en 2009 et le déficit global hors dons se situerait à 9,2% du PIB, soit pratiquement au même niveau qu'en 2009.

Cette situation se justifierait par une mobilisation accrue des recettes budgétaires, qui enregistreraient une hausse de 19,5%, pour se situer à 14,5% du PIB du fait d'un bon recouvrement des recettes fiscales. Ces dernières augmenteraient de 30,2% sous l'effet conjugué de l'élargissement de l'assiette et de l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale. Par contre, les recettes non fiscales régresseraient dans la même période, en passant de 1,6% du PIB en 2009 à 0,8%.

Par ailleurs, les dons s'élèveraient à 171,5 milliards contre de 149,3 milliards en 2009. Cette situation serait attribuable à une reprise des dons budgétaires.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 14,7% pour représenter 23,7% du PIB contre 22,6% en 2009. Cette progression serait imputable aux dépenses courantes qui progresseraient de 46,9% en rapport avec le renforcement des dépenses de transferts et subventions et un accroissement de la masse salariale de 32,2%. Dans la même période, les dépenses en capital s'inscriraient en baisse de 11,5% suite à la suspension des financements extérieurs. Toutefois, la composante des dépenses en capital financée sur ressources propres serait renforcée dans le but de maintenir la dynamique consistant à soutenir les secteurs prioritaires.

Pour ce qui est de la dette, l'encours de la dette publique est estimé à 627,9 milliards de FCFA contre 582,1 milliards de F CFA en 2009. Par rapport au PIB nominal, il représenterait 24,9% contre 23,5% en 2009. Cette évolution se justifie par une mobilisation de ressources destinées à la construction du deuxième pont de Niamey et du barrage de Kandadji. La dette intérieure est estimée à 106,2 milliards en 2010, soit 16,9% de l'encours total. Elle a connu une réduction substantielle du fait notamment des ressources de la rétrocession des allocations des Droits de Tirage Spéciaux (DTS).

La balance des paiements ressortirait globalement excédentaire de 30,0 milliards, après un déficit estimé à 91,2 milliards en 2009, en liaison avec la hausse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières (38,3%) et nonobstant l'accroissement du déficit du compte courant. Le déficit du compte courant est prévu à 663,1 milliards en 2010 contre 584,0 milliards un an plus tôt. Cette orientation du compte courant est imputable à l'accélération des importations, reflet de l'alourdissement de la facture des produits alimentaires et pétroliers. Hors dons, le déficit courant se situerait à 26,6% du PIB en 2010 contre 23,8% un an auparavant. Le déficit du compte courant a été entièrement financé par l'excédent du compte de capital et d'opérations financières qui s'est amélioré de 191,8 milliards, pour se situer à 693,1 milliards. Cette évolution est en liaison avec les apports des investisseurs directs étrangers dans le cadre du financement des projets miniers et pétroliers.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ressortiraient à 764,0 milliards à fin décembre 2010, en accroissement de 28,0 milliards par rapport à la même période de 2009, reflétant la progression de 21,7 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et celle de 6,3 milliards de ceux des banques. L'encours du crédit intérieur s'établirait à 551,9 milliards, en hausse de 21,9% par rapport à la période correspondante de l'année 2009. La position nette créditrice du Gouvernement se dégraderait de 56,1 milliards, pour se situer à 162,5 milliards à fin décembre 2009, essentiellement en liaison avec l'accroissement de 38,8 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie progresserait de 4,0%, pour atteindre 770,5 milliards, à la suite de la hausse des crédits ordinaires. La masse monétaire se situerait à 1.305,9 milliards, en hausse de 11,3% par rapport à fin décembre 2009.

2.6.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'établirait à 1,0% contre 1,6% en 2009. Ce résultat s'expliquerait par le renforcement des dépenses de base.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 0,9% contre 4,3% en 2009. L'inflation sous-jacente a été de -0,5% contre 3,6 en 2009 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** se situerait à 24,9% contre 23,5% en 2009 pour une norme communautaire de 70,0%.
- **Les arriérés de paiement :**
 - la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion courante serait respectée en 2010.
 - la non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion courante serait respectée en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 28,5% en 2009 à 28,9%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** se situerait à 26,9% contre 28,4% en 2009.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts officiels sur PIB nominal** s'établirait à -26,6% contre -23,8% en 2009, en liaison avec le niveau relativement important des importations.
- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 13,7% contre 11,5% en 2009 en rapport les efforts de recouvrement des recettes fiscales.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie nigérienne en 2010 montre que les quatre critères de premier rang seraient respectés. Les critères de second rang

respectés seraient ceux relatifs à la masse salariale et aux investissements publics financés sur ressources internes.

2.6.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015

Le programme pluriannuel du Niger au titre de la période 2011-2015 est parvenu à la Commission le 15 novembre 2010. Il est soumis à la Commission, conformément aux dispositions du Règlement n°05/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant modalités de mise en œuvre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité.

Principaux éléments du programme

Pour la période 2011-2015, les objectifs de politique économique du Niger s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP). Ils visent notamment : la recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois ; l'accélération de la mise en œuvre des réformes des finances publiques ; le renforcement des capacités de l'administration ; l'observance d'une bonne gouvernance; la poursuite des réformes favorables au processus d'intégration et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie.

Sur le plan macroéconomique la réalisation de ces objectifs devrait se traduire par un taux de croissance annuel moyen de 6,4% sur la période afin de relever sensiblement le revenu par habitant. Ainsi, le taux de croissance s'établirait à 5,2% en 2011 pour rebondir à 12,2% en 2012. Une décélération serait observée en 2013 avec un taux de 5,0% pour atteindre 4,3% en 2015. L'agriculture et l'élevage seraient les principaux moteurs traditionnels de la croissance. Cependant, à partir de 2012, le secteur minier devrait impulser une nouvelle dynamique à l'économie avec l'exploration pétrolière et la mise en valeur du site d'Imouraren. Les secteurs des infrastructures et des transports figureraient également au rang des priorités retenues pour la période sous revue.

En matière d'inflation, des dispositions seront prises pour enregistrer un taux d'inflation à 2,0% maximum en moyenne par an sur la période de 2011-2015. L'Etat continuera, par conséquent, à veiller à un approvisionnement régulier des marchés en produits de consommation courante. Le Gouvernement veillera également à la constitution régulière du stock de sécurité alimentaire par la création des banques céréalières et à l'application des recommandations formulées dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire commune.

Dans le domaine des finances publiques, il est attendu une amélioration du solde budgétaire de base par la mise en œuvre de mesures visant à améliorer le recouvrement des recettes fiscales et à maîtriser la progression des dépenses courantes. Pour réaliser cet objectif, les réformes déjà entamées seront poursuivies en vue de mobiliser davantage de ressources. L'accroissement des recettes intérieures s'effectuerait à travers le renforcement des capacités de structures de recouvrement, l'élargissement de la base fiscale, la réduction du champ des exonérations, la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière.

La mise en œuvre effective de ces mesures aboutirait à un accroissement des recettes fiscales de 10,1% en moyenne par an. Par ailleurs, les dons projets devraient évoluer à la hausse sur la même période avec un taux de 10,4% en moyenne par an.

Dans le même temps, le Gouvernement poursuivra sa politique prudente des dépenses publiques, axée sur la qualité de la dépense et orientée vers les secteurs prioritaires de la SDRP. Ainsi, un certain nombre d'actions prioritaires suivantes sont envisagées. Il s'agit notamment de consolider les progrès réalisés en matière d'orthodoxie et de discipline budgétaires, de renforcer les capacités des structures chargées du contrôle de l'exécution des dépenses publiques et d'assurer une mobilisation accrue des ressources extérieures sous forme de dons ou d'emprunts à taux concessionnels. Ces mesures devraient se traduire par une progression annuelle moyenne de 4,3% de dépenses courantes et de 11,1% de dépenses d'investissement.

En ce qui concerne la gestion de la dette publique, le Niger observera une politique prudente de la gestion de la dette en faisant essentiellement recours aux financements concessionnels, afin de préserver les acquis de l'IADM. Par ailleurs, le Gouvernement poursuivra ses efforts pour conclure les accords d'allègement de la dette avec les pays non membres du Club de Paris à des termes comparables. Ces mesures devraient contribuer à augmenter le taux d'investissement nécessaire pour réduire la pauvreté de manière satisfaisante. En outre, le Gouvernement s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiement et à apurer une partie de la dette intérieure. Ainsi, le taux d'endettement se situerait à 26,3% en 2011. Il passerait à 27,0% en 2013 pour atteindre 30,1% en 2015.

S'agissant des échanges extérieurs, la structure du commerce extérieur du Niger restera dominée, au plan des exportations, par les produits de l'uranium, du pétrole de l'or et les produits agro-pastoraux. Ces produits sont tributaires des fluctuations des cours sur les marchés mondiaux et de la pluviométrie. Au niveau des importations, la structure montre une prépondérance des achats alimentaires, notamment en période de crise alimentaire, des produits pétroliers et des biens d'équipement. Pour la période allant de 2011 à 2015, le Gouvernement envisage un ensemble de mesures et d'initiatives qui devraient, à terme, porter l'évolution des exportations à un rythme de progression annuelle moyen de 22,1%, avec un pic de 35,5% en 2012. L'accroissement des importations serait également limité à un rythme annuel moyen de 0,1% et le déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons rapporté au PIB se rétrécirait progressivement en passant de 25,9% en 2011 à 7,5% en 2013 et 0,5% en 2015.

Pour ce qui est de la politique monétaire et du crédit, l'objectif consistera à poursuivre la mise en œuvre de la politique monétaire communautaire et prudente compatible avec les objectifs de relance des activités économiques et de la stabilité des prix. Pour accompagner cette politique, l'Etat se désengagera progressivement du secteur bancaire, participera au renforcement du marché monétaire et du marché financier régional de manière à favoriser l'accès du secteur privé aux ressources afin de financer les investissements.

Evaluation technique du Programme

- **Présentation du Programme**

Le Programme est conforme au canevas type retenu pour l'élaboration des programmes pluriannuels.

- **Cohérence du programme**

Le programme dans ses orientations, est cohérent avec les objectifs du programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et ceux de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP).

- **Amélioration continue des critères de convergence**

Les critères relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources intérieures seraient les deux à enregistrer une amélioration continue, conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence.

- **Conformité par rapport aux objectifs de convergence**

Suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés en 2013. Cependant, pour les critères de second rang, ceux relatifs au déficit extérieur courant et au taux de pression fiscale, afficheraient des résultats non conformes aux normes communautaires.

- **Pertinence des hypothèses**

L'objectif de croissance de 6,4% en moyenne par an durant la période 2011-2015, est réalisable au regard des résultats affichés au cours des dernières années.

Cependant, il est important de relever que les performances de l'économie nigérienne dépendent principalement de la production agricole et du comportement des activités extractives. Les résultats affichés par ces deux branches au cours des années précédentes étant très erratiques, les projections de croissance économique retenues dans le présent programme ne pourraient être réalisées que si les mesures envisagées sont d'un impact considérable sur l'environnement économique. C'est dans cette optique que s'inscrit la croissance de 12,2% prévue pour 2012 et traduisant une ère nouvelle pour le Niger, avec l'exploitation pétrolière et le démarrage du site d'uranium d'Imouraren.

Pour maintenir la croissance au niveau prévu dans le programme, il faudrait surmonter certaines contraintes, notamment les incertitudes sociopolitiques, la prédominance de l'agriculture pluviale, l'insécurité alimentaire et les inondations. De ce point de vue, les hypothèses retenues dans le programme et portant sur la réalisation de grands chantiers, la maîtrise de l'eau, et l'émergence d'un

environnement favorable à l'investissement, sont pertinentes et devraient être concrétisées par la mise en œuvre effective des réformes identifiées.

En matière de maîtrise de l'inflation, les mesures envisagées pour favoriser la production vivrière et assurer un approvisionnement régulier des marchés rassurent par rapport à la perspective de respecter la norme communautaire de 3% sur toute la période du programme.

Au niveau des finances publiques, l'accroissement des recettes fiscales demeurerait insuffisant pour permettre le respect de la norme communautaire relative au taux de pression fiscale. Le taux de pression fiscale connaîtrait une évolution en dent de scie. Il se situerait finalement à 13,6% en 2015 contre 14,4% en 2011. Cette situation reflète la précarité des performances macroéconomiques projetées dans le programme. Ceci d'autant plus que la réalisation des objectifs visés à travers le programme est tributaire de la capacité de l'Etat à prendre en charge les contraintes de dépenses, notamment le renforcement des ressources allouées aux secteurs prioritaires. De ce fait, l'amélioration du niveau des recettes fiscales demeure le véritable gage de la réalisation des objectifs du programme, notamment le respect du critère clé. En plus, des efforts devraient être fournis pour assurer l'assainissement des finances publiques à court terme, par la mise en œuvre effective des diverses réformes.

Pour ce qui est de la dette publique, l'accroissement du taux d'endettement dans la période sous revue, de 26,3% en 2011 à 30,1% en 2015, s'effectuerait à un rythme rapide. Bien que cette hausse se justifie du fait des besoins d'investissements, il convient de préserver les acquis tirés des différentes initiatives d'allègement de la dette.

Aussi, l'ambition d'accroître considérablement les exportations et de réduire le déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons de 25,9% en 2011 du PIB à 0,5% en 2015, serait difficile à réaliser.

2.6.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Niger respecterait les conditions de convergence en 2013. De ce fait, la Commission juge le programme conforme aux objectifs du Pacte et recommande son adoption au Conseil des Ministres.

Toutefois, pour conforter le processus de convergence décrit par le programme les autorités nigériennes sont invitées à :

- consolider la stabilité socio – politique en vue de restaurer la confiance des partenaires au développement ;
- poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de Développement accéléré et de la Réduction de la Pauvreté (SDRP) en mettant l'accent sur les mesures

susceptibles d'aider à accroître la production agricole et à assurer la sécurité alimentaire ;

- accélérer la mise en œuvre des réformes sectorielles et structurelles, notamment celles relatives aux finances publiques ;
- mettre en place un plan d'action pour renforcer le niveau des recettes fiscales avec pour objectif le respect de la norme communautaire relative à la pression fiscale.

NIGER:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	4,1	3,3	1,6	1,0	2,5
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	0,1	11,3	4,3	0,9	3,0
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	23,7	22,8	23,5	24,9	26,3
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	24,8	29,4	28,5	28,9	27,0
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	20,9	25,5	28,5	25,3	23,7
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	36,7	30,4	28,4	26,9	27,4
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	18,0	22,8	24,7	19,4	21,9
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-9,5	-14,4	-23,8	-26,6	-24,9
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	13,0	10,7	11,5	13,7	14,4
2- TAUX DE CROISSANCE	3,4	9,3	-1,2	5,8	5,2

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2010, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 4,0% contre 2,2% en 2009 en rapport avec la bonne tenue des activités dans les secteurs primaire et secondaire et le redressement du secteur tertiaire. Cette reprise de la croissance se déroule dans un contexte marqué par un faible niveau d'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,2% contre -1,0% en 2009.

Dans le domaine des finances publiques, la situation se caractériserait par un recouvrement satisfaisant de recettes budgétaires et une légère progression des dépenses publiques. De ce fait, le solde global s'améliorerait légèrement en s'établissant à -4,3% du PIB contre -5,0% en 2009.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements diminuerait en passant de 8,4% du PIB en 2009 à 8,2% en 2010. En 2011, le déficit s'aggraverait pour représenter 9,2% du PIB.

La situation monétaire se caractériserait par une amélioration des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. La masse monétaire augmenterait de 9,8% pour ressortir à 2444,6 milliards à fin décembre 2010.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Sénégal respecterait six critères comme en 2009. Au titre des critères de premier rang, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal ne serait pas respecté. De même, le ratio solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal serait le seul critère de second rang non respecté en 2009.

2.7.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2010, l'activité économique serait marquée par les signes favorables de l'environnement économique international. Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 4,0% contre 2,2% en 2009. Cette accélération serait basée sur la bonne tenue des activités des secteurs primaire et secondaire et le redressement du secteur tertiaire.

Dans le secteur primaire, l'activité progresserait de 3,6% contre 10,0% en 2009. Cette croissance serait principalement tirée par les sous-secteurs agricoles, de l'élevage et de la pêche. En effet, la production agricole enregistrerait une hausse de 3,7% contre 13,7% en 2009, à la faveur de la bonne saison des pluies et de la poursuite de la consolidation de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA III). Il convient de noter que le ralentissement du secteur primaire est lié, notamment aux contreperformances de la production vivrière en 2010. Les sous secteurs de l'élevage et de la pêche progresseraient respectivement de 2,5% et 6,0%. L'activité de la pêche serait soutenue par le dynamisme de la pêche artisanale qui augmenterait de 14,1%.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité économique se redresserait avec une hausse de 4,4%, imputable aux performances des BTP qui progresseraient de 9,0%, à la bonne tenue des industries extractives tirée par la hausse de 22,0% de la production du phosphate et celle de l'or qui augmenterait de 39,2%. Ce secteur serait soutenu également par la fabrication des produits chimiques en liaison avec le redressement des ICS avec la production d'acide phosphorique en hausse de 27,6%. L'activité de ce secteur a bénéficié du redressement du sous-secteur de l'énergie qui enregistrerait une hausse de 2,7% contre un recul de 0,1%, en liaison avec l'opérationnalité de la Centrale GTI pour la production d'électricité.

Quant au secteur tertiaire, il afficherait une croissance réelle de 4,0% contre 0,8%. Cette accélération de la croissance du secteur tertiaire serait principalement liée aux activités commerciales, au transport, aux services immobiliers et financiers ainsi qu'à l'éducation et la formation. Les activités commerciales se conforteraient de 4,1% contre une hausse de 2,2% en 2009. Ce regain de croissance serait favorisé par la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire mais également par celle des importations. S'agissant du sous-secteur du transport en baisse de 6,4% en 2009, il progresserait de 13,5% en 2010, en raison du dynamisme des transports terrestre et ferroviaire. Enfin, la progression du secteur tertiaire serait, toutefois, atténuée par les difficultés du sous-secteur de l'hébergement et de la restauration qui enregistrerait un recul de 5,0% après une baisse de 6,9% reflétant la baisse des entrées touristiques.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 0,5 point, 0,9 point et 2,6 points.

Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait de 3,6% contre 3,1% en 2009, soutenue aussi bien par sa composante publique que privée, en progression respectivement de 2,6% et de 3,9%. La FBCF progresserait de 5,3% contre un repli de 7,4% en 2009. Cette reprise serait favorisée par l'apurement d'une partie des dettes de l'Etat vis-à-vis du secteur privé, mais également de l'environnement interne et international beaucoup plus favorable. Par conséquent, le taux d'investissement s'établirait à 27,6% du PIB en 2010 contre 27,1% en 2009. La FBCF publique augmenterait de 4,8% contre 3,7% en 2009, du fait notamment de la reprise des travaux de construction d'infrastructures dont les exécutions ont été ralenties suite à la mise en œuvre des mesures prises pour accroître les transferts et subventions, dans le cadre de la lutte contre la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers.

Au niveau des échanges extérieurs, la demande serait marquée par une hausse en termes réels aussi bien des importations (+4,2% contre +0,6% en 2009) que des exportations (+4% contre +2,9% un an auparavant).

En terme nominal, le taux d'investissement s'améliorerait légèrement en passant de 23,7% en 2009 à 23,9% en 2010. De même, le taux d'épargne intérieure ressortirait à 8,7% contre 7,2% en 2009.

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,2% contre -1,0% en 2009. En dépit de cette évolution modérée, il importe de relever que les prix des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » ont connu des hausses sensibles, 4,0% et 4,3%, respectivement. Le taux moyen d'inflation sous-jacente a été de -0,5% contre -0,6% en 2009.

Dans le domaine des finances publiques, la situation serait marquée par une progression de 13,1% des recettes budgétaires, représentant 20,0% du PIB contre 18,6% en 2009. Cette performance serait attribuable aussi bien aux recettes fiscales, à la faveur du redressement de l'activité économique, qu'à celles non fiscales. Les recettes fiscales progresseraient de 13,1% reflétant ainsi la bonne tenue des impôts directs et indirects, des taxes sur biens et services intérieures et des réalisations au cordon douanier, dans une moindre mesure. La pression fiscale s'établirait à 19,3% contre 18,0% en 2009. En ce qui concerne les recettes non fiscales, elles s'inscriraient en hausse de 14,5% attribuable aux revenus du domaine et à l'encaissement par anticipation de dividendes et produits financiers. Par ailleurs, il est attendu un recul de 11,4% des dons mobilisés, du fait essentiellement d'une baisse des dons en capital.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 6,1% pour s'établir à 26,9% du PIB contre 26,7% l'année précédente. Cette évolution serait surtout le fait des dépenses d'investissement qui enregistreraient une hausse de 15,7% imputable aux dépenses d'investissement financées sur ressources internes. En effet, le Gouvernement ayant pris en charge, sur fonds propres, le financement de son programme d'investissement, les dépenses d'investissement financées sur ressources internes progresseraient de 19,0% et représenteraient 35,8% des recettes fiscales. Quant aux dépenses courantes, elles baisseraient de 3,1% pour s'établir à 15,2% du PIB en rapport avec la baisse des dépenses de fonctionnement et des transferts et subventions. La masse salariale et les dépenses au titre des intérêts de la dette publique seraient en hausse, respectivement, de 8,9% et de 28,6%.

Pour ce qui est de la dette publique, l'encours total devrait s'établir à 2208,6 milliards en 2010, soit 34,8% du PIB contre 32,6% en 2009. Il se répartirait en 1788,7 milliards de dette extérieure et 419,5 milliards de dette intérieure. Le service de la dette publique extérieure représenterait 6,8% des recettes budgétaires et 5,8% des exportations des biens et services.

Les transactions extérieures en 2010 se solderaient par un excédent de 12,1 milliards contre 96,4 milliards estimé en 2009. Cette évolution résulterait d'une dégradation simultanée du solde du compte des transactions courantes et de celui du capital et d'opérations financières. Le déficit courant se dégraderait de 13,5 milliards, pour s'établir à 518,0 milliards en 2010 contre un niveau de 504,5 milliards en 2009. Cette évolution du solde courant découlerait principalement de l'aggravation des déficits de la balance commerciale et du solde des revenus. Hors dons, le déficit courant s'établirait à 8,7%, en pourcentage du PIB, en 2010 contre 9,1% en 2009. S'agissant de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, il passerait de 600,9 milliards en 2009 à 530,1 milliards en 2010, du fait du repli des tirages au

titre des prêts publics, en liaison notamment avec les effets négatifs de la crise financière sur les autres investissements.

La position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'améliorerait de 12,1 milliards par rapport à fin décembre 2009 pour s'établir à 870,6 milliards à fin décembre 2010. L'encours du crédit intérieur ressortirait en hausse de 206,6 milliards ou 12,9%, pour s'établir à 1.810,2 milliards à fin décembre 2010. La position nette débitrice du Gouvernement se dégraderait de 142,0 milliards, pour s'établir à 253,6 milliards à fin décembre 2010 après une dégradation de 83,3 milliards un an auparavant. Les crédits à l'économie progresseraient de 4,3%, pour s'établir à 1.556,6 milliards à fin décembre 2010. Les crédits ordinaires augmenteraient de 62,7 milliards ou 12,9%, tandis que les crédits de campagne progresseraient de 38,8%. La masse monétaire est attendue en augmentation de 9,8%, pour s'inscrire à 2.444,6 milliards à fin décembre 2010.

2.7.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010

L'état de la convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2010 ressortirait à -0,6% du PIB contre -2,0% l'année précédente. Ce résultat s'expliquerait par une amélioration du recouvrement des recettes budgétaires et une meilleure maîtrise des dépenses courantes ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 1,2% contre -1,0% en 2009. Le taux moyen d'inflation sous-jacente a été de -0,5% contre -0,6% en 2009 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 34,8% du PIB contre 32,6% en 2009 ;
- **Les arriérés de paiement :**
 - la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère serait respecté en 2010 ;
 - la non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère serait respecté en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 32,3% contre 33,6% un an plus tôt, reflétant un effort de maîtrise de la masse salariale ;

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 35,8% contre 34,0% en 2009. Cette amélioration s'expliquerait par la poursuite des travaux d'infrastructures ;
- **Le ratio solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** s'établirait à -8,7% contre -9,1% en 2009. ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait à 19,3% en 2010 contre 18,0% en 2009 reflétant ainsi l'évolution favorable des recettes fiscales.

Au total, six critères de convergence seraient respectés en 2010. Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal serait le seul critère de premier rang non respecté. Le critère de second rang non respecté serait celui relatif au solde extérieur courant.

2.7.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015

Le programme pluriannuel du Sénégal au titre de la période 2011-2015 est parvenu à la Commission le 29 octobre 2010. Il est une actualisation du programme 2010-2014.

Principaux éléments du programme

La stratégie de développement continuera à viser la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans ce cadre, le Gouvernement poursuivra la mise en place progressive des conditions favorables à une croissance forte, saine et durable, en vue de faire du Sénégal un pays émergent.

La politique économique sera centrée autour de la stratégie de réduction de la pauvreté qui nécessite la réalisation de taux de croissance élevés, une bonne maîtrise de l'inflation et une gestion financière et monétaire vertueuse. De ce fait, les principaux objectifs du programme visés sur la période 2011-2015 seraient de :

- accélérer la croissance économique pour la porter à plus de 5,0% à l'horizon 2015;
- maintenir une stabilité des prix en ligne avec les objectifs de la politique monétaire commune ;
- contenir le déficit public et celui du compte courant de la balance des paiements à un niveau soutenable.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement poursuivra, au niveau du secteur primaire, sa politique de dynamisation de l'agriculture, à travers, d'une part, la promotion et la diversification des cultures céréalières et des filières arachidière et cotonnière et, d'autre part, le développement des filières horticoles. L'objectif du Gouvernement à court terme est l'amélioration de la capacité de production de l'agriculture, le renforcement de la productivité et l'accroissement de la valeur ajoutée. A moyen terme, l'objectif est d'assurer l'autosuffisance alimentaire par une

production locale diversifiée et compétitive capable de couvrir les besoins des populations et de promouvoir les revenus agricoles. A cet égard, le Gouvernement va poursuivre la mise en œuvre de la GOANA tout en mettant l'accent sur l'encadrement et l'équipement des agriculteurs.

En ce qui concerne le secteur secondaire, la stratégie vise à « booster » la production industrielle grâce à une amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises à travers notamment une réduction des coûts des facteurs. A cet effet, une attention particulière sera portée au sous-secteur de l'énergie qui constitue un maillon important dans la réalisation des objectifs de croissance. Pour ce faire, le Gouvernement poursuivra les réformes de la SAR et de la SENELEC pour assurer au pays un approvisionnement énergétique adéquat et indispensable au bon fonctionnement du secteur privé.

S'agissant du secteur tertiaire, les efforts seront poursuivis pour le développement des différents sous-secteurs, notamment les télécommunications, les transports, le commerce et le tourisme par la mise en place de politiques et de stratégies adéquates.

Dans le domaine des finances publiques, les prévisions indiquent un renforcement des recettes budgétaires se traduisant par une hausse des recettes fiscales de 7,8% en moyenne par an. Au niveau des dépenses, des efforts seraient poursuivis pour contenir la progression des dépenses courantes et renforcer les dépenses d'investissement. Les dépenses courantes augmenteraient de 2,6% en moyenne par an tandis que les dépenses d'investissement croîtraient au rythme de 7,9% par an au cours de la même période. Pour réaliser l'objectif d'accroissement des recettes budgétaires, le Gouvernement s'engage à : (i) rationaliser les dépenses fiscales à travers notamment la mise en place d'un nouveau Code Général des Impôts incitatif qui supprimera toutes les dérogations qui se seront avérées inefficaces ; et (ii) améliorer les performances des régies financières en s'appuyant sur des plans stratégiques de modernisation des administrations fiscale et douanière. Ces plans incluent le renforcement des moyens techniques des régies financières, à travers notamment l'extension du champ de couverture des opérations informatisées (fiscales y compris celles liées au dédouanement, cadastrales, foncières et domaniales). Ils prévoient également le recrutement du personnel qualifié dans les prochaines années pour renouveler les effectifs à la suite de nombreux départs à la retraite.

La réalisation de ces objectifs est sous-tendue par la mise en œuvre de réformes visant à renforcer l'assainissement budgétaire. Ainsi, les actions prioritaires porteraient notamment sur l'amélioration des performances de l'administration fiscale et le renforcement de la transparence, de la prévisibilité et du contrôle de l'exécution budgétaire.

En ce qui concerne la gestion de la dette publique, le Gouvernement envisage de renforcer et d'harmoniser le cadre de façon à pouvoir centraliser toutes les

statistiques y relatives (dette intérieure, dette extérieure et celle des entités publiques) et de définir une politique nationale d'endettement public sur la base d'une stratégie à moyen terme. Le Gouvernement continuera de privilégier les financements concessionnels et en général, ne contractera, ni ne garantira des emprunts extérieurs à des conditions non concessionnelles que dans le cas de projets économiquement rentables qui ne compromettent pas la viabilité de la dette publique. Le taux d'endettement total progresserait lentement pour passer de 38,4% en 2011 à 43,0% en 2015, niveau le plus élevé qu'il enregistrerait au cours de la période du programme pluriannuel.

S'agissant des échanges extérieurs, le Gouvernement a mis en place une stratégie qui consiste à : (i) encourager la production des biens à haute valeur ajoutée ; et (ii) mettre en œuvre une bonne politique de marketing pour vendre l'image du Sénégal et une politique fiscale appropriée tout en respectant les chartes et protocoles ratifiés (OMC, CEDEAO, etc.). De façon générale, la politique du Gouvernement dans la période sous revue consistera à promouvoir les exportations, à travers la Stratégie de Développement et de Promotion des Exportations Sénégalaises (STRADEX), qui a pour but, d'une part, d'améliorer la qualité de l'offre de biens et services exportables et, d'autre part, d'exploiter toutes les opportunités commerciales attendues notamment de l'AGOA et des Accords de Partenariat Economique, des initiatives commerciales destinées aux pays moins avancés et dans le cadre sous-régional.

Pour ce qui est de la politique monétaire et du crédit, le Sénégal continuera de s'inscrire dans la consolidation de la stabilité monétaire de l'Union tout en autorisant un financement approprié de l'activité économique.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme pluriannuel 2011-2015 du Sénégal est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice de mesures.

- Cohérence du programme

Le programme est, dans ses orientations générales, cohérent avec la Loi de Finances, gestion 2011, le programme monétaire pour l'année 2011 et le nouveau programme économique et financier appuyé par l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE). Ce dernier vise à améliorer la gouvernance des finances publiques afin de doter le Sénégal d'un cadre macroéconomique stable et assaini.

- Amélioration continue des critères de convergence

Tous les critères du premier et du second rangs enregistreraient une amélioration continue sur toute la période du programme.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

En 2013, suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés. Cependant, pour les critères de second rang, le ratio du solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal serait le seul à afficher un résultat non conforme à la norme communautaire.

- Pertinence des hypothèses

La mise en œuvre effective des réformes structurelles et des politiques sectorielles indiquées dans le programme permettrait de créer les conditions favorables pour atteindre les objectifs macroéconomiques projetés. Le contexte d'un environnement international favorable, caractérisé par une reprise de l'économie mondiale et les résultats des réformes et politiques sectorielles mises en œuvre contribueraient à redynamiser l'ensemble des secteurs et à créer les conditions de l'émergence de l'économie sénégalaise.

Au niveau du secteur primaire, les réformes entreprises sont basées sur la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP), élaborée en 2004, qui traduit la volonté du Gouvernement de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique. Les axes stratégiques de cette politique de développement portent notamment sur : (i) la réforme du régime foncier ; (ii) la diversification des productions agricoles et la régulation des marchés ; (iii) la promotion de la sylviculture et les aménagements forestiers et (iv) la maîtrise de l'eau. Les résultats attendus pourraient atténuer progressivement la forte dépendance de l'agriculture aux aléas climatiques. De ce fait, l'objectif de croissance de 4,5% en moyenne par an durant la période 2011-2015, est réalisable au regard du potentiel de l'économie et des performances réalisées les années précédentes et aux actions retenues dans le présent programme.

En ce qui concerne les prix, leur évolution au cours de l'année 2010 témoignerait d'un réel effort de maîtrise de l'inflation. Cette tendance pourrait être maintenue durant la période du programme étant donné l'importance accordée à la GOANA, comme stratégie visant à accroître et à diversifier la production céréalière.

Au plan des finances publiques, la politique budgétaire poursuivie continue de s'inscrire, d'une part, sur l'élargissement de l'assiette et, d'autre part, sur une rationalisation des dépenses courantes au profit de celles en capital, notamment dans le cadre des infrastructures et du capital humain, afin de réduire à moyen terme le déficit public et de respecter le critère clé de convergence. Pour soutenir cette politique, des efforts supplémentaires devraient être fournis dans l'accroissement des recettes publiques en vue de créer davantage d'espace budgétaire pour réaliser les dépenses prioritaires, y compris une augmentation des investissements publics en infrastructures. Les progrès réalisés dans la gestion des finances publiques devraient être consolidés par la poursuite des réformes et le respect des règles et procédures budgétaires.

Les réformes budgétaires indiquées dans le présent programme constituent les actions adéquates pour renforcer le recouvrement des recettes budgétaires et améliorer la qualité des dépenses publiques.

S'agissant des échanges extérieurs, le critère relatif au solde extérieur courant, bien que demeurant encore non conforme à la norme communautaire, s'améliorerait de manière continue sur toute la période, reflétant ainsi l'impact progressif des diverses réformes préconisées, notamment la diversification des exportations.

De façon générale, les risques qui pèsent sur ces perspectives optimistes du Sénégal, sont relatifs à un éventuel essoufflement de la demande extérieure, aux contraintes de financement qui limiteraient les marges de manœuvre budgétaire et la réapparition des problèmes d'approvisionnement en électricité.

2.7.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Sénégal respecterait les conditions de convergence en 2013. De ce fait, la Commission le juge conforme au pacte de convergence et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Toutefois, pour conforter le processus de convergence décrit par le programme, la Commission recommande aux Autorités sénégalaises de poursuivre et d'accélérer les réformes pour :

- poursuivre les programmes spéciaux de la GOANA III, en vue d'accroître la production agricole et les exportations.
- améliorer le climat des affaires, la gouvernance et l'efficacité des secteurs énergétique et financier et des Industries Chimiques du Sénégal en parachevant les réformes sectorielles;
- consolider les progrès réalisés dans l'assainissement et la gestion des finances publiques;

SENEGAL:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011
1- <u>INDICATEURS DE CONVERGENCE</u>					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	-0,1	-0,3	-2,0	-0,6	-0,2
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	5,9	5,8	-1,0	1,2	3,0
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	23,8	24,1	32,6	34,8	38,4
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0n0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0n0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0n0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	31,6	32,0	33,6	32,3	32,0
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	30,4	31,1	32,3	31,6	31,3
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	34,8	28,9	34,0	35,8	32,8
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	28,0	22,5	27,4	31,2	28,5
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-12,6	-14,8	-9,1	-8,7	-9,7
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	19,3	18,3	18,0	19,3	19,2
2- <u>TAUX DE CROISSANCE</u>					
	4,9	3,2	2,2	4,0	4,4

2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2010, la reprise de l'activité économique amorcée en 2009 s'est poursuivie. Le taux de croissance réel du PIB serait de 3,4% contre 3,2% en 2009. Cette légère accélération serait en liaison avec la progression sensible de la production vivrière et les performances attendues du secteur secondaire en particulier l'industrie extractive et du secteur tertiaire en pleine remontée. L'activité économique s'est déroulée dans un climat de maîtrise de l'inflation grâce à une bonne campagne agricole. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,4% en 2010 contre 1,9% en 2009.

Au niveau des finances publiques, les principaux soldes budgétaires se dégraderaient au terme de l'exercice budgétaire. Le déficit global hors dons rapporté au PIB nominal ressortirait à 5,4% contre 5,0% en 2009. De même, le déficit global rapporté au PIB nominal s'établirait à 2,9% contre 0,6% en 2009

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit courant s'établirait à 8,4% du PIB contre 7,0% en 2009, en relation avec la dégradation de la balance des biens et services. En 2011, le déficit ressortirait à 8,2% du PIB.

La situation monétaire en fin de l'année 2010 serait caractérisée par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. La masse monétaire progresserait de 15,5% pour se situer à 712,2 milliards.

En matière de convergence, les critères relatifs à l'inflation, à la non accumulation des arriérés sur la gestion courante et aux investissements financés sur ressources internes seraient respectés en 2010.

2.8.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2010 ressortirait à 3,4%. La croissance serait tirée par tous les secteurs.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 3,3% contre 8,2% en 2009. La valeur ajoutée des cultures vivrières progresserait de 1,0% contre 11,6% en 2009 et celle des cultures de rente serait en hausse de 9,9% impulsée par le café, le coton et le cacao.

Au niveau de la branche "agriculture", la production des cultures vivrières augmenterait de 1,1% et celle des cultures de rente de 8,3%, le coton enregistrant une hausse de 15,0% avec 32100 tonnes. Le tassement observé au niveau du taux de croissance de la production vivrière est dû à une chute de 8,7% de la production du riz paddy et à un arrêt des pluies, occasionnant une baisse de 0,9% de la production du maïs.

Quant aux autres banches « élevage » et « forêts, pêche », elles augmenteraient respectivement de 6,7% et 13,2% en 2010.

Le secteur secondaire progresserait de 5,6% contre 0,4% en 2009. La normalisation de la fourniture d'électricité explique cette évolution. Cette performance se justifierait

par les progrès enregistrés au niveau des branches « Industries extractives », « Industries manufacturières », « Electricité, Eau et Gaz » et « BTP » qui croîtraient de 11,1%, 6,0%, 3,8% et 2,5% respectivement.

Le niveau élevé de la croissance des industries extractives s'explique par l'augmentation des productions du phosphate, du clinker et du ciment.

Le secteur tertiaire marchand augmenterait de 8,3% contre une baisse de 0,8% en 2009. Les branches « Commerce », « Banques, Assurances » et « Transport, Entrepôts et Communications » seraient en hausse respectivement de 12,2%, 5,1% et 2,4%. Ces performances des services seraient en relation avec la reprise des activités économiques et la progression des crédits à l'économie.

La valeur ajoutée des branches non marchandes s'inscrirait en hausse de 6,6%, impulsée par les « services domestiques », les « loyers imputés » et les « services publics » en progression respectivement de 1,8%, 2,9% et 7,8%.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 1,3 point, 1,0 point et 1,1 point.

Du côté de la demande, en 2010, la croissance serait tirée par la consommation finale qui progresserait de 6,5% sous l'influence de la consommation privée en hausse de 7,1% contre 7,6% en 2009. La consommation publique croîtrait de 2,3% après une baisse de 7,0% en 2009.

La FBCF augmenterait de 7,2%, portée la FBCF publique qui connaîtrait une croissance de 16,4%. La privée n'évoluerait à la hausse que de 1,1%. Les exportations nettes de biens et services progresseraient de 17,7%, mais demeurent toujours très faibles dans les contributions à la croissance. Cette évolution reflète la faiblesse relative des exportations notamment le phosphate et le coton dont les productions sont confrontées à des contraintes d'offre depuis quelques années et l'importance des importations dans la structure des activités économiques.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient respectivement, de 6,9 points, de 1,5 point et de -5,0 points.

En matière d'inflation, le taux annuel moyen s'est établi à 1,4% en 2010 contre 1,9% en 2009. Cette résulte principalement de la baisse des prix de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » atténuée par la hausse des prix de la fonction « transport ». Le taux d'inflation sous jacente a été à 1,5% contre 2,2% en 2009.

Au niveau des finances publiques, les recettes budgétaires totales progresseraient de 6,0% pour représenter 17,1% du PIB nominal contre 16,9% en 2009. Les recettes fiscales augmenteraient de 2,5% pour atteindre 234,8 milliards soit 15,0% du PIB contre 15,4% en 2009. Cette évolution s'expliquerait par les hausses modérées de 1,2% des impôts sur les revenus et bénéfices et de 1,1% des taxes sur les biens et services qui s'établiraient respectivement à 57,6 milliards et à 110,2 milliards. Les impôts sur le commerce extérieur se chiffreraient à 62,7 milliards, en progression de

7,8%. Les recettes non fiscales croîtraient de 40,8% pour s'établir à 32,8 milliards, soit 2,1% du PIB contre 1,6% en 2009.

Les dons chuteraient de 41,1% pour s'établir à 38,2 milliards soit 2,4% du PIB contre 4,4% en 2009 et se composeront de dons projets pour 27,1 milliards et de dons budgétaires pour 11,1 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 7,8% pour représenter 22,5% du PIB nominal contre 21,9% en 2009. Les dépenses courantes seraient en hausse de 5,2% par rapport à l'année 2009 pour se chiffrer à 246,4 milliards soit 15,8% du PIB. Les salaires et traitements régresseraient de 2,7% à 91,8 milliards tandis que les transferts et subventions se fixeraient à 26,5 milliards, en hausse de 11,1% par rapport à 2009.

Les dépenses en capital augmenteraient de 14,1% pour atteindre 105,2 milliards soit 6,7% du PIB nominal contre 6,2% à fin décembre 2009. Les dépenses en capital seraient financées à 48,5% sur ressources internes et représentent 3,3% du PIB contre 2,5% en 2009.

Au total, le déficit global hors dons rapporté au PIB nominal ressortirait à 5,4% contre 5,0% en 2009. De même, le déficit global rapporté au PIB nominal s'établirait à 2,9% contre 0,6% en 2009.

Au titre de la dette publique, après le point de décision en 2008, il est attendu que le pays atteigne le point d'achèvement d'ici fin 2010. L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 1.261,7 milliards à fin décembre 2009 soit 84,7% du PIB. Il engendrerait une hausse en relation avec les effets des tirages en 2010. Il en résulterait un taux d'endettement de 85,9% en 2010 contre 84,7% en 2009.

Au point d'achèvement, tous les créanciers bilatéraux et multilatéraux interviendront pour le traitement du stock de la dette, ce qui permettrait de dégager des ressources supplémentaires qui seraient affectées prioritairement aux secteurs sociaux. Ce serait également l'occasion pour le pays de se préparer à bénéficier des avantages plus substantiels de l'IADM au niveau des bailleurs de fonds multilatéraux.

Le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 2,7 milliards en 2010 contre 5,1 milliards un an plus tôt. Le déficit courant se situerait à 130,9 milliards, en hausse par rapport aux estimations de 2009 qui le situaient à 105,0 milliards. Cette évolution est imputable à la dégradation de la balance des biens et services. Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB devrait se situer à 9,8% contre 8,6% en 2009.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est prévu à 133,6 milliards en 2010 contre un niveau de 110,0 milliards un an plus tôt, en liaison notamment avec la mobilisation des ressources pour le financement des travaux de construction de la centrale thermique de la société Contour Global

La position extérieure nette des institutions monétaires s'améliorerait de 2,7 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, pour s'établir à 243,9 milliards à fin décembre 2010. L'encours du crédit intérieur se situerait à un

niveau de 508,3 milliards à fin décembre 2010, en hausse de 101,1 milliards ou 24,8% par rapport à fin décembre 2009. La position nette débitrice du Gouvernement ressortirait à 152,5 milliards à fin décembre 2010 contre 112,3 milliards à fin décembre 2009, soit une détérioration de 40,2 milliards. L'encours des crédits à l'économie s'accroîtrait de 60,9 milliards pour s'établir à 355,8 milliards à fin décembre 2010. Les concours accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers et de l'industrie chimique expliqueraient, en partie, cette évolution. La masse monétaire enregistrerait un accroissement de 15,5%, pour s'établir à 712,2 milliards.

2.8.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010

L'état de la convergence se présente ainsi qu'il suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** ressortirait à -1,2% contre 0,2% en 2009. La détérioration de ce critère en 2010 s'expliquerait par un accroissement des dépenses de base qui passent de 18,2% du PIB en 2009 à 19,0% en 2010.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est passé de 1,9% en 2009 à 1,4% en 2010. Le taux d'inflation sous jacente a été à 1,5% contre 2,2% en 2009 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** atteindrait 85,9% contre 84,7% en 2009;
- **Les arriérés de paiement :**
 - **La non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2010 ;
 - **La non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 39,1% en 2010 contre 41,2% en 2009 ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** serait à 21,7% en 2010 contre 16,5% en 2009 ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** se situerait à -9,8% contre -8,6% en 2009 ;
- **Le taux de pression fiscale** passerait 15,4% en 2009 à 15,0% en 2010.

En 2010, le pays respecterait deux critères de premier rang, l'inflation et la non accumulation d'arriérés. Au titre des critères de second rang, le ratio des investissements sur ressources internes rapporté au PIB serait respecté.

2.8.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2011-2015

Le programme pluriannuel du Togo au titre de la période 2011-2015 est parvenu à la Commission le 29 octobre 2010. Il est soumis à la Commission conformément aux dispositions du Règlement n°05/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant modalités de mise en œuvre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et solidarité.

Principaux éléments du programme

Le programme pluriannuel de convergence vise à réaliser un taux de croissance moyen de 4,2% du PIB réel sur la période 2011-2015. Les projets d'investissement financés par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé et l'accroissement de la production du coton et du phosphate seront des éléments déterminants du programme à court terme. Des volumes plus importants d'investissements directs étrangers, le développement du commerce régional, une intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques dans le domaine de l'électricité et du transport permettront de soutenir la croissance à moyen terme.

Pour atteindre les objectifs de croissance et les objectifs sociaux soutenus par la SRP, la mise en œuvre d'un programme complet de réformes structurelles sera poursuivie. Ces réformes concerneront le développement du secteur financier, la gouvernance budgétaire, les entreprises publiques, l'environnement des affaires, les investissements dans les secteurs prioritaires des infrastructures et des secteurs sociaux que sont l'éducation et de la santé.

Sur la période, le taux d'inflation serait en dessous de la norme communautaire. Le Gouvernement prendra les dispositions utiles pour assurer un approvisionnement efficace des marchés en produits vivriers dont la production a connu une augmentation remarquable au cours des deux dernières campagnes grâce au soutien de l'Etat par la subvention des intrants agricoles.

Dans le domaine des finances publiques, la politique budgétaire serait orientée vers la réalisation des objectifs définis dans le programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) négocié avec le FMI. En matière de recettes budgétaires, l'accent sera mis la mobilisation des ressources internes par des mesures visant à élargir l'assiette fiscale, la réduction des exonérations des droits de douanes, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales grâce au renforcement de l'automatisation de la valeur douanière et fiscale des marchandises. Ainsi, les recettes budgétaires rapportées au PIB s'amélioreraient sur la période, passant de 19,1% en 2011 à 22,0% en 2014 puis à 23,5% en 2015. Cette évolution découlerait de l'expansion de l'activité économique et de l'amélioration de la productivité des régies financières.

Les dépenses de base en pourcentage du PIB passeraient de 20,4% en 2011, à 19,5% en 2013, et à 18,3% en 2015. Les dépenses courantes rapportées au PIB évolueraient à la baisse sur la période traduisant la volonté de maîtriser cette catégorie de dépenses tout en préservant les allocations en faveur des secteurs sociaux. Elles passeraient ainsi de 15,5% en 2011, à 13,2% en 2015. Les dépenses en capital financées sur ressources internes en pourcentage du PIB passeraient de 4,8% en 2011 à 5,2% en 2013 et seraient de 5,6% en 2014 eu égard aux besoins de reconstruction et de développement des infrastructures du pays. En 2015, elles baisseraient légèrement à 5,1% du PIB.

La politique monétaire définie dans le cadre communautaire, vise à préserver la valeur du franc CFA et à contenir l'inflation.

En matière d'endettement, le pays atteindrait le point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres très Endettés (PPTE) avant la fin de l'année 2010. Ceci permettra d'avoir une dette extérieure viable et d'orienter plus de ressources vers les secteurs sociaux. La politique d'endettement extérieur du pays demeurera prudente et privilégiera les emprunts à forte composante de concessionnalité.

Le programme prévoit le respect de tous les critères de premier rang en 2013, horizon de convergence ainsi que trois de second rang.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme du Togo est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence du programme

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec la Loi de Finances gestion 2011, le programme monétaire pour l'année 2011 et le programme économique et financier avec le FMI soutenu par les ressources de la FEC.

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence, notamment les critères de premier rang, est marqué par une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

En 2013, horizon de convergence, suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés.

- Pertinence des hypothèses

Depuis le début de l'assistance du FMI et la mise en œuvre d'un programme économique et financier, la reprise économique est amorcée.

Le programme pluriannuel de convergence vise à réaliser un taux de croissance moyen de 4,2% du PIB réel par an sur la période 2011-2015. A court terme, les projets d'investissement financés par l'Etat avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé et l'accroissement de la production du coton et de phosphate sont des éléments déterminants du programme permettant de doper la croissance. A moyen terme, des volumes plus importants d'investissements directs étrangers attendus, le développement du commerce régional, l'intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques dans le domaine de l'électricité et du transport soutiendront les différents secteurs d'activités économiques.

En matière d'inflation, le programme prévoit un taux en dessous de la norme communautaire grâce à un approvisionnement régulier des marchés en produits vivriers et à la subvention des intrants agricoles. Ces mesures sont susceptibles de lutter contre l'inflation.

En matière des finances publiques, les efforts seront axés sur les mesures visant à améliorer la pression fiscale et la qualité de la dépense publique. Ainsi, la mise en œuvre desdites mesures permettraient aux recettes budgétaires rapportées au PIB de s'améliorer sur la période, en passant de 19,1% en 2011 à 22,0% en 2014 puis à 23,5% en 2015. Le taux de pression fiscale s'établirait successivement à 16,3%, 16,6%, 18,2%, 19,3% et 21,1%. Les taux de pression fiscale projetés à 18,2% en 2013 et 21,1% en 2015 seraient difficiles à réaliser au regard de performances récentes enregistrées.

Les dépenses de base seraient de 20,4% du PIB en 2011, à 19,5% en 2013, et à 18,3% en 2015. Cette régression se justifierait par la baisse des dépenses courantes qui passeraient de 15,5% du PIB en 2011 à 13,2% en 2015.

Les dépenses en capital financées sur ressources internes en pourcentage du PIB augmenteraient de 4,8% en 2011 à 5,2% en 2013 et seraient de 5,6% en 2014 eu égard aux besoins de reconstruction et de développement des infrastructures.

Le solde budgétaire de base, le critère clé serait respecté à partir de 2013 et sur le reste des années du programme.

Toutefois, cette évolution des dépenses ne semble pas conforme à ce qui devrait être observé dans une économie de reprise et de poursuite des OMD.

En matière d'endettement, le pays atteindrait le point d'achèvement de l'initiative (PPT) avant la fin de l'année 2010. Ceci permettrait de bénéficier des avantages de l'initiative PPT et ensuite de l'IADM. Le bénéfice de ces initiatives permettrait un traitement de fond de la dette extérieure.

2.8.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du programme pluriannuel montre que le Togo respecterait en 2013 les conditions de convergence. Dans cette perspective, la Commission juge le programme conforme au pacte et recommande son adoption par le Conseil des ministres.

Toutefois, en raison des prévisions globalement optimistes du programme, les Autorités togolaises sont invitées à :

- poursuivre les réformes structurelles relatives aux finances publiques, au développement du secteur financier et à l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- accélérer les réformes des secteurs du coton et du phosphate ;
- assurer la réalisation des objectifs de recettes fiscales à travers les mesures d'élargissement de l'assiette.

TOGO:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	0,1	0,3	0,2	-1,2	-1,3
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	1,0	8,7	1,9	1,4	2,2
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	96,2	80,4	84,7	85,9	45,2
Arriérés de paiement :	9,5	0,8	28,9	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,7	0,0	26,6	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	8,8	0,8	2,3	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	32,8	33,3	41,2	39,1	36,2
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	31,3	31,9	37,7	37,6	36,2
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	7,1	12,9	16,5	21,7	29,6
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	6,8	12,4	15,1	20,9	29,6
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-9,9	-8,3	-8,6	-9,8	-9,4
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	16,1	14,9	15,4	15,0	16,3
2- TAUX DE CROISSANCE	2,1	2,4	3,2	3,4	3,7

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

Le taux de croissance de l'activité économique s'améliorerait en 2010 pour ressortir à 4,0% contre 2,8% en 2009, du fait principalement de la production agricole, de l'exploitation minière et de la bonne tenue des BTP. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de faible inflation, en rapport principalement avec la hausse modérée des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,4% contre 1,1% en 2009. Pour l'année 2011, il est attendu un taux de croissance de 4,6%.

En 2010, la situation des finances publiques se caractériserait par une aggravation des principaux déficits budgétaires. Le déficit global s'aggraverait pour représenter 3,2% du PIB contre 2,3% en 2009. En 2011, ce déficit global ressortirait à 3,3% du PIB.

Les comptes extérieurs se caractériseraient par une aggravation du déficit du solde courant qui représenterait 5,5% du PIB contre 3,5% en 2009. L'aggravation du déficit courant par rapport à 2009 résulterait de la progression des importations après le repli noté en 2009, favorisé par la baisse des prix internationaux des marchandises, en rapport avec les effets de la crise financière. En 2011, le déficit ressortirait à 5,9% du PIB

La situation monétaire se caractériserait par une progression des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire augmenterait de 9,9% pour se situer à 11 703,3 milliards à fin décembre 2010.

L'amélioration attendue de la situation économique se traduirait par des résultats relativement satisfaisants en matière de convergence. Cinq Etats membres, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger respecteraient les quatre critères de premier rang. Parmi les autres Etats membres, deux respecteraient le critère clé.

3.1 PRODUCTION

En 2010, l'activité économique de l'Union enregistrerait un taux de croissance de 4,0% contre 2,8% en 2009, en relation principalement avec les bonnes performances attendues de la production vivrière, de la vigueur de la production minière et de la poursuite de l'essor des BTP. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger enregistreraient les meilleures performances, en dépit des effets des perturbations climatiques. **Par pays, le taux de croissance se présenterait comme suit : Bénin (2,8%), Burkina (5,5%), Côte d'Ivoire (3,0%), Guinée-Bissau (4,5%), Mali (5,8%), Niger (4,0%), Sénégal (3,4%) et Togo (3,5%).**

Pour l'année 2011, les perspectives indiquent un taux de croissance de 4,7% avec principalement la normalisation attendue de la situation socio politique dans tous les Etats membres. **Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (3,5%), Burkina Faso (6,0%), Côte d'Ivoire (4,0%), Guinée-Bissau (6,0%), Mali (5,2%), Niger (4,4%), Sénégal (3,7%) et Togo (4,3%).**

3.2 PRIX ET INFLATION

En 2010, l'activité s'est déroulée dans un contexte de stabilité des prix. En effet, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,4% contre 1,1% en 2009. La hausse des prix s'est légèrement accentuée au niveau des fonctions « alimentation et boissons non alcoolisées » (3,8 contre 2,3% en 2009), « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (1,4% contre 0,6%) et « transport » (+2,1% contre -1,3% en 2009). Au niveau des transports, les prix ont augmenté de 2,1% en 2010, en rapport avec la remontée des cours sur les marchés internationaux contre un recul de 2,2% en 2009.

Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présenterait comme suit : Bénin (2,1%), Burkina Faso (-0,6%), Côte d'Ivoire (1,8%), Guinée-Bissau (2,2%), Mali (1,2%), Niger (0,9%), Sénégal (1,2%) et Togo (1,4%).

Quant au taux d'inflation sous-jacente, il est passé de 1,1% en 2009 à 0,3% en 2010. **Par pays, le taux d'inflation sous-jacente se présente comme suit : Bénin (0,3%), Burkina Faso (-1,1%), Côte d'Ivoire (0,5%), Guinée-Bissau (2,8%), Mali (1,5%), Niger (-0,5%), Sénégal (-0,5%) et Togo (1,5%).**

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2010, la situation des finances publiques se caractériserait par une aggravation des principaux déficits budgétaires. Les recettes budgétaires augmenteraient de 11,5% pour représenter 18,1% du PIB contre 17,3% en 2009. La hausse est liée aux recettes fiscales qui augmenteraient de 11,6%, induisant un taux de pression fiscale de 16,2% contre 15,5% en 2009. La progression serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et le début de la mise en œuvre du programme de transition fiscale.

Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (16,6%), Burkina Faso (12,2%), Côte d'Ivoire (17,4%), Guinée-Bissau (7,7%), Mali (14,9%), Niger (13,7%), Sénégal (19,3%) et Togo (15,0%).

Les recettes non fiscales progresseraient de 13,2% pour représenter 1,7% du PIB contre 1,6% en 2009. Cette évolution est principalement liée à la perception par le Burkina Faso, des licences d'exploitations de la téléphonie mobile. Les dons baisseraient de 12,7% pour représenter 3,2% du PIB contre 3,9% en 2009.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 11,2% pour représenter 24,4% du PIB contre 23,5% en 2008. Cette progression serait portée tant par les dépenses courantes que par les dépenses en capital. Les dépenses courantes progresseraient de 9,1%, sous l'effet de l'accroissement notamment de la masse salariale. Cette évolution de la masse salariale est liée aux recrutements effectués et le paiement d'indemnités aux fonctionnaires dans plusieurs Etats membres. Quant aux dépenses d'investissement, elles augmenteraient de 11,1%, expliqué par l'accroissement de la composante financée sur ressources internes.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global s'aggravaient pour représenter 6,4% et 3,2% du PIB, respectivement, contre 6,2% et 2,3% en 2009.

En 2011, il est attendu une évolution contrastée des principaux déficits budgétaires. Les recettes budgétaires progresseraient de 7,6% pour représenter 18,2% du PIB. La hausse serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et la poursuite de la mise en œuvre du programme de transition fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 16,4%.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 6,5% pour représenter 24,3% du PIB. Cette hausse des dépenses publiques serait portée par les deux composantes de la dépense. Les dépenses courantes progresseraient de 5,2%, essentiellement sous l'effet de l'accroissement attendu de la masse salariale de 8,4%. L'évolution des dépenses courantes résulterait notamment de leur progression au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et au Togo. Quant aux dépenses en capital, elles s'accroîtraient de 13,9%. Au total, le déficit global hors dons se réduirait pour représenter 6,2% du PIB et le déficit global ressortirait à 3,3% du PIB.

A fin 2010, l'encours de la dette publique représenterait 43,9% du PIB contre 44,7% à fin décembre 2009. En 2011, le ratio est prévu à 40,5%.

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

L'analyse des comptes extérieurs en 2010 fait ressortir un profil globalement moins favorable qu'en 2009, nonobstant le contexte de sortie de crise financière et économique mondiale. En effet, le solde global des échanges extérieurs connaîtrait une dégradation du fait notamment d'une nette progression des importations des biens et services. Toutefois, cette tendance serait atténuée par un accroissement des exportations, couplé à une amélioration du compte de capital et d'opérations financières.

Le solde global de la balance des paiements s'établirait à 162,8 milliards, en dégradation de 376,8 milliards par rapport à 2009. Cette évolution défavorable découlerait d'une aggravation du déficit du compte courant, partiellement compensée par une hausse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit des transactions courantes s'établirait à 1.908,4 milliards en 2010 contre une estimation de 1.140,7 milliards en 2009. L'aggravation du déficit courant par rapport à 2009 résulterait de la progression des importations de 8,3%, après le repli noté en 2009, favorisé par la baisse des prix internationaux des marchandises, en rapport avec les effets de la crise financière. L'augmentation des achats à l'extérieur serait essentiellement imputable à l'alourdissement de la facture pétrolière et alimentaire, conjugué à l'accroissement des acquisitions des biens d'équipement et intermédiaires.

L'impact de l'augmentation des importations sur le déficit courant serait cependant atténué par la hausse de 3,9% des exportations de biens résultant notamment de celle des ventes extérieures de produits pétroliers, de l'or, du coton et de l'uranium. Le déficit des services s'inscrirait en hausse, sous l'impulsion du fret. Les entrées nettes au titre des transferts courants se replieraient de 1,6%, du fait du recul des appuis budgétaires. Cette baisse traduirait davantage un réajustement par rapport au

niveau exceptionnellement élevé atteint en 2009 en relation avec les dons reçus par la Côte d'Ivoire dans le cadre du processus de sortie de crise. Toutefois, cette tendance a été tempérée par les soutiens reçus par le Niger dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire. Hors dons, le déficit du compte courant ressortirait à 6,8% du PIB en 2010 contre une estimation de 5,4% en 2009.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se situerait à 2.071,2 milliards, après un niveau de 1.732,4 milliards en 2009. Cet excédent afficherait ainsi une hausse de 19,6% par rapport à 2009, du fait de la mobilisation accrue de ressources auprès des partenaires au développement, à la suite de la normalisation des relations entre certains pays de l'Union et les Institutions de Bretton Woods. Les investissements directs étrangers s'inscriraient, à nouveau, en hausse, ressortant à 941,2 milliards (2,7% du PIB), après le niveau de 892,4 milliards en 2009, en liaison notamment avec la poursuite des investissements dans les secteurs minier et pétrolier au Niger.

Les perspectives pour l'année 2011 font état d'un profil des transactions extérieures plus favorable qu'en 2010. Globalement, les échanges extérieurs se solderaient par un excédent de 197,0 milliards, en hausse de 34,2 milliards par rapport à 2010, sous l'effet d'une amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières, atténuée par une détérioration de celui des transactions courantes.

Le déficit des transactions courantes s'établirait à 2.153,9 milliards en 2011 contre une estimation de 1.908,4 milliards en 2010. Cette évolution résulterait essentiellement de la nette dégradation de la balance des services et des transferts courants nets, la balance commerciale restant quasiment stable.

La trajectoire du solde commercial traduit une augmentation des importations légèrement supérieure à celle des exportations. En effet, les ventes à l'extérieur se consolideraient de 9,8%, en ligne essentiellement avec la bonne tenue des ventes des principales matières premières (pétrole, or, coton et uranium notamment). Quant aux importations, elles seraient soutenues par un alourdissement de la facture pétrolière, induit par la hausse des prix internationaux et le rythme de l'activité économique (avec une croissance projetée à 4,6% en 2010, après 3,9% en 2010), couplé à l'accroissement des acquisitions des biens d'équipement et intermédiaires en Côte d'Ivoire et au Sénégal notamment.

S'agissant des services, leur dégradation est en ligne avec la hausse du fret des marchandises et, dans une moindre mesure, l'augmentation de la consommation de divers services spécialisés par les entreprises des secteurs minier, pétrolier et celui des télécommunications. Les transferts courants connaîtraient également un net recul, en raison notamment d'un repli sensible des aides budgétaires et d'un retour à la normale des autres transferts courants publics, après les niveaux exceptionnellement élevés enregistrés dans le cadre des soutiens aux victimes des inondations du 1er septembre 2009 au Burkina Faso et de la crise alimentaire en 2010 au Niger. Hors dons, le déficit du compte courant ressortirait à 6,7% du PIB en 2011 contre une estimation de 6,8% en 2010.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se situerait à 2.351,0 milliards, après un niveau de 2.071,2 milliards en 2010, soit une hausse de 13,5%.

Cette embellie résulterait principalement d'une mobilisation accrue de ressources auprès des partenaires au développement, en ligne avec la normalisation des relations entre certains pays de l'Union et les Institutions de Bretton Woods. La baisse significative des arriérés de paiements extérieurs en Côte d'Ivoire, à la suite des remises de dettes consenties par les principaux bailleurs et des importants paiements effectués en 2009 et 2010, a également contribué à la consolidation de cette tendance. Par ailleurs, les investissements directs étrangers demeureraient relativement stables, ressortant à 948,4 milliards (2,6% du PIB), après le niveau de 941,2 milliards en 2010.

3.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires augmenteraient d'une année à l'autre de 162,7 milliards pour s'établir 5.459,9 milliards à fin décembre 2010.

Le crédit intérieur a progressé de 12,2% pour s'établir à 8.139,6 milliards à fin décembre 2010, reflétant l'accroissement des crédits au secteur privé et la dégradation de la Position nette des Etats vis-à-vis du système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie enregistrerait une progression de 421,0 milliards ou 6,9%, d'une année à l'autre, pour s'établir à 6.536,8 milliards à fin décembre 2010. Cette hausse des concours au secteur privé serait portée à la fois par les crédits ordinaires qui se sont accrus de 6,9%, et par la hausse de 7,6% des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement des concours octroyés à des entreprises des secteurs de l'agro-industrie, de l'énergie, des mines, des télécommunications et du commerce.

La position nette débitrice des Gouvernements, en s'établissant à 1.602,8 milliards à fin décembre 2010, serait en dégradation de 466,8 milliards par rapport à son niveau atteint à fin décembre 2009. Cette situation serait principalement liée à la hausse de 347,1 milliards des emprunts des Etats auprès des banques, de 97,6 milliards des tirages nets sur le FMI ainsi qu'à la baisse de 75,9 milliards des dépôts des Etats dans le système bancaire. En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire enregistrerait une progression de 9,9%, pour s'établir à 11.703,3 milliards à fin décembre 2010.

3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présenterait comme suit en 2010:

Critères de premier rang

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0**

Six Etats membres respecteraient ce critère avec des excédents compris entre 0,3% et 1,0%. Pour le Sénégal et le Togo, le ratio se situerait à -0,6% et -1,9%, respectivement.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Tous les Etats membres ont respecté ce critère en 2010, en raison principalement de la hausse modérée des prix des produits alimentaires, du tarif des transports et des cours du pétrole.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70%**

Seuls la Guinée-Bissau et le Togo ne respecteraient pas ce critère. Ils afficheraient des ratios de 134,4% et 85,9%, respectivement.

- **Les arriérés de paiement**

- **la non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : Tous les Etats membres respecteraient ce critère ;

- **la non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante**. Tous les Etats membres respecteraient ce critère.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Trois Etats membres, le Mali, le Niger et le Sénégal respecteraient ce critère. Pour les autres Etats, les résultats se présenteraient comme suit : 44,7% pour le Bénin, 44,1% pour le Burkina Faso, 41,1% pour la Côte d'Ivoire, 63,5% pour la Guinée-Bissau et 39,1% pour le Togo.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20%**

Six Etats membres respecteraient ce critère. Il s'agit du Burkina Faso, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Le ratio serait de 19,8% pour le Bénin et 13,4% pour la Côte d'Ivoire.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal, supérieur ou égal à -5%**

Seule la Côte d'Ivoire respecterait, comme les années précédentes, ce critère avec un excédent représentant 1,6% du PIB. Les autres Etats membres dégageraient des déficits compris entre 8,7% pour le Sénégal et 26,6% pour le Niger

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17%**

La Côte d'Ivoire et le Sénégal respecteraient ce critère avec des résultats de 17,4%, et 19,3%, respectivement. Pour les autres Etats, le ratio se présenterait comme suit : Bénin (16,6%), Burkina Faso (12,3%), Guinée-Bissau (7,7%), Mali (14,9%), Niger (13,7%), et Togo (15,0%). Cette situation s'explique essentiellement par une faible

capacité des Administrations fiscales, les exonérations et l'importance du secteur informel.

Au total cinq Etats membres, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger respecteraient les quatre critères de premier rang en 2010, contre un (Mali) en 2009. En 2011, ces mêmes Etats respecteraient tous les critères de premier rang.

3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au vue des résultats affichés en 2010, l'économie mondiale sort progressivement de la crise la plus longue enregistrée depuis plusieurs décennies. Cette reprise devrait se poursuivre en 2011 malgré la propagation de la crise budgétaire dans la zone euro.

Ce contexte économique international interpelle les Etats membres de l'Union par rapport à l'urgence de conforter leur cadre macroéconomique et de consolider le processus d'intégration. Ainsi, la mise en place d'un cadre macroéconomique sain, l'application effective des réformes communautaires, la réalisation des politiques sectorielles et l'exécution d'accords commerciaux internationaux constituent autant de défis à relever pour assurer une intégration favorable de l'Union à l'économie mondiale.

C'est dans cette optique que s'inscrivent les politiques consignées dans les programmes pluriannuels des Etats membres de l'Union. Suivant les orientations affichées dans lesdits programmes, l'économie de l'Union serait marquée, dans l'ensemble, par une bonne tenue de la production vivrière, la vigueur de la production minière, le dynamisme du secteur tertiaire et l'essor des BTP en rapport avec le renforcement des investissements, notamment dans les domaines prioritaires.

L'impact favorable de ces politiques et leurs capacités à asseoir les bases d'une croissance durable dépendent des dispositions qui seraient prises pour créer un cadre favorable à l'investissement, à la production et aux échanges commerciaux.

A cet égard, les recommandations faites dans le présent rapport insistent en premier lieu sur la consolidation de la stabilité sociopolitique. Elles interpellent ensuite les Etats sur la nécessité de finaliser les réformes structurelles portant, pour la plupart des cas, sur la restructuration des filières de production. Enfin, il est rappelé aux Etats, l'urgence d'aboutir à la convergence de l'Union, à l'horizon 2013. Pour ce faire, ils devraient renforcer leurs capacités de mobilisation des recettes intérieures et mener des politiques rigoureuses et transparentes en matière de dépenses publiques.

ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2010

		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2010 PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2008 ET 2009									Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2009	2009	2008	
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	1,0	0,4	0,3	0,9	0,7	1,0	-0,6	-1,9	6	4	3	
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	2,1	-0,6	1,8	2,2	1,2	0,9	1,2	1,4	8	7	0	
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	21,9	26,5	64,8	134,4	26,0	24,9	34,8	85,9	6	6	6	
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	0	0	0	0	0	0	8	6	5	
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	8	6	6	
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	8	6	5	
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	44,7	44,1	41,1	63,5	34,8	28,9	32,3	39,1	3	3	4	
6	Investissements financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	19,8	51,1	13,4	24,6	27,8	26,9	35,8	21,7	5	5	5	
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-10,6	-11,4	1,6	-10,1	-11,3	-26,6	-8,7	-9,8	1	1	1	
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	16,6	12,3	17,4	7,7	14,9	13,7	19,3	15,0	1	1	2	
	2010	4	5	6	3	6	6	6	3				
	2009	4	4	4	3	6	4	6	2				
	2008	6	3	2	0	3	5	5	2				